



Global Donor Platform
for Rural Development



Suivi des résultats en développement agricole et rural dans des conditions non idéales

Recueil d'indicateurs
pour le suivi et l'évaluation



Suivi des résultats en développement agricole et rural dans des conditions non idéales

**Recueil d'indicateurs
pour le suivi et l'évaluation**

Publié par

LA PLATE-FORME MONDIALE DES BAILLEURS DE FONDS
POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL

L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES POUR L'ALIMENTATION
ET L'AGRICULTURE

LA BANQUE MONDIALE

Cette publication peut être téléchargée à partir des sites web suivants:

1. www.donorplatform.org
2. www.worldbank.org
3. www.fao.org

Pour obtenir une copie du document sur support papier, adresser une demande à l'un des co-éditeurs suivants:

1. Secretariat of the Global Donor Platform for Rural Development,
Dahlmannstrasse 4, 53113 Bonn, Allemagne
Fax: +49 (0) 228 24 934 155
e-mail: secretariat@donorplatform.org

2. Banque Mondiale
Sector Manager, Agriculture and Rural Development Department,
The World Bank,
1818 H Street, N.W.
Washington, D.C. 20433, Etats-Unis
Fax: +1 202 522 3308

3. FAO Division de la Statistique
Viale delle Terme di Caracalla, 00153 Rome, Italie
Fax: +39 06 570 55615
e-mail: ESS-Registry@fao.org

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), de la Banque Mondiale ou du Secretariat of the Global Donor Platform for Rural Development (GDPRD) aucune prise de position quant au statut juridique ou au stade de développement des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites. La mention de sociétés déterminées ou de produits de fabricants, qu'ils soient ou non brevetés, n'entraîne, de la part de la FAO, aucune approbation ou recommandation desdits produits de préférence à d'autres de nature analogue qui ne sont pas cités.

ISBN 978-92-5-206082-6

Tous droits réservés. La FAO encourage la reproduction et la diffusion des informations figurant dans ce produit d'information. Les utilisations à des fins non commerciales seront autorisées à titre gracieux sur demande. La reproduction pour la revente ou d'autres fins commerciales, y compris pour fins didactiques, pourrait engendrer des frais. Les demandes d'autorisation de reproduction ou de diffusion de matériel dont les droits d'auteur sont détenus par la FAO et toute autre requête concernant les droits et les licences sont à adresser par courriel à l'adresse copyright@fao.org ou au Chef de la Sous-Division des politiques et de l'appui en matière de publications, Bureau de l'échange des connaissances, de la recherche

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS	vii
ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS	ix
PRÉFACE	xi
RÉSUMÉ ANALYTIQUE	xiii
Historique	xiii
Définition, objectifs et méthodologie	xiii
Synthèse	xv
Le cadre analytique	xv
Le cadre informatif	xvii
Le cadre institutionnel	xix
Le rôle des partenaires du développement	xx
Nouveaux défis	xx
Mise en place d'une stratégie de S&E en agriculture et développement rural	xxi
CHAPITRE 1 - L'ÉVOLUTION DU S&E DANS LE SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT	1
Qu'est-ce que le S&E?	1
Qui sont les utilisateurs?	5
Comment le S&E a-t-il évolué?	7
CHAPITRE 2 - LE CADRE ANALYTIQUE	13
Une approche logique des indicateurs	13
Un ensemble fondamental d'indicateurs prioritaires pour les programmes d'ADR	36
CHAPITRE 3 - LE CADRE INFORMATIF	41
Les outils	42
Application des outils à l'analyse du S&E	59
Renforcement des capacités des systèmes statistiques nationaux	63
CHAPITRE 4 - LE CADRE INSTITUTIONNEL	67
Le cadre de travail du S&E	68
Le cadre statistique	76
Le cadre international	79
Le rôle des partenaires du développement	81

CHAPITRE 5 - L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE S&E POUR L'AGRICULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL	85
Etape 1: Evaluation et diagnostic	86
Etape 2: Examen des indicateurs	87
Etape 3: Examen des données, sources et lacunes existantes	87
Etape 4: Développement des plans d'action	87
Etape 5: Examen des ressources nécessaires	88
Etape 6: Suivi de la performance du plan d'action du S&E	88
BIBLIOGRAPHIE	91
ANNEXE 1: UNE LISTE DES INDICATEURS DE BASE	95
ANNEXE 2: ETUDES DE CAS PAR PAYS - RÉSUMÉ DES ÉTUDES PAR PAYS ET DES INDICATEURS D'ADR ACTUELLEMENT UTILISÉS DANS CHAQUE PAYS	119
1 ^{ère} partie – Etudes par pays	119
2 ^e partie – Indicateurs d'ADR utilisés dans chaque pays	133
ANNEXE 3: CARTE DE NOTATION POUR L'ÉVALUATION DES CAPACITÉS DE S&E	142

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1.	Définitions du suivi et de l'évaluation: 1984-2002	2
Encadré 2.	Comment les conclusions du S&E peuvent-elles aider les gouvernements et les parties intéressées?	6
Encadré 3.	Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP)	11
Encadré 4.	Système national intégré de gestion pour la réforme du gouvernement local de la République unie de Tanzanie	20
Encadré 5.	Caractéristiques des diverses catégories d'indicateurs	23
Encadré 6.	Adaptation des indicateurs de prestation des services de recherche et de vulgarisation (accès, utilisation et satisfaction) au nouveau paradigme de transfert des technologies	26
Encadré 7.	Détection d'une tendance dans les rendements du maïs	31
Encadré 8.	Liste des indicateurs prioritaires	39
Encadré 9.	Le système à deux volets du Cambodge	40
Encadré 10.	Outils de mesure des résultats: les enquêtes par rapport aux méthodes d'appréciation informelles	46
Encadré 11.	Le Questionnaire des indicateurs de base du bien-être (QUIBB): un instrument d'enquête permettant la collecte des indicateurs de prestations de services	52
Encadré 12.	Enquête auprès des collectivités sur les prestations de services au Nigeria	56
Encadré 13.	Comparaison des caractéristiques essentielles des différentes enquêtes	58
Encadré 14.	Comment juger de l'efficacité d'une stratégie de lutte contre la pauvreté?	68
Encadré 15.	Le système de S&E du ministère cambodgien de l'Agriculture, de la Forêt et des Pêches	70
Encadré 16.	Le Plan directeur du suivi de la stratégie de lutte contre la pauvreté (MUKUKUTA) de la République unie de Tanzanie	71
Encadré 17.	Comités techniques de S&E – exemple de mandat	73
Encadré 18.	Atelier national de planification, de suivi et d'évaluation au Nigeria	74
Encadré 19.	Le Nicaragua – comment relier plus étroitement les activités de S&E et le système statistique national	77
Encadré 20.	Le système statistique national réformé du Sénégal	78
Encadré 21.	L'agriculture et les Objectifs du millénaire pour le développement	80
Encadré 22.	Fondements d'une Stratégie nationale de développement statistique	82
Encadré 23.	Chaîne de résultats pour l'élaboration d'un système de S&E	89

REMERCIEMENTS

Ce recueil a été préparé par une équipe mixte de cadres de la Banque mondiale et de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) encadrée par Nwanze Okidegbe (Banque mondiale) et composée de Tim Marchant (consultant principal); Hiek Som, Naman Keita, Mukesh K. Srivastava et Gladys Moreno-Garcia (Division de la Statistique de la FAO); et Sanjiva Cooke, Graham Eele, Richard Harris et Diana Masone (Banque mondiale). L'assistance à la recherche a été assurée par Patrice Wadja, Zena Angesom et Maria Rey de Arce (consultants). Le travail éditorial a été effectué par Barbara Hall et la mise en page et la conception par Marianne Sinko.

L'équipe est reconnaissante d'avoir pu bénéficier des commentaires des pairs suivants: Fred Vogel, Gershon Feder, Stephen Mink (Banque mondiale); Neela Gangadharan (FAO); agents de coordination de la Plate-forme mondiale des bailleurs de fonds pour le développement rural (GRPRD) et le Groupe Wye; Krijn Poppe (Institut de recherche sur l'économie agricoles); et Jan Karlsson (Commission économique pour l'Europe des Nations-Unies, retraité). C'est aussi avec gratitude qu'elle a reçu divers commentaires sur la liste initiale des indicateurs à l'occasion de la réunion du groupe d'experts qui s'est tenue à Washington, D.C., aux Etats-Unis, et en particulier ceux de Susan Offut (services du Congrès des Etats-Unis), Haluk Kasnakoglu (FAO, retraité) et Misha Belkindas et Haeduck Lee (Banque mondiale).

Deux consultants, Miguel Galmes et Generoso De Guzman, ont participé à la préparation et à la mise en œuvre des validations dans les pays. Dans chaque pays, la validation a été encadrée par une équipe de deux consultants nationaux oeuvrant sous la supervision technique et avec l'assistance du personnel de la FAO. Les consultants nationaux qui ont effectué les études de validation dans les pays sont: Chantum Chea et Monthivuth Ker (Cambodge); Patrick Dumazert et Karla Arriola (Nicaragua); Yahaya Husseini et Frederick Okoukoni (Nigeria); Aboubacry Demba Lom et Mamadou Wane (Sénégal) et Evelyne A. Lazaro et Radegunda Maro (République unie de Tanzanie). Plusieurs experts nationaux issus des divers services gouvernementaux des pays et travaillant en agriculture et développement rural (ADR) ont apporté une précieuse contribution au travail. Dans tous ces pays, les Instituts nationaux de la Statistique (INS) et les services de la planification ont joué un rôle essentiel. Plusieurs partenaires du développement représentant la communauté des bailleurs de fonds ont pris une part active aux Séminaires nationaux de validation. L'équipe remercie également les représentants de la FAO dans les pays et leur personnel pour leur précieux soutien administratif.

L'équipe remercie Juergen Voegele, Mark Cackler, Christopher Delgado et l'équipe de gestion du Département pour l'agriculture et le développement rural de la Banque mondiale, les divisions techniques de la FAO qui sont intervenues dans ce travail et le Secrétariat de la Plate-forme mondiale des bailleurs de fonds pour le développement rural pour leur soutien et leurs contributions.

L'équipe remercie en outre vivement Aboubacry Demba Lom et Mamadou Kone (Sénégal) pour leur contribution à la révision technique de la version française du document, la Plateforme globale des bailleurs de fonds pour avoir financé la traduction et Carola Fabi de la FAO pour la supervision des versions non anglaises de la publication.

ACRONYMES ET ABRÉVIATIONS

ADR	Agriculture et développement rural
AGL	Autorités gouvernementales locales
AID	Association internationale de développement
AS	Approche sectorielle
CAD	Comité d'aide au développement
CSLP	Cadre stratégique de lutte contre la pauvreté
DFID	“Department for International Development” (Département pour le développement international - Royaume Uni)
EBM	Enquête sur le budget des ménages
EQPS	Enquête quantitative sur la prestation de services
ESDP	Enquête de suivi des dépenses publiques
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FIDA	Fonds international de développement agricole
GPS	« Global Positioning system » (Système mondial de localisation)
GRPRD	Plate-forme mondiale des bailleurs de fonds pour le développement rural
I&D	Irrigation et drainage
INS	Institut National de la Statistique
LSMS	« Living Standard Measurement Survey » (Enquête sur le niveau de vie des ménages)
MdP	Ministère de la Planification (Cambodge)
MUKUKUTA	“Poverty Reduction Strategy Monitoring Master Plan of the United Republic of Tanzania” (Plan d'ensemble pour le suivi de la stratégie de réduction de la pauvreté en République-Unie de Tanzanie)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OCMD	Objectifs cambodgiens du millénaire pour le développement
OMD	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	Organisation non gouvernementale
PARIS21	Partenariat statistique au service du développement au 21e siècle
PDSA	Programme de développement du secteur agricole (République-Unie de Tanzanie)
PIB	Produit intérieur brut
PNDS	Plan national de développement stratégique (Cambodge)
PPA	Parité des pouvoirs d'achat
PPTTE	Pays pauvres très endettés

PRGL	Programme de réforme du gouvernement local (République-Unie de Tanzanie).
ProRural	Stratégie nationale pour un développement rural productif (Nicaragua)
QUIBB	Questionnaire des indicateurs de base du bien-être
S&E	Suivi et évaluation
SGDD	Système général de diffusion des données
SIG	Système intégré de gestion
SISEVA	Système de suivi et d'évaluation pour l'apprentissage (Nicaragua)
SLP	Stratégie de lutte contre la pauvreté
SNDS	Stratégie nationale de développement statistique
SSN	Système statistique national
TIC	Technologie de l'information et de la communication
WCA	Programme de recensement mondial de l'agriculture

PRÉFACE

La capacité de tracer les résultats et d'utiliser ce savoir pour apprendre ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas – ou comment faire en sorte que les choses fonctionnent mieux – fait du suivi et de l'évaluation (S&E) un outil puissant pour améliorer les processus et retombées du développement. En 2006, la Plate-forme mondiale des bailleurs de fonds pour le développement rural (GDPRD) et la Banque mondiale ont mis en chantier la préparation de ce recueil en collaboration avec l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). Le recueil crée un cadre qui permet de standardiser les méthodes de sélection des indicateurs et propose une liste d'indicateurs de base pour assurer le suivi et l'évaluation des activités du secteur de l'agriculture et du développement rural (ADR). Sa finalité est d'améliorer la qualité du suivi et de l'évaluation des programmes d'agriculture et de développement rural aux niveaux national et mondial.

Le S&E est intrinsèquement difficile à réaliser et exige un niveau de capacité technique dont souvent les pays en développement ne disposent pas. Le défi est encore plus grand dans les pays les plus pauvres et dans les situations postérieures aux conflits où les conditions, qui sont loin d'être optimales, et en particulier la faible capacité statistique, peuvent entraîner d'importantes difficultés. Ce recueil propose une aide à l'élaboration des capacités nécessaires pour mettre en place un S&E efficace dans les pays en développement, à commencer par la définition et la collecte des indicateurs. Il suggère plusieurs méthodes pour déterminer quels indicateurs sélectionner en fonction des différents types d'informations qui sont les plus intéressants pour différentes activités agricoles et rurales, divers projets et programmes et des degrés variables de disponibilité des données. En outre, le recueil est novateur en ce qu'il présente un ensemble basique d'indicateurs standard pour l'ADR et recommande que tous les pays les compilent régulièrement. Ces «indicateurs prioritaires» devraient être identiques dans tous les pays afin de permettre la comparaison entre les pays et faciliter le suivi des programmes et objectifs de l'ADR au niveau international. Le recueil définit une liste de base de 19 indicateurs prioritaires et en présente 86 autres classés par secteur, sous-secteur et thème. On espère que les pays se reporteront à ce recueil et s'en inspireront lorsqu'ils élaboreront leur propre programme national de S&E de l'ADR. La liste des indicateurs a été validée grâce à des ateliers qui se sont tenus au Cambodge, au Nicaragua, au Nigeria, au Sénégal et en République unie de Tanzanie.

Ce recueil a été préparé par une équipe de cadres de la Banque mondiale et de la FAO. D'autres institutions membres de la GDPRD ont apporté de précieuses contributions à son élaboration. Leurs remarques, ainsi que l'analyse présentée ici, alimenteront le dialogue suivi entre les bailleurs de fonds et les gouvernements partenaires, que la GDPRD s'efforce d'encourager, sur l'utilisation des données statistiques pour améliorer la gestion de l'agriculture et la manière de tirer le meilleur parti de ses qualités particulières comme secteur à fort impact s'agissant de la réduction de la pauvreté. Les recommandations présentées dans ce recueil seront également appliquées à l'ouvrage sur le code de conduite pour des programmes plus efficaces d'agriculture et de développement rural que les membres de la GDPRD sont en train d'élaborer.

Les préoccupations sur l'efficacité de l'aide ont exercé des pressions considérables sur tous les secteurs pour qu'ils démontrent empiriquement leurs performances. On espère que ce recueil saura mettre à bon usage les capacités des spécialistes à valider l'efficacité et les impacts des activités agricoles et rurales.

Christoph Kohlmeyer
Chair
Plate-forme mondiale
des bailleurs de fonds
pour le développement
rural

Juergen Voegele
Directeur
Département pour
l'agriculture et le
développement rural
Banque mondiale

Hafez Ghanem
Directeur général adjoint
Département
économique et social
FAO

RÉSUMÉ ANALYTIQUE

HISTORIQUE

Lors de la Conférence des Nations Unies sur le financement du développement qui s'est tenue à Monterrey, au Mexique, en 2002, les pays développés et en développement ont pleinement souscrit à un partage des responsabilités pour l'obtention de résultats en matière de développement, et en particulier pour ceux répondant aux Objectifs du millénaire pour le développement. Pour privilégier un développement fondé sur les résultats, il est indispensable de pouvoir suivre les indicateurs qui reflètent les résultats de manière fiable à tous les stades du processus de développement, de la planification stratégique à l'achèvement en passant par la mise en œuvre. Toutefois, les bailleurs de fonds et les acteurs du développement ne disposent toujours pas du cadre commun d'indicateurs de résultats qui leur permettrait de mesurer l'efficacité de l'aide au développement. La mise en place d'un système de suivi et d'évaluation (S&E) assurant le traçage de ces indicateurs à partir de données précises et opportunes est par conséquent une priorité naturelle pour la communauté internationale qui s'intéresse au développement ainsi que pour les pays en développement eux-mêmes. Il s'agit donc, pour les organismes et institutions engagés dans l'agriculture et le développement rural (ADR), de mettre au point un cadre commun qui permettra aux organismes donateurs d'harmoniser leurs activités de suivi.

En réalité, de nombreux pays n'ont pas la capacité de produire et de communiquer les données nécessaires pour alimenter le débat international sur le développement ou surveiller leurs tendances nationales. Bien que la situation s'améliore, les bases de données mondiales souffrent encore de lacunes et d'incohérences dans les données qui sont dues aux déficiences des systèmes statistiques nationaux (SSN). En dernière analyse, la validité des systèmes mondiaux de suivi dépend de la qualité des données fournies par les pays. C'est au niveau des pays que les problèmes se posent, et c'est à ce niveau qu'une aide est nécessaire pour constituer une capacité durable de collecte et de diffusion d'indicateurs appropriés.

DÉFINITION, OBJECTIFS ET MÉTHODOLOGIE

Le suivi et l'évaluation sont deux activités distinctes mais étroitement associées. Le suivi se définit généralement comme une activité continue impliquant la collecte de données de manière régulière et permanente afin de suivre les intrants, extrants, retombées et impacts pendant l'exécution du projet/programme. L'évaluation, en revanche, utilise parfois les données du suivi mais elle est

effectuée à des moments différents et distincts pour déterminer la valeur ou la validité d'une activité, d'une politique ou d'un programme de développement. Ils forment ensemble un outil puissant de planification du futur à partir de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas.

Le renforcement des capacités de S&E aux niveaux infranationaux et nationaux est intrinsèquement lié au S&E au niveau mondial. Il dépend dans tous les cas du bien-fondé des indicateurs basés sur des données fiables et plus complètes. A cet effet, la Plate-forme mondiale des bailleurs de fonds pour le développement rural (GRPRD), la Banque mondiale et la FAO ont entrepris de mettre au point une liste d'indicateurs de base qui pourraient servir à assurer le suivi de l'ADR au niveau des projets, des pays, des régions et de la planète. C'est une approche générique mais qui suggère des indicateurs spécifiques permettant d'établir des comparaisons **entre** les zones urbaines et rurales aussi bien qu'à **l'intérieur** des zones rurales, précisément entre les collectivités et ménages vivant de l'agriculture et ceux qui n'en dépendent pas. Ce recueil propose des ensembles distincts d'indicateurs pour: le secteur de l'ADR dans son ensemble; divers sous-secteurs (cultures, élevage, sylviculture, pêche et aquaculture, financement des micro entreprises et des petites et moyennes entreprises (PME) en zone rurale, recherche et vulgarisation, irrigation et drainage, industries agroalimentaires et développement des marchés); et domaines thématiques apparentés (développement rural orienté sur les collectivités, gestion des ressources naturelles et politiques et institutions agricoles).

Ce recueil d'informations vise à rassembler en un seul document une compilation de tuyaux et recommandations de sens commun fondés sur des pratiques et expériences réellement mises en œuvre dans le monde entier. Il cherche avant tout à favoriser le renforcement des capacités de S&E aux niveaux national et infranational et à garantir la cohérence des approches et méthodes afin de permettre, à l'échelle mondiale et à différents pays, d'accéder à des informations fiables et opportunes, de faciliter les comparaisons entre les pays et de calculer les indicateurs du développement au niveau planétaire.

Pour la mise en place d'un bon système de S&E, l'environnement idéal est celui où: (i) il existe une demande forte et cohérente d'information; (ii) le concept de la «gestion par les résultats» est largement mis en pratique; (iii) les informations pertinentes et opportunes sont systématiquement employées pour améliorer la prise de décisions et faire progresser le processus de développement; et (iv) des systèmes sont mis en place pour garantir que des informations fiables et pertinentes sont disponibles quand le besoin s'en fait sentir. Les conditions non idéales, en revanche, sont celles où: (i) la demande est faible; (ii) les faits observés ne servent pas à améliorer la prise de décisions; et (iii) les stocks d'informations opportunes et leur circulation sont irréguliers et peu fiables. Le recueil est particulièrement destiné aux pays où les conditions ne sont pas idéales, surtout en ce qui touche à la disponibilité d'informations pertinentes.

SYNTHÈSE

La difficulté que représente la compréhension de la réalité à partir d'informations partielles est un thème récurrent dans ce recueil. Elle se révèle particulièrement ardue dans les pays où les conditions sont non idéales, c'est-à-dire qui disposent de capacités limitées de collecte et de traitement des données statistiques. Le recueil met en garde contre le recours à une unique source d'information et encourage l'utilisation de processus triangulaires – c.-à-d. la combinaison de plusieurs sources d'information pour sélectionner les éléments les plus importants d'un sujet. Pour aller dans le sens du thème de l'appui au S&E dans des conditions non idéales, l'accent a été mis, tout au long de l'ouvrage, sur la compilation de recommandations pragmatiques et pratiques plutôt qu'abstraites et académiques. Le recueil souligne la nécessité de choisir la simplicité et suggère par exemple que lorsque les pays évaluent leurs besoins en données, ils axent leurs efforts sur un ensemble minimal d'indicateurs prioritaires de base plutôt que sur une série d'indicateurs souhaités. Il indique comment fournir et utiliser les indicateurs dans les situations où les données sont peu abondantes et où il existe une faible capacité d'en produire – un cas de figure courant dans de nombreux pays. L'accent est surtout mis, dans les directives de ce recueil, sur le suivi et l'évaluation des programmes des secteurs de l'agriculture et du développement rural (ADR) mais elles s'adressent aussi à d'autres secteurs. En fait, l'approche préconisée dans le document – qui repose principalement sur le concept du suivi des prestations de service et de la mesure des premières retombées – peut être appliquée de manière générale à pratiquement tous les secteurs et constitue une base idéale pour le suivi des stratégies de lutte contre la pauvreté (SLP) ou d'autres initiatives nationales de développement.

Le recueil passe en revue les meilleures pratiques de S&E en les classant selon trois catégories principales: le cadre analytique, le cadre informatif et le cadre institutionnel.

LE CADRE ANALYTIQUE

Le cadre analytique s'intéresse à la manière dont est mesuré l'impact de l'initiative de développement. Quels sont les indicateurs nécessaires et comment sont-ils sélectionnés? Un système complet de S&E doit définir et suivre des indicateurs pour chacun des quatre niveaux suivants: intrants, extrants, retombées et impacts. A l'heure actuelle, la plupart des projets/programmes disposent d'un système intégré de gestion (SIG) permettant d'assurer le traçage des intrants et extrants (performance). A ce niveau, l'un des extrants fondamentaux et essentiels du système de S&E devrait être la production de rapports réguliers de suivi de la performance susceptibles d'être utilisés comme valeurs d'entrée dans la préparation des plans de travail et budgets annuels. Les divers outils et méthodes utilisables, tels que les enquêtes de suivi des dépenses publiques, sont décrits dans ce recueil.

Une fois les systèmes mis en place pour assurer le suivi de la performance, on peut s'intéresser au suivi des résultats (retombées et impacts) – et c'est sur cet aspect que le recueil porte essentiellement. Le fait de mettre l'accent sur les résultats plutôt que la performance a des conséquences importantes pour le S&E. Alors que dans le cas du suivi de la performance il est relativement facile de se procurer les données à partir des systèmes internes d'information des institutions, la mesure des résultats implique de s'adresser aux bénéficiaires visés (clientèle) pour obtenir des informations sur le projet et savoir quelle a été son incidence sur eux.

Les changements qui se produisent dans les niveaux de rendement et de production, qu'il s'agisse des cultures, de la pêche, des animaux ou des produits d'élevage, font inévitablement partie des principaux indicateurs utilisés pour assurer le suivi des retombées des projets. Le recueil suggère que dans les cas où il est difficile d'obtenir des mesures objectives aux premiers stades des interventions, les propres évaluations des agriculteurs peuvent fournir des données subrogatives utiles.

Le recueil montre également comment l'approche par les prestations de service peut servir à sélectionner des indicateurs qui peuvent fournir des mesures utiles et faciles à évaluer pour les retombées initiales. Il propose aussi d'utiliser davantage les indicateurs qualitatifs tels que l'accès, l'utilisation et la satisfaction.

Il faut enfin considérer la question de l'évaluation. C'est un exercice qui peut exiger une grande quantité de données, mais il est toujours possible de contourner le problème lorsqu'un pays a une capacité limitée de fourniture de données. Tous les projets/programmes ne nécessitent pas une évaluation exhaustive de leur impact et de telles évaluations, lorsqu'elles s'imposent, peuvent être effectuées sans qu'on soit obligé de rassembler beaucoup plus de données que ce qui a été compilé au cours du processus normal de collecte pour les besoins du suivi – à condition que l'évaluation soit soigneusement planifiée à l'avance. Une bonne évaluation nécessitera presque certainement de combiner les données issues de différentes sources et de se fonder sur un processus de validation triangulaire et d'appréciation de l'importance des messages – souvent incohérents à première vue – produits par des sources variées, pour parvenir à une position mûrement pesée sur l'impact d'une intervention donnée.

Il n'en demeure pas moins que pour la plupart des évaluations et aussi pour les objectifs plus généraux de planification, il importe de disposer d'un ensemble de statistiques basiques sur le secteur agricole et rural qui aille au-delà des mesures des prestations de services, et le recueil souligne cette nécessité. En effet les statistiques de base concernant ces secteurs figurent parmi les données nécessaires, dont celles portant sur la production et le rendement des superficies, les prix, l'utilisation des intrants agricoles, les dépenses publiques pour l'agriculture, la participation de l'agriculture au PIB et le PIB par habitant. Les pays dans lesquels ces données ne sont pas disponibles devraient s'attacher

à les inscrire en priorité dans leurs futurs programmes de renforcement des capacités statistiques. L'annexe 1 présente une liste très complète d'indicateurs qui peut aider ces pays à choisir et privilégier ceux qui leur semblent répondre le mieux à leurs besoins particuliers. Cette liste n'est pas exhaustive et tous les pays ne sont évidemment pas censés adopter et utiliser tous ces indicateurs mais elle offre un vaste choix de possibilités et propose des exemples de bonnes pratiques provenant de différents pays dans le monde.

La dernière partie de l'étude du cadre analytique porte sur le suivi et l'évaluation au niveau international. Elle définit un ensemble de 19 indicateurs prioritaires qui figurent déjà dans la liste des indicateurs et sont désignés comme les indicateurs de base permettant d'assurer le traçage des retombées dans le secteur de l'ADR au niveau international. Ces 19 indicateurs ont été sélectionnés en fonction des facteurs de comparabilité, disponibilité et pertinence. Ils représentent un ensemble de base minimal à valeur universelle et devraient être inclus, dans la mesure du possible, dans tous les programmes nationaux de S&E. Sans cet engagement minimal au niveau des pays, il est impossible d'améliorer la qualité du S&E au niveau international, l'un des objectifs de ce recueil. Cette contrainte ne devrait toutefois pas se révéler trop onéreuse puisque les mêmes indicateurs sont employés pour le suivi au niveau international comme national.

LE CADRE INFORMATIF

Pour répondre aux besoins en données de suivi à chacun des quatre niveaux (intrants, extrants, retombées et impacts), le système de S&E doit se baser sur des informations issues d'un éventail de sources différentes. Ce n'est pas juste que chaque niveau nécessite des indicateurs différents, il faut aussi considérer que les exigences des utilisateurs en matière de périodicité, champ d'application et précision varient selon le niveau de l'indicateur. Par exemple, les indicateurs concernant les intrants servent à étayer le processus décisionnel à court terme. Il faut donc les fournir fréquemment et régulièrement – éventuellement une fois tous les ans à six mois. Cela vaut également pour les indicateurs concernant les extrants, sauf que dans ce cas la période de référence sera vraisemblablement plus longue. Au fur et à mesure que l'on remonte la chaîne des résultats et que l'on commence à recueillir des informations portant plus sur les bénéficiaires que sur les institutions prestataires de services, le travail de collecte des données se complique. Il faut laisser suffisamment de temps à la clientèle pour qu'elle se familiarise avec les services publics et qu'elle commence à les utiliser. Les retombées peuvent être peu apparentes au cours des quelques premières années. Il serait par conséquent envisageable d'organiser un programme à partir d'un calendrier de présentation des informations s'étalant par exemple sur un à deux ans, mais il serait alors important d'amorcer le processus au tout début du projet de manière à pouvoir utiliser le premier rapport pour établir la situation de référence. L'évaluation de l'éventuel impact se fait beaucoup plus tard – souvent des années après l'achèvement du projet. Bien que le cadre temporel soit moins

strict, l'entreprise analytique ne l'est pas et l'expérience montre que du point de vue de la collecte des données, il est crucial qu'un plan général d'évaluation du projet soit arrêté dès le tout début puisqu'il pourrait être nécessaire de mettre en place un schéma expérimental pour tenter d'isoler l'effet «avec/sans» projet.

Le recueil accorde une grande attention à la nécessité d'une solide infrastructure statistique et passe en revue la gamme des différents instruments statistiques exploitables.

L'instrument le plus prisé et le plus évident pour assurer le suivi des retombées des programmes d'ADR est l'enquête auprès des ménages. Cet outil fournit des données qui peuvent être désagrégées pour obtenir des résultats correspondant à divers groupes de populations et présente l'avantage de donner des informations à la fois sur les bénéficiaires et les non bénéficiaires. Il existe plusieurs modèles différents d'enquêtes auprès des ménages, chacun avec ses propres points forts et défauts. Le recueil évalue leurs avantages et inconvénients relatifs, ainsi que leur coût approximatif. Le recensement de la population est l'instrument le plus complet. Bien que de toute évidence il ne convienne pas pour assurer le suivi au jour le jour, le recensement est important parce qu'il peut servir de cadre pour presque toutes les autres activités associées d'enquête auprès des ménages, dont les recensements et enquêtes agricoles. Ces dernières sont extrêmement utiles pour le suivi des programmes d'ADR parce qu'elles représentent généralement la seule manière de suivre l'évolution des niveaux de la production agricole et des rendements. L'enquête intégrée multi-sujets auprès des ménages est une autre forme d'enquête qui est de plus en plus appréciée. Elle constitue en particulier une bonne enquête de référence pour mesurer les niveaux de pauvreté, repérer les problèmes potentiels qu'il faut résoudre et généralement comprendre les mécanismes mis en place par les ménages pour faire face à des conditions de vie difficiles. Son grand inconvénient est toutefois qu'elle est difficile à entreprendre et de nombreux pays ne disposent pas des capacités d'analyse ou d'enquête qui leur permettraient de régulièrement mener à bien des enquêtes aussi complexes et aussi ambitieuses. Il existe toutefois une version plus légère et rapide de l'enquête auprès des ménages qui est de plus en plus couramment employée. Quant aux enquêtes sur les prestations de services, cela fait longtemps qu'elles sont utilisées pour les études de marché, mais leur inscription au répertoire des enquêtes des instituts nationaux de la statistique (INS) est relativement récente. Elles conviennent particulièrement bien au suivi des résultats initiaux. Elles sont aussi faciles à mettre en œuvre et peuvent être refaites tous les ans sans perturber les autres travaux d'enquête entrepris par les INS.

En plus des enquêtes auprès des ménages, un bon système de S&E utilise de nombreux autres outils. Il peut s'agir d'enquêtes auprès des collectivités qui peuvent porter à la fois sur des échantillons probabilistes et non probabilistes, et des enquêtes et études qualitatives telles que des évaluations participatives, des discussions de groupe et des appréciations rapides comme par exemple des enquêtes mobiles à partir d'un véhicule. Les enquêtes basées sur les institutions,

telles que les enquêtes quantitatives sur les prestations de service (EQPS), peuvent aussi jouer un rôle important pour la mise en évidence des contraintes liées à l'offre, tout comme l'analyse des documents administratifs.

Le message essentiel proposé par ce recueil est qu'il n'existe pas d'instrument unique qui puisse répondre à toutes les exigences et que les systèmes de suivi, quels qu'il soient, devront vraisemblablement faire appel à des indicateurs issus de plusieurs sources – à la fois formelles et informelles. La mise en place des capacités nécessaires pouvant demander un certain temps, le recueil propose plusieurs possibilités de méthodes simplifiées pour les pays dont les systèmes statistiques sont peu développés.

Dans de nombreux pays, les INS se sont enlucés dans un cercle vicieux parce que les utilisateurs ont été découragés par les retards, imprécisions et lacunes des produits statistiques. Dans un certain nombre de cas, ces insuffisances ont amené les utilisateurs à mésestimer les efforts des INS et, dans la foulée, à cesser de renvoyer des informations sur les améliorations à apporter aux bases de données. Cela a inévitablement entraîné un effet de contagion négatif en réduisant les ressources disponibles pour les statistiques et par conséquent les capacités des INS. L'avenir semble toutefois plus prometteur et tout semble vouloir indiquer que les INS pourront, s'ils sont aidés, renforcer leurs capacités et satisfaire les nouvelles demandes d'informations qu'exige le suivi des stratégies nationales de développement.

LE CADRE INSTITUTIONNEL

Le dernier défi à relever pour le renforcement des compétences de S&E n'est pas d'ordre technique ni conceptuel mais touche à la gestion. Il s'agit de veiller à ce que les structures d'incitation et les capacités institutionnelles nécessaires soient mises en place pour permettre la réalisation de ces travaux. Que les pays disposent déjà d'un programme permanent et actif de S&E ou qu'ils en créent un à partir de rien, ils ont besoin de passer régulièrement en revue toutes les activités de S&E en cours. Cela peut mettre en évidence un certain nombre de structures apparemment antagoniques ou faisant double emploi mais l'objectif devrait être inclusif plutôt qu'exclusif et viser à créer un réseau d'institutions engagées dans le S&E.

Il est indispensable d'avoir à la base un service central de S&E détenant la responsabilité de coordonner les différentes initiatives. L'une des plus importantes fonctions d'un tel service serait de favoriser et d'encourager la demande de S&E, mais il devrait en même temps contribuer à établir des relations plus étroites avec les fournisseurs de données au sein des systèmes statistiques nationaux (SSN).

En dépit de nombreuses sphères d'intérêts communs, il semble que dans de nombreux pays il existe deux groupes d'intérêts séparés et distincts possédant chacun ses propres manières de faire – ceux qui s'occupent des statistiques et les responsables du S&E. Même s'ils travaillent sur des thèmes parallèles, ils ne communiquent pas nécessairement et peuvent ne pas travailler ensemble.

En même temps que s'éveillait l'intérêt pour le S&E des programmes nationaux de développement, un intérêt parallèle s'est manifesté pour la réhabilitation des SSN. Par SSN on entend tous les organismes et institutions qui participent d'une manière ou d'une autre à l'établissement de la banque nationale de données statistiques, dont, entre autres, les ministères d'exécution, les douanes et l'accise et la Banque centrale. Les SSN reposent essentiellement sur les INS. De nombreux pays mettent maintenant en place des stratégies nationales de développement statistique (SNDS) en les intégrant dans les processus nationaux des politiques de développement, une approche étroitement liée aux principes qui sous-tendent le développement des capacités nationales de S&E.

LE RÔLE DES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT

Les bailleurs de fonds ont été parmi les plus ardents défenseurs de la mise en place de procédures efficaces de S&E et de la création de solides capacités de S&E. Ils ont également appuyé avec force le renforcement des capacités statistiques nationales mais, dans bien des cas, leurs efforts ont été contre-productifs parce que mal coordonnés. Tous les principaux bailleurs de fonds ont toutefois souscrit au Plan d'action de Marrakech pour les statistiques (OCDE, 2004) par lequel les bailleurs de fonds se sont engagés à travailler en collaboration pour soutenir les pays dans la préparation des SNDS.

NOUVEAUX DÉFIS

Il n'est pas possible de clore le débat sur l'évolution du rôle du S&E sans évoquer trois nouveaux défis qui ne cessent de prendre de l'importance. Le premier est lié à l'impact du transfert des responsabilités et de la décentralisation sur le S&E. De nombreux pays conduisent maintenant des politiques de décentralisation généralisées visant à rapprocher les gouvernements des populations et à améliorer la transparence et la responsabilisation. Les conséquences d'une telle mutation sont lourdes pour le S&E qui doit faire face à l'obligation de fournir des indicateurs à des niveaux de désagrégation à beaucoup plus petite échelle. Lorsque les données proviennent de documents administratifs, la fourniture d'indicateurs peut ne pas poser de gros problèmes, mais lorsqu'elles sont issues d'enquêtes statistiques, une augmentation considérable de la taille des échantillons pourrait s'imposer, ce qui pourrait alors nécessiter que la manière dont les données sont collectées soit entièrement repensée. Le second défi à considérer touche à la participation des collectivités dans le S&E. Au fur et à mesure que l'intérêt pour des projets de développement pilotés par les collectivités continue à prendre de l'ampleur, la demande d'une prise en charge du S&E par les collectivités, qui permettrait à celles-ci de s'occuper elles-mêmes de leur propre S&E, se développe parallèlement. Il est vraisemblable que d'importants développements technologiques seront appelés à se produire dans ce domaine. Enfin, il y a le défi du suivi et de l'évaluation des programmes d'ADR au niveau mondial ou international. Le suivi des objectifs internationaux/mondiaux

relève de la responsabilité des institutions internationales de développement, dont les organismes spécialisés des Nations Unies, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI) mais au bout du compte ces organisations sont tributaires des SSN qui leur fournissent les données de base. Le rapport entre institutions nationales et internationales oeuvrant dans le suivi n'est pas hiérarchique, mais plutôt complexe et symbiotique. Tout bien considéré, la force du réseau mondial de S&E ne peut dépasser la force de son maillon le plus faible. Les organismes internationaux ont donc tout intérêt à veiller à ce que la capacité des institutions nationales soit renforcée.

MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE DE S&E EN AGRICULTURE ET DÉVELOPPEMENT RURAL


Le recueil met l'accent sur le fait qu'un système élaboré de S&E est bien plus qu'un simple système de traçage permettant de mesurer la performance et les retombées. Ces activités doivent être replacées dans le contexte d'une approche cyclique de la gestion, selon laquelle:

- la planification implique l'élaboration des choix stratégiques à la lumière des performances passées;
- la mise en œuvre comprend le suivi continu de la performance et l'évaluation périodique qui offrent des possibilités d'apprentissage et d'ajustement;
- la notification des résultats sert à la fois pour la gestion interne et pour la responsabilisation externe envers les parties intéressées, y compris la société civile. Cette phase donne aussi aux responsables et aux parties intéressées l'occasion de réfléchir sur ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas – un processus d'apprentissage et d'ajustement qui peut profiter au prochain cycle de planification.

Le dernier chapitre du recueil décrit les éléments essentiels d'une stratégie de S&E pour l'ADR et définit les principales étapes à suivre pour mettre en place une telle stratégie:

- évaluation des capacités actuelles de S&E et diagnostic;
- examen des indicateurs selon la méthodologie décrite au chapitre 2 et, au besoin, les indicateurs proposés à l'annexe 1;
- examen des données, sources et lacunes actuelles. L'évaluation devrait comprendre une analyse de la qualité et de l'opportunité des données et s'appuyer sur l'information proposée au chapitre 3;
- élaboration de plans d'action mettant en rapport les activités de S&E de toutes les institutions concernées – comme l'indique le chapitre 4;
- examen des ressources nécessaires;
- définition d'un système pour surveiller la performance du plan d'action de S&E.

En fait, le recueil propose que les pays définissent une stratégie permettant d'élaborer une capacité nationale de S&E qui fasse partie intégrante de



leur stratégie globale pour l'ADR. Cela devrait se solder par une meilleure compréhension de ce qui fonctionne et de ce qui ne fonctionne pas, qui aboutirait directement à une meilleure planification des futurs programmes et projets. Cette approche permettra également une meilleure mise en œuvre des programmes en délivrant des avertissements opportuns suggérant la nécessité de réattribuer les ressources lorsque les résultats réels s'écartent des résultats attendus.

CHAPITRE 1

L'ÉVOLUTION DU S&E DANS LE SECTEUR DU DÉVELOPPEMENT

Le chapitre s'ouvre sur la question «Qu'est-ce que le S&E?» et s'attache ensuite à démontrer comment le sens du S&E varie selon les groupes. Il propose ensuite une description de l'évolution du S&E au cours des vingt dernières années, des débuts de cette discipline en tant qu'outil d'évaluation axé sur les projets jusqu'à sa forme actuelle qui sert à assurer le traçage des programmes multisectoriels nationaux de développement tels que les stratégies de lutte contre la pauvreté.

QU'EST-CE QUE LE S&E?

Selon l'ancienne histoire des aveugles et de l'éléphant, un groupe d'hommes aveugles touche un éléphant pour déterminer sa vraie nature. Chacun touche une partie différente. Celui qui tâte une patte dit que l'éléphant est comme un pilier; celui qui tâte la queue dit que l'éléphant est comme une corde; celui qui tâte la trompe dit que l'éléphant est comme une branche d'arbre; celui qui tâte l'oreille dit que l'éléphant est comme un éventail; celui qui tâte le ventre dit que l'éléphant est comme un mur; et celui qui tâte la défense dit que l'éléphant est comme un tuyau dur. Chacun estime savoir ce qu'est un éléphant mais ils sont en complet désaccord sur la question. Tous ont en partie raison, et pourtant ils ont tous tort.

L'histoire des aveugles et de l'éléphant pourrait s'appliquer au S&E. Demandez à six différentes personnes ce qu'est le S&E et vous obtiendrez six réponses différentes! Il a un sens différent pour chacun: c'est un outil de gestion; il améliore la planification; c'est de la recherche appliquée; c'est un outil pour améliorer la gouvernance et la responsabilisation; il responsabilise les collectivités; il assure le suivi des objectifs mondiaux. En fait, il traite de tous les sujets ci-dessus et inclut la supervision de projets, la surveillance financière, les enquêtes et statistiques, les SIG, l'analyse sociale et la définition et le suivi des objectifs nationaux de développement. Cela étant, il représente davantage que la somme de tous ses composants.

Cette histoire reflète aussi le S&E sur un autre aspect. Elle montre la difficulté de comprendre la réalité à partir d'informations partielles, ce qui illustre bien l'un des principaux messages de ce recueil, qui du début à la fin met l'accent

sur l'importance du partage de l'information et de la validation triangulaire des données issues de sources différentes et sur la nécessité de considérer avec circonspection les sources uniques d'information. Cela vaut aussi bien pour l'information qualitative que quantitative. Chaque type de source possède ses propres points forts et insuffisances. Par exemple, dans le domaine du suivi de la

Encadré 1. Définitions du suivi et de l'évaluation: 1984-2002

1984

Le suivi est une appréciation continue à la fois du fonctionnement des activités d'un projet au regard des calendriers de mise en œuvre et de l'utilisation des intrants du projet par les populations visées au regard des prévisions à la conception. C'est une activité interne au sein d'un projet, une partie essentielle des bonnes pratiques de gestion et par conséquent une partie intégrale de la gestion au jour le jour.

L'évaluation est une appréciation périodique de la pertinence, de la performance, de l'efficacité et de l'impact d'un projet au regard des objectifs fixés. Elle passe généralement par des comparaisons nécessitant des informations externes au projet – en temps, superficie ou population.

(FIDA, 1984)

2002

Le suivi peut se définir comme une fonction permanente qui utilise la collecte systématique des données sur des indicateurs précis pour fournir aux responsables et aux principales parties intéressées d'une intervention de développement en cours des indications concernant la progression vers la satisfaction des objectifs et l'avancement de l'utilisation des fonds alloués. Le suivi représente ainsi le traçage régulier des intrants, activités, extrants, retombées et impacts des activités de développement au niveau des projets, programmes, secteurs et pays. Cela comprend le suivi des progrès accomplis par un pays par rapport aux Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) ou d'autres mesures nationales de la réussite du développement.

L'évaluation peut se définir comme un processus permettant d'établir la valeur ou l'intérêt d'une activité, d'une politique ou d'un programme de développement pour déterminer la pertinence des objectifs, l'efficacité de la conception et de la mise en œuvre, l'efficience ou l'utilisation des ressources et la durabilité des résultats. Une évaluation devrait permettre l'incorporation des enseignements tirés du processus décisionnel des partenaires et des bailleurs de fonds.

(OCDE, 2002)

pauvreté, les messages issus des études qualitatives réalisées par l'observation des participants donnent souvent des résultats qui semblent ne pas concorder avec les conclusions des enquêtes statistiques «objectives» auprès des ménages. Il est alors tentant de rejeter l'une ou l'autre de ces informations (en général les données qualitatives) en estimant qu'elles sont fausses, ce qui serait probablement une erreur. La mesure et le suivi des niveaux de vie sont une entreprise très complexe en raison de la nature protéiforme du sujet. Lorsqu'on tente d'interpréter les messages provenant de différentes sources, on a parfois l'impression d'essayer de comparer des pommes et des oranges. Toutefois, l'examen attentif et la comparaison des deux sources révèlent souvent des indices importants et montrent que loin de se contredire, elles soulignent en fait des aspects différents de la pauvreté et offrent des informations qui sont complémentaires. La clef est de ne pas faire mauvais usage d'un instrument unique et de ne pas s'attendre à ce qu'il réponde à des questions auxquelles il n'a jamais été censé répondre.

La première mission du recueil est par conséquent de veiller à ce que tout le monde ait la même compréhension des problèmes que le S&E est légitimement censé pouvoir résoudre. Il existe des définitions différentes du S&E dans divers textes, ce qui ajoute encore à la confusion. La plus claire et la moins ambiguë des premières tentatives de définition se trouve dans l'ouvrage *Guiding principles of the design and use of monitoring and evaluation in rural development projects and programmes*, produit en 1985 par le FIDA en collaboration avec la FAO et la Banque mondiale (FIDA/FAO/Bm, 1985). L'encadré 1 compare les définitions élaborées en 1984 avec celles qui ont été révisées et mises à jour par le Réseau du CAD sur l'évaluation du développement (OCDE, 2002), presque vingt ans plus tard.

Les termes utilisés sont différents mais les concepts sont globalement les mêmes. Ce qui a changé, c'est la façon dont les concepts de S&E sont mis en application. Auparavant, l'accent était mis sur le projet – une initiative de développement relativement autonome dans un cadre temporel limité avec des objectifs clairement définis. A l'heure actuelle, la portée des efforts de S&E est beaucoup plus étendue et englobe le S&E des plans et programmes sectoriels, des stratégies nationales de développement et même des Objectifs du millénaire pour le développement de niveau international.

Il importe également de noter que l'idée du S&E en tant qu'outil de surveillance au sens de vérification est exclue des définitions, des plus anciennes comme des plus récentes. Lorsqu'un service de S&E existe, il n'est pas considéré comme un organisme externe mais intégré à la structure de gestion du projet et utilisé comme ressource susceptible de fournir des informations importantes sur la mise en œuvre et l'exécution du projet. La fonction d'un service de S&E est de soutenir la

Le S&E, d'un simple ensemble d'outils de gestion des projets, est devenu un élément essentiel des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté.

gestion en créant et maintenant des SIG adaptés et en veillant à ce qu'ils fournissent des données fiables en temps opportun. Une gestion solide exige un bon SIG; il faut aussi que la fonction de suivi soit effectuée à partir des données provenant du SIG. Ces systèmes comprennent les principaux dossiers matériels et financiers, les détails des intrants et services fournis aux bénéficiaires ou clients (par exemple, crédits ou conseils en vulgarisation) et les données issues des enquêtes et autres mécanismes de collecte des données conçus spécialement pour recueillir l'information auprès des utilisateurs des services.

Le suivi et l'évaluation sont des activités étroitement liées mais néanmoins distinctes.

L'évaluation est considérée comme une fonction distincte mais liée au suivi. Les évaluations peuvent être simples ou complexes. Il en existe de plusieurs sortes, toutes différentes, qui vont des courtes révisions sommaires des documents et des vérifications des résultats aux évaluations à grande échelle des impacts. Les évaluations d'impact peuvent jouer un rôle crucial dans l'augmentation du savoir sur ce qui fonctionne et ne fonctionne pas. Elles peuvent être extrêmement utiles mais elles ne sont pas faciles à mener. Elles mettent à contribution les SIG pour obtenir les données permettant d'établir des comparaisons sur de longues périodes et par rapport à des informations de «contrôle » comparables, mais elles s'appuient aussi sur les informations fournies par la clientèle – les bénéficiaires visés. Elles sont donc subordonnées à l'obtention des informations de référence. A l'origine, il était implicitement entendu que les services de S&E d'un projet assureraient elles-mêmes les enquêtes de référence et répéteraient l'opération à la fin du projet, ce qui permettrait d'attribuer les différences éventuelles au projet. La plupart du temps, les choses se sont révélées beaucoup plus compliquées que prévu. Dans de nombreux cas, l'enquête, trop ambitieuse, a exigé des années et non des mois pour se terminer. Parfois la seconde enquête n'a jamais été réalisée ou, lorsqu'elle l'avait été, on a découvert que l'ampleur des erreurs d'échantillonnage et de celles non dues à l'échantillonnage, une fois mises ensemble, dépassait le changement réel que l'enquête était censée détecter.

Le rapport entre suivi et évaluation continue de faire débat, même à l'heure actuelle. D'un côté il y a ceux qui privilégient le suivi et considèrent essentiellement le S&E comme un système de soutien à la gestion dont le principal objectif est de fournir des indicateurs pertinents et opportuns. De l'autre on trouve ceux qui soutiennent avec des arguments tout aussi forts que la fonction essentielle du S&E devrait être la réalisation d'évaluations d'impact efficaces permettant de tirer des enseignements utiles pour l'avenir. Et puis il y a ceux qui pensent que les systèmes de S&E devraient remplir ces deux fonctions. Cette voie médiane est la plus habituellement prise – un compromis raisonnable où il faut toutefois garder continuellement à l'esprit

Le bien fondé d'un système de S&E se mesure par la satisfaction de la clientèle.

le risque de trop disperser les ressources en essayant d'atteindre de multiples objectifs et, d'en fin de compte, n'en remplir aucun.

En résumé, le principe fondamental est que le suivi est une activité permanente et que l'évaluation est une action périodique, effectuée à des moments précis du cycle du projet (annuellement, à mi-parcours, à la fin) ou obligatoirement après l'achèvement du projet (évaluation de l'impact). En termes généraux, le S&E est une activité dont la principale fonction est de fournir des informations appropriées au bon moment aux utilisateurs qui ont des décisions à prendre et d'améliorer ainsi leur processus décisionnel. Le S&E, comme tous les autres services, ne peut fonctionner efficacement que s'il répond à une demande. Comment savoir si le système fonctionne efficacement ou non? A long terme, il faut chercher des signes indiquant une amélioration de la planification, de l'attribution des ressources et de l'administration des programmes de développement, qui découle des enseignements de l'expérience. A court terme, on se fonde sur la satisfaction des utilisateurs. Si le nombre de personnes connaissant les données de S&E augmente et qu'un nombre croissant de personnes utilise réellement ces données, la conclusion qui s'impose est que le système fournit un service utile.

QUI SONT LES UTILISATEURS?

Plus le système de gouvernement est ouvert ou intégrateur, plus l'éventail des utilisateurs peut s'élargir. Au début, le principal intérêt d'un système de S&E peut être la gestion des budgets et la budgétisation fonctionnelle mais au fur et à mesure du développement du programme ou du projet et de l'accroissement du nombre de bénéficiaires, l'intérêt pour les données de S&E augmente aussi. Parmi les utilisateurs figurent tous ceux qui s'intéressent au projet pour des raisons de finances ou de gestion (bailleurs de fonds, gouvernements) ainsi que les bénéficiaires, les médias, la société civile dans son ensemble et ses représentants (parlement).

Au début, il peut toutefois être difficile d'éveiller l'intérêt. Dans les premiers temps, la demande d'informations de S&E de qualité n'émanait que de sources extérieures dans de nombreux pays. Les bailleurs de fonds étaient poussés, dans leurs pays, par un électorat qui voulait s'assurer que les fonds d'aide étaient bien utilisés pour ce à quoi ils étaient destinés et permettaient d'obtenir des résultats. Dans les pays en développement dans lesquels des systèmes de S&E étaient en cours d'installation, ils soulevaient toutefois peu d'intérêt. Même dans les projets comportant un élément de S&E piloté par les bailleurs de fonds, leurs directeurs avaient des opinions partagées sur sa valeur et avaient tendance à considérer le S&E comme un service grevant leurs ressources ou, pire encore, comme un informateur imposé par l'extérieur. Nous avons fait du chemin depuis cette époque mais il n'en demeure pas moins qu'aucun système ne peut être durable sans une demande émanant du pays concerné. Par conséquent, l'une des premières conditions du succès du S&E est de stimuler et de cultiver la demande. Cela voudra vraisemblablement dire que des mesures devront être prises pour mettre sur pied un solide programme de sensibilisation pour

Encadré 2. Comment les conclusions du S&E peuvent-elles aider les gouvernements et les parties intéressées?

Conclusions du S&E:

- appuyer la prise de décisions et en particulier la prise de décisions budgétaires, la budgétisation fonctionnelle et la planification nationale. Ces processus mettent en évidence les priorités gouvernementales parmi les demandes concurrentielles des citoyens et des divers groupes sociaux. L'information issue du S&E peut aider les délibérations du gouvernement en indiquant les types d'activités gouvernementales les plus rentables telles que les différentes sortes de programmes pour l'emploi, d'interventions pour la santé ou de paiements conditionnels par transfert de fonds. Parmi les dispositions décrivant une telle utilisation des informations du S&E figurent l'élaboration des politiques fondée sur la connaissance des faits, la budgétisation basée sur les résultats et la budgétisation fonctionnelle;
- aider les ministères gouvernementaux dans leurs travaux d'élaboration et d'analyse des politiques et de développement des programmes;
- aider les ministères gouvernementaux et les organismes à gérer les activités au niveau des secteurs, programmes et projets. Cela comprend la prestation de services gouvernementaux et la gestion du personnel. Le S&E détermine l'utilisation la plus efficace des ressources disponibles et peut servir, par exemple, à repérer les difficultés de mise en œuvre. Les indicateurs de performance peuvent servir à faire des comparaisons de coûts et de performances – parangonnage des performances – entre les différents services, régions et districts administratifs. Il est également possible de faire sur la durée des comparaisons permettant de déterminer les bonnes et mauvaises pratiques et celles qui sont prometteuses, ce qui peut alors susciter une recherche des raisons de cette performance. On détermine ces raisons grâce à des évaluations ou examens. C'est la fonction d'apprentissage du S&E, souvent appelée gestion «basée» ou «axée sur les résultats»;
- améliorer la transparence et soutenir les rapports de responsabilisation en révélant dans quelle mesure le gouvernement a atteint les objectifs prévus. Le S&E fournit les renseignements essentiels nécessaires pour soutenir de forts rapports de responsabilisation, par exemple du gouvernement au parlement ou au congrès, à la société civile et aux bailleurs de fonds. Le S&E favorise également les rapports de responsabilisation à l'intérieur du gouvernement, par exemple entre les ministères sectoriels et les ministères centraux, au sein des organismes et ministères sectoriels et entre les ministres, responsables et personnels. Une forte responsabilisation peut à son tour susciter les incitations nécessaires pour l'amélioration de la performance

Banque mondiale, 2007

informer les groupes d'utilisateurs potentiels des bénéfices qu'ils pourraient retirer d'un environnement axé sur les résultats. Le S&E a donc cessé d'être une activité marginale pour devenir un pilier important du SCP. Comme le montre l'encadré 2, le SCP peut faire ressortir la nécessité d'obtenir de bonnes données de S&E pour: (i) appuyer la prise de décisions d'ordre budgétaire; (ii) contribuer à l'élaboration des politiques et au développement des programmes; (iii) soutenir la gestion des programmes sectoriels; et (iv) indiquer si les programmes contribuent véritablement à une amélioration des niveaux de vie et du bien-être dans le pays. Il faut toutefois noter que le processus consistant à réorienter un pays ou une culture pour qu'il apprécie à sa juste valeur un système de gouvernement axé sur les résultats peut être long et ardu. En résumé, le suivi des informations et des conclusions des évaluations peut participer à la mise en place d'une gouvernance saine de bien des manières, dont les principales sont l'élaboration des politiques fondée sur la connaissance des faits (y compris la prise de décisions budgétaires), le développement des politiques, la gestion et la responsabilisation.

COMMENT LE S&E A-T-IL ÉVOLUÉ?

A ce stade il pourrait être utile de se plonger dans une leçon d'histoire. Dans la description qui suit de l'évolution du S&E au cours des dernières décennies, on a regroupé par souci de clarté les étapes de ce processus en plusieurs phases distinctes. Cette simplification exagérée masque le fait que le progrès n'est ni séquentiel ni linéaire, mais elle permet de montrer l'évolution des idées et l'élargissement des attentes au fil du temps.

Au début: le S&E fondé sur les projets

Les premiers signes d'un intérêt pour le S&E des projets d'ADR se sont clairement manifestés au milieu des années 70. A cette époque, c'était un intérêt strictement fondé sur les projets et on s'accordait à reconnaître que ceux-ci pourraient être mieux conçus et gérés avec l'aide d'un solide programme de S&E. Dans bien des cas, cela passait par la création d'un service spécialisé de S&E.

Pendant cette phase initiale de l'évolution du S&E, son principal objectif était de servir d'outil de gestion permettant d'obtenir un retour d'information en temps opportun et d'avertir si le projet était ou non sur la bonne voie. Tout en prônant la nécessité de mesurer les retombées, on s'intéressait surtout au suivi des intrants et extrants. Le descriptif du projet était considéré davantage comme un schéma directeur que comme une feuille de route. Si la planification était bien faite, la principale utilité du S&E était de renvoyer en temps opportun des informations indiquant que la mise en œuvre du projet était conforme aux attentes – et si ce n'était pas le cas, d'envoyer rapidement

Dans les années 70, l'intérêt pour le S&E était strictement fondé sur les projets: son principal objectif était de servir d'outil de gestion.

un avertissement en ce sens. C'est encore, même à l'heure actuelle, un aspect important du S&E.

L'horizon s'élargit: le S&E à l'échelle des programmes et secteurs

Au début des années 90, l'administration de l'aide au développement a évolué et cela a entraîné un changement d'orientation du projet au programme à l'échelle de tous les secteurs. L'aide programmatique, sous forme de prêts ou de subventions, est devenue de plus en plus courante parce qu'on a estimé que l'assistance fondée sur les projets ne parvenait pas à résoudre les plus importants problèmes

Le passage de l'aide du niveau du projet à celui du programme a eu d'énormes répercussions sur le système de S&E.

systemiques ni à créer l'environnement propice aux investissements nécessaires au développement durable et à l'amélioration des niveaux de vie sur le long terme. Cela n'a pas mis fin aux projets – qui ont en fait continué à se développer – mais l'approche sectorielle (AS) est devenue un moyen de plus en plus courant de favoriser et de coordonner la planification du développement à l'échelle de la nation et de tous les secteurs. Ces modèles de développement ont accordé une plus grande

souplesse potentielle aux gouvernements et organismes de mise en oeuvre des programmes, mais il a fallu concevoir des systèmes efficaces de notification et de retour d'information qui fassent partie intégrante des programmes.

L'un des résultats de l'approche sectorielle a été le recentrage de nombreuses activités de S&E du niveau du projet au niveau sectoriel. Le suivi et l'évaluation sont devenus des fonctions relevant des ministères sectoriels et des services appropriés de S&E ont été créés au niveau des ministères. Parfois les services sectoriels ont entièrement remplacé les services des projets, et parfois non. On a créé un réseau de services de S&E qui a permis aux services des projets de copier leurs rapports ou de les envoyer directement aux services sectoriels de S&E. On a

L'attention s'est tournée vers les bénéficiaires, ce qui a nécessité de meilleures données et davantage d'outils.

constaté que la nature du rapport entre les services des projets et le service sectoriel variait notablement d'un pays à l'autre. Rigide et hiérarchique dans certains pays, ce rapport était beaucoup plus souple dans d'autres. Mais en général l'ancienne coutume consistant à permettre à chaque projet de concevoir et mettre en oeuvre ses propres méthodes de S&E a été remplacée par une approche plus centralisée garantissant que tous les programmes et projets suivent les mêmes méthodes et respectent les

mêmes formes de rapports afin que les statistiques puissent être compilées dans les rapports sectoriels. Les partenaires du développement ont aussi dû accepter un format standard plutôt que d'insister pour que leurs propres modèles de rapports soient utilisés.

Dans les années 90, le concept d'une gestion fondée sur les résultats s'est aussi répandu, avec pour conséquence un changement d'orientation et le remplacement du suivi des intrants et extrants par la mesure des «résultats» – une tâche beaucoup plus difficile. Cet élargissement des attentes a marqué un grand changement par rapport à l'état de choses antérieur. Il avait été possible, jusqu'à ce moment, de produire une grande partie des données à partir des systèmes internes de notification. Après cela, il a fallu réorienter le S&E et reporter l'intérêt du projet sur la clientèle ou le bénéficiaire visé pour mesurer les résultats des activités des projets. Il a alors fallu avoir recours à un éventail beaucoup plus large de sources de données et d'outils d'analyse des données, et en particulier entreprendre des enquêtes et des entretiens avec les bénéficiaires, ce qui exigeait un niveau d'expertise et de formation dont les services de S&E des projets, et même les services de S&E des ministères sectoriels, ne disposaient généralement pas. La plupart des personnels de S&E n'avaient ni le temps, ni la formation ni les ressources nécessaires pour aborder ce genre de travail. Il devenait indispensable de faire intervenir de nouveaux acteurs dotés d'une meilleure expertise technique.

L'un de ces nouveaux acteurs était l'INS. La fonction essentielle d'un INS avait toujours été de servir de source fondamentale et d'entrepôt de toutes les statistiques nationales officielles. C'était, dans la plupart des pays, des organismes gouvernementaux disposant d'une autonomie limitée, produisant essentiellement les comptes nationaux, un relevé annuel des statistiques et les résultats publiés des enquêtes ou recensements qu'ils avaient réalisés récemment. Les INS semblaient être, dans de nombreux pays, les seules institutions possédant des connaissances et capacités suffisantes pour collecter et traiter les données à l'échelle qu'exigeait le projet. On avait pensé qu'il serait possible que les projets se greffent sur les infrastructures d'enquête auprès des ménages des INS et que les enquêtes des INS soient utilisées pour mesurer les résultats des projets, ou qu'ils engagent des enquêtes spéciales pour le projet. Dans les deux cas, les retombées se sont généralement révélées décevantes. Dans l'ensemble, les offices statistiques étaient sollicités au-delà de leur capacité et manquaient de ressources, et n'ont pu se montrer à la hauteur de la tâche. La ponctualité et le respect des délais n'étaient pas des qualités couramment associées aux INS à court de ressources – l'adaptabilité non plus. Un autre problème était que les données fournies étaient généralement trop «macro» et insuffisamment désagrégées pour les besoins du S&E. Leurs données pouvaient participer à la performance générale des programmes nationaux et sectoriels de développement, mais elles n'étaient généralement pas assez précises pour être utiles à la mesure des retombées d'interventions spécifiques de développement. Soit elles n'étaient pas reprises avec suffisamment de régularité pour permettre des comparaisons sur la durée, soit elles ne pouvaient être suffisamment désagrégées

La première implication des INS n'a pas été particulièrement réussie.

pour permettre la comparaison entre différents sous-groupes de la population. Le dialogue entre les fournisseurs nationaux de données et les utilisateurs des données était difficile et a provoqué de fréquentes déceptions.

L'émergence du suivi de la pauvreté

La préoccupation concernant le problème de la pauvreté est une autre influence qui a commencé à se manifester au cours des années 90. Traditionnellement, le principal objectif des pays en développement était «le développement par la croissance», mais dans les années 90, c'est devenu «la croissance et la réduction de la pauvreté». Viser seulement la richesse ne suffisait plus. Il apparaissait de plus en plus clairement qu'il fallait aussi lutter contre la pauvreté et protéger

les plus pauvres. Cela exigeait la création d'une nouvelle branche de l'activité de suivi: le suivi de la pauvreté. C'était une entreprise complexe et difficile à réaliser qui, pour l'essentiel, s'appuyait sur le traçage des niveaux de vie en envisageant la possibilité d'anticiper la direction dans laquelle ils évolueraient probablement par l'effet de la politique macroéconomique. L'un des éléments moteurs sous-jacents était le souci que les programmes d'ajustement structurel – mis en vigueur dans de nombreux pays pour redresser les déséquilibres économiques et

améliorer la compétitivité internationale – puissent imposer des contraintes excessives à quelques-uns des éléments les plus vulnérables de la population.

La plupart des pays ont commencé à assurer un suivi de la pauvreté avec très peu de connaissances et de capacités. L'appui des bailleurs de fonds a essentiellement porté sur l'aide à la conception et à la mise en œuvre d'enquêtes multi-sujets auprès des ménages utilisant la mesure de la consommation du ménage comme l'indicateur de choix pour mesurer la pauvreté. Seuls les INS avaient la capacité d'entreprendre des enquêtes nationales auprès des ménages à une telle échelle, mais dans la plupart des cas, ils ne pouvaient pas en assurer l'analyse.

Avec le temps, des outils qualitatifs et quantitatifs se sont ajoutés, dont les évaluations participatives de la pauvreté, la cartographie de la pauvreté et le traçage des indicateurs de base sur la durée, et pour lesquels il a fallu faire appel à d'autres institutions, par exemple des établissements universitaires et des ONG. Afin de coordonner toutes ces activités, les pays ont commencé à aménager des Services nationaux de suivi de la pauvreté. Tous ces efforts ont donné des résultats mitigés mais ont néanmoins permis la mise en place d'une capacité globale. Il est toutefois intéressant de noter que la création de capacités nationales de suivi de la pauvreté restait indépendante et séparée des autres efforts de

Le suivi de la pauvreté a été lancé dans les années 90 pour étudier les effets du développement économique sur les niveaux de vie.

Le S&E devient un élément distinct et déterminant du développement.

développement des capacités de S&E et qu'il y avait très peu de communication entre ces deux actions... cela jusqu'au nouveau millénaire.

Suivi des stratégies de réduction de la pauvreté: développement des capacités nationales de S&E

Au tournant du millénaire, la place accordée à l'atténuation de la pauvreté était passée du stade marginal à celui de préoccupation majeure pour presque tous les pays. On a fixé pour premier Objectif du millénaire pour le développement la diminution de moitié de la pauvreté dans le monde d'ici 2015. A l'échelle des pays, les Stratégies nationales de lutte contre la pauvreté (SLP) ont été mises sur pied pour servir de cadre à l'élaboration d'un projet de «croissance favorisant les pauvres» (encadré 3). Les premières expériences de mise en place de systèmes de suivi de la pauvreté au niveau des pays se sont avérées cruciales pour l'instauration et la mise en œuvre réussie des SLP nationales. Les évaluations de la pauvreté ont permis de localiser les groupes les plus vulnérables.

La coordination des activités de S&E entre les secteurs et à l'intérieur de chaque secteur demeure une entreprise ardue.

Le nouveau millénaire a vu le rapprochement des efforts de S&E basés sur les projets et les secteurs grâce aux activités de suivi de la pauvreté. Cela s'est traduit par l'émergence de programmes nationaux de S&E axés sur le suivi des résultats des SLP. C'est à ce moment que le S&E a commencé à être considéré comme un élément distinct et déterminant du développement et comme une composante essentielle des SLP. La demande nationale, demeurée restreinte jusqu'à cette période, a commencé à augmenter – et cela a entraîné une prise de conscience du fait que l'information issue du S&E ne devrait pas simplement être un outil réservé aux responsables de l'élaboration des politiques et de la planification mais devrait être facilement accessible aux représentants du public et de la société civile. C'est ainsi que les systèmes de S&E ont commencé à devenir un outil favorisant la bonne gouvernance et la responsabilisation.

Encadré 3. Cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP)

Les cadres stratégiques de lutte contre la pauvreté (CSLP) sont préparés par les gouvernements des pays à faible revenu dans le cadre d'un processus participatif où interviennent les parties intéressées de chaque pays et les partenaires externes du développement, dont le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale. Un CSLP décrit les politiques et

continue

programmes macroéconomiques, structurels et sociaux qu'un pays mettra en œuvre sur plusieurs années pour favoriser une croissance à large assise et réduire la pauvreté, et met en évidence les besoins financiers externes et les sources de financement qui leur sont associés.

A quoi servent les CSLP?

L'économie mondiale a connu une croissance régulière au cours des dernières décennies, ce qui a apporté une prospérité généralisée et permis à des millions de personnes de sortir de la pauvreté, en particulier en Asie. Il est néanmoins prévu que la population mondiale augmente d'environ deux milliards de personnes au cours des prochaines 25 années, dont la plupart naîtront dans les pays en développement et les économies de marché émergentes. Sans efforts conjugués des pays, par des politiques saines, et des partenaires du développement pour augmenter leur soutien aux efforts nationaux, un grand nombre de ces personnes seront condamnées à la pauvreté.

L'approche des CSLP, engagée par le FMI et la Banque mondiale en 1999, permet de mettre en place une stratégie globale fondée sur les pays pour réduire la pauvreté. Elle vise à établir le maillon indispensable entre les interventions publiques nationales, l'aide des bailleurs de fonds et les retombées de développement nécessaires pour atteindre les Objectifs du millénaire pour le développement (OMD) des Nations Unies qui visent à diminuer de moitié la pauvreté entre 1990 et 2015. Les CSLP constituent la base opérationnelle des prêts concessionnels et des allègements de dette du Fonds et de la Banque relevant de l'initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTÉ). Ils sont accessibles sur les sites web du FMI et de la Banque mondiale en accord avec le pays membre.

Principes de base de l'approche des CSLP

L'approche des CSLP, qui repose sur cinq principes de base, exige que les stratégies de réduction de la pauvreté soient:

- **pilotées par les pays**, favorisant l'appropriation nationale des stratégies grâce à une participation généralisée de la société civile;
- **orientées sur les résultats** et axées sur les retombées qui bénéficient aux pauvres;
- **exhaustives**, reconnaissant la nature multidimensionnelle de la pauvreté;
- **orientées sur le partenariat**, fondées sur une participation coordonnée des partenaires du développement (gouvernements, parties intéressées au niveau interne, bailleurs de fonds externes);
- **fondées sur une perspective à long terme** de la réduction de la pauvreté.

IMF Factsheet, September 2005

CHAPITRE 2

LE CADRE ANALYTIQUE

Ce chapitre porte sur la classification et la sélection des indicateurs. Le cadre logique sert à différencier les intrants, extrants, retombées et impacts des projets. Un suivi et une évaluation efficaces nécessitent de disposer d'indicateurs à chaque niveau; chaque indicateur possède ses propres caractéristiques déterminantes et fait l'objet d'une analyse particulière. Ce chapitre passe aussi en revue les outils permettant de faciliter la collecte et l'utilisation de ces indicateurs; mais il est toutefois plus précisément axé sur les indicateurs de retombées et d'impacts et sur la mesure des résultats, et en particulier les résultats initiaux. Concernant ceux-ci, le recueil indique qu'une approche par les prestations de services peut être féconde. Une liste de statistiques de base est proposée pour les résultats à plus long terme et la mesure de l'impact. Le chapitre se termine sur des recommandations pour la sélection d'indicateurs convenant à l'ensemble du secteur de l'ADR et aux divers programmes des sous-secteurs. Il propose enfin dix-neuf indicateurs prioritaires. Il est aussi possible de faciliter le processus en se référant à l'annexe 1 qui contient une liste d'indicateurs qui pourraient se révéler utiles.

UNE APPROCHE LOGIQUE DES INDICATEURS

Un bon système de S&E devrait, en principe, être intégré à toutes les étapes d'un cycle de projet ou de programme, de l'élaboration à l'évaluation. A chaque étape, il devrait chercher à répondre à la question «Sommes-nous sur la bonne voie?», et à la fin, satisfaire à une dernière interrogation « Avons-nous réalisé ce que nous voulions réaliser?». Pendant toute la durée d'un projet,

le système de S&E devrait produire des rapports opportuns sur l'avancement du projet, émettre des signaux d'alarme quand cela est nécessaire et fournir aux responsables du projet les informations indispensables pour garantir le meilleur déroulement possible pour le projet. A la fin du projet, on devrait avoir rassemblé suffisamment d'informations pour permettre la réalisation d'une évaluation qui indiquera aux parties intéressées si le projet a atteint les objectifs prévus et qui mettra en évidence les retombées imprévues. C'est ce qui devrait se produire – en principe.

Sur le terrain, les équipes de préparation des projets ou stratégies seront confrontées à des situations beaucoup plus complexes. Le développement est l'aboutissement d'une interaction subtile de forces qui ne peuvent se résumer à de simples passages de causes à effets. La plupart du temps, les objectifs de développement sont atteints du fait de diverses interventions interactives. Les documents consacrés au S&E accordent généralement une large place à l'aspect «évaluation» et laissent entendre que la fonction du S&E devrait être de mesurer à quel point l'objectif de développement a été atteint puis de déterminer exactement l'apport de chaque intervention ou projet. En pratique, il est suffisamment difficile d'obtenir une réponse à la question «Avançons-nous dans la bonne direction?» et il est quasiment impossible de répondre à «Pourrions-nous avancer sur de meilleures voies?». Le problème est que dans le monde réel, on ne dispose généralement pas des données nécessaires pour effectuer le genre d'analyses qui en principe semblent si logiques.

Beaucoup de choses ont été écrites sur la sélection d'indicateurs appropriés et des listes très complètes ont été préparées pour proposer les indicateurs susceptibles de convenir au suivi de différents types de projets. Ce sont des documents de référence très utiles mais dans bien des cas difficiles à appliquer. Non seulement il existe des centaines d'indicateurs, mais il est généralement impossible de se procurer les données qui les sous-tendent avec la précision ou la régularité nécessaires. Lors du choix d'un indicateur, il faudrait avant tout se poser la question «L'indicateur envisagé est-il mesurable?». Cela facilite considérablement l'élaboration d'une liste minimale ne nécessitant que les structures de S&E les plus légères. Même dans ces conditions, l'éventail d'indicateurs possible est quand même assez considérable, ce qui reflète le fait que les systèmes de S&E doivent toujours répondre aux besoins d'une large gamme d'utilisateurs, tous très différents les uns des autres. L'annexe 1 est proposée ici en tant que répertoire – c'est une liste offrant un choix d'indicateurs.

Lors du choix d'un indicateur, il faudrait avant tout se poser la question «L'indicateur envisagé est-il mesurable?»

Une approche systématique peut permettre d'établir les priorités pour la sélection des indicateurs les plus importants.

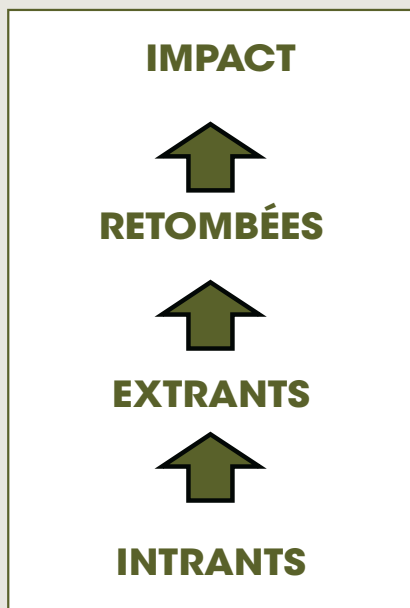
La sélection d'indicateurs devrait être une activité réfléchie et participative à laquelle prennent part les principales parties intéressées impliquées de près dans la conception et la mise en œuvre du projet – et non l'imposition de demandes externes. Ce chapitre présente une approche systématique qui peut être adoptée pour établir plus facilement les priorités parmi les indicateurs essentiels qui doivent être sélectionnés. Il fournit des exemples de l'application et de l'utilisation de cette méthode pour différents programmes de sous-secteurs de l'ADR.

Les indicateurs ne sont encore que des instruments assez imprécis.

Au préalable une mise en garde s'impose. Le nombre d'indicateurs et les données nécessaires pour les déterminer peuvent rapidement s'accroître. Même si on trouvera toujours de bonnes raisons pour justifier l'allongement de la liste des indicateurs, on trouvera aussi toujours de bonnes raisons pour commencer modestement et utiliser les données déjà disponibles avant d'en chercher d'autres. Le recueil préconise vivement d'intégrer dès le début le renforcement des capacités statistiques dans les programmes nationaux de S&E afin de pouvoir disposer d'une réserve fiable de statistiques de base dont les indicateurs nécessaires pourront être tirés.

Ce chapitre est consacré aux indicateurs, mais ceux-ci ne sont que des signaux. Ils peuvent être utiles pour indiquer si un projet ou programme semble avancer (ou a progressé) dans une direction particulière, mais ce sont, au mieux, des instruments assez imprécis qui peuvent facilement donner de fausses impressions et provoquer des diagnostics erronés. Les indicateurs seuls ne suffisent pas pour effectuer une évaluation sérieuse. Ils ne représentent que la première étape d'une exploration analytique qui peut être complexe et laborieuse. Un S&E réussi exige aussi une association des informations qualitatives et quantitatives qui peuvent ensemble améliorer la compréhension de la situation sur le terrain.

La méthodologie employée pour sélectionner les indicateurs est présentée pour commencer dans le cadre d'un système de S&E mis en place pour un projet, mais le processus reste identique même si on travaille sur des indicateurs destinés à assurer le suivi d'un SCP national. Il faut commencer par établir un cadre de travail à l'aide de la méthode très couramment employée du cadre de travail logique (*cadre logique*). Il s'agit, en termes très simplifiés, d'un dispositif conceptuel qui décrit le projet en fonction de son objectif ou *impact* prévu. Afin d'obtenir cet impact, le comportement des gens est censé avoir changé de manière à favoriser la réalisation des objectifs du projet. Ces changements comportementaux sont appelés les *retombées* du projet, et ils peuvent ne devenir évidents que plusieurs années après. Pour obtenir ces retombées, il faut que le projet produise des *extrants* (biens et services) qui à leur tour exigent que l'assortiment nécessaire d'*intrants* nécessaires (financiers, physiques et humains) soit mis à disposition au bon moment, au bon endroit



et en quantités adéquates. Ainsi, à l'inverse, les intrants produiront des extrants qui donneront des retombées et se traduiront éventuellement par un impact. Si l'on prend l'exemple d'un petit projet d'irrigation, les intrants se présentant sous la forme d'une formation du personnel, d'équipements et de capitaux servent à produire des extrants qui se manifestent sous la forme d'infrastructures d'irrigation, de la mise en place de services de vulgarisation, de cours de formation des agriculteurs et de recherches sur les variétés végétales améliorées. Il faut alors faire en sorte que les agriculteurs aient accès aux extrants et les utilisent, et à leur tour les pratiques agricoles modifiées de ces agriculteurs donneront des retombées sous la forme de rendements améliorés. Enfin, ces retombées devraient se traduire par un impact positif sous la forme d'une élévation des

revenus et d'une amélioration de la sécurité alimentaire.

Le cadre logique est un outil bien connu de conception des projets et constitue une aide utile pour mieux comprendre la logique qui définit le processus de développement. Il possède toutefois une seconde application qui consiste à fournir un cadre permettant de développer le système de S&E d'un projet et comprenant toutes ses étapes, du début jusqu'à l'achèvement et au-delà. Une fois la logique du projet définie à l'aide du cadre logique, il devrait être en principe relativement simple d'en suivre la progression à chacun des quatre niveaux. Ce concept présente un grand intérêt parce qu'il contribue à réduire les informations nécessaires pour suivre la réussite du projet en concentrant le travail sur un nombre relativement restreint d'indicateurs déterminants, ce qui, comme nous l'avons déjà vu, est un état de choses souhaitable.

Le cadre logique a toutefois des inconvénients. D'abord, il favorise une approche très planifiée du développement, ce qui peut faire de la conception des projets une activité relativement rigide et peu créative. Ensuite, il réduit le processus de développement à une formule de cause à effet bidimensionnelle – ce qui est évidemment une simplification grossière. Enfin, il tend à considérer le projet comme une entité isolée et à ne pas reconnaître les interactions complexes qui existent entre les projets possédant des objectifs complémentaires ou concurrentiels, pas plus que le rapport entre les objectifs du projet et les objectifs de développement d'un pays.

Le cadre logique est un outil utile et efficace mais il a aussi des inconvénients.

Néanmoins, le cadre logique peut être efficace, comme le montre le fait qu'il a été beaucoup utilisé pendant de nombreuses années et qu'il a considérablement influencé la conception des systèmes de S&E. C'est à l'extrémité inférieure de la chaîne causale que ces systèmes ont été le plus efficaces, au niveau du suivi des intrants et extrants. Au fur et à mesure que le projet avance, les fonctions du système de S&E changent. Ce lien au cycle du projet offre un cadre très utile pour décider quelles sont les informations nécessaires, quand elles le sont et à quelle fin.

A ce point, il serait bon de présenter deux autres concepts: la **performance** et les **résultats**. Ces termes ont été lancés après que le cadre logique ait fait des intrants, extrants, retombées et impacts des notions d'usage courant.

La **performance** porte sur la mise en œuvre ou l'efficacité et mesure les résultats réels par rapport aux résultats *prévus*; c'est une mesure approximative de la qualité de la gestion. En général, elle concerne les quatre niveaux de la chaîne causale du cadre logique, mais elle est plus particulièrement axée sur les intrants et extrants inférieurs et sur l'efficacité du projet pour convertir les intrants en extrants. Le concept de la performance est parfois élargi aux retombées.

Les **résultats** sont les extrants, retombées ou impacts d'une intervention de développement. Cela inclut les effets des biens et services produits par le projet sur les bénéficiaires visés et d'autres personnes. Ils peuvent aussi comprendre des effets négatifs tels que ceux sur l'environnement. Ils sont généralement, mais pas nécessairement, plus compliqués et plus laborieux à mesurer que les indicateurs de performance.

A l'origine, les systèmes de S&E étaient axés sur le suivi de la performance (c.-à-d. qu'ils se concentraient sur les indicateurs d'intrants/extrants du niveau inférieur), mais avec l'intérêt croissant pour le «développement fondé sur les résultats», ils tendent maintenant à s'orienter vers un niveau plus élevé, celui du suivi des retombées et impacts. Un système complet de S&E de projet devrait assurer à la fois le suivi de la performance et des résultats.

SUIVI DE LA PERFORMANCE (INTRANTS ET EXTRANTS)

Traçage des intrants et extrants

Le suivi de la performance d'un projet représente le niveau le plus basique du S&E. C'est le traçage des ressources humaines, physiques et financières et l'observation de la manière dont elles sont converties en extrants (biens et services pour le projet). Cela comprend, au sens strict, un suivi financier et l'analyse des dossiers financiers. Outre la production de rapports financiers, les données servent à faire des analyses coûts-avantages et l'analyse des coûts par unité d'extrants, etc. Les données relatives aux coûts se prêtent aussi relativement facilement

Le suivi de la performance est une part essentielle d'une bonne gestion.

à l'agrégation et à la fusion avec d'autres ensembles de données de niveaux supérieurs. Il est par conséquent relativement simple d'intégrer les indicateurs de suivi de la performance aux systèmes de traçage de niveau supérieur (régional ou mondial). Les indicateurs d'intrants et d'extrants sont généralement simples à établir et la plupart des informations nécessaires sont déjà disponibles dans la comptabilité et les dossiers des projets. Elles sont habituellement stockées et disséminées dans les systèmes intégrés de gestion (SIG) qui peuvent être ou non reliés aux systèmes de gestion financière. Parmi les informations stockées dans les SIG figurent les données sur les coûts unitaires (coûts par hectare ou par kilomètre, etc.). Ces informations peuvent aussi servir à l'analyse

A ce niveau, un extrant fondamental du système de S&E devrait être la production de rapports réguliers de suivi de la performance.

des rapports entre intrants et extrants, au calcul des ratios intrants-extrants et au suivi de la performance et de l'efficacité des projets/programmes. La clé du bon fonctionnement des SIG est la facilité d'accès et d'utilisation des données et des indicateurs de suivi pour les responsables de projet et les autres parties intéressées.

Des rapports de S&E devraient être produits régulièrement, au moins tous les ans, et en temps opportun pour pouvoir servir de valeurs d'entrée dans la préparation d'un plan de travail et budget annuels. L'allocation de ressources budgétaires de l'année suivante devrait normalement être considérablement influencée par les résultats et la performance du projet de l'année courante – tels qu'ils ont été consignés par le système de S&E. Le suivi de la performance est maintenant une activité bien établie, en particulier dans les projets qui reçoivent des financements externes substantiels.

Outils de suivi des intrants et extrants

Au niveau le plus élémentaire, le suivi de la performance (intrants et extrants) est essentiellement une question de «tenue de la comptabilité». Il faut commencer par des dossiers financiers appropriés et systématiquement mis à jour. A une certaine époque, ces mises à jour se faisaient manuellement, mais elles sont maintenant traitées électroniquement grâce à des logiciels adaptés de gestion commerciale et financière.

Systèmes intégrés de gestion et systèmes d'information financière

Pour la plupart des projets de développement qui reçoivent une aide financière externe, il est parfaitement acceptable, et même recommandé, d'utiliser un logiciel du commerce, à la seule condition qu'il puisse traiter différentes sortes de monnaies. Dans les premiers temps, les projets avaient carte blanche pour utiliser les logiciels qu'ils préféraient. Un certain nombre de pays, soucieux

d'améliorer la standardisation des procédures, préconisent maintenant que les institutions du service public utilisent toutes le même logiciel agréé à l'échelle nationale. En plus de la tenue de la comptabilité, ces logiciels doivent permettre d'effectuer des tâches plus générales de rapport des activités et de consignation des extrants. Là encore, au niveau le plus simple, il s'agit de mettre en place des procédures simples de comptabilisation et de regroupement des données dans les rapports d'avancement. Tout comme la comptabilité, ces opérations peuvent se faire à la main mais à l'heure actuelle, elles sont généralement traitées par l'informatique grâce à un SIG. Le choix du système à utiliser est légèrement plus complexe parce qu'il est davantage fonction de la nature du projet/programme. En général, les outils nécessaires pour faire fonctionner un système élémentaire de suivi de la performance au niveau du projet n'ont pas besoin d'être trop compliqués, et pourraient même devenir plus simples avec les nouveaux progrès techniques.

L'efficacité du suivi, l'ouverture des rapports et la transparence renforcent les gouvernements locaux et favorisent le transfert des responsabilités aux autorités locales.

Systèmes d'information intégrés des gouvernements locaux

En matière de traçage des intrants et extrants au niveau des secteurs et sous-secteurs, on trouve d'importantes variations d'un pays à l'autre, mais la tendance est à l'abandon d'une série essentiellement désorganisée et disparate de systèmes de suivi des projets et secteurs au profit de l'installation d'un ensemble unique et coordonné de procédures. Ce processus est facilité par les considérables améliorations de la technologie de la «connectivité», auxquelles s'ajoutent la nécessité de disposer d'un SIG bien conçu et adopté universellement par tous les offices gouvernementaux, au niveau national et infranational.

La République unie de Tanzanie est l'un des pays où un tel programme a été mis en œuvre avec succès dans le cadre de son Programme de réforme du gouvernement local (PRGL). Le PRGL vise à renforcer les prestations des services publics au niveau local par un processus de transfert des responsabilités administratives aux autorités gouvernementales locales (AGL) qui fait de ces AGL le principal dispositif permettant de canaliser presque tous les services gouvernementaux et publics vers les zones rurales. Le développement des SIG et de l'infrastructure des technologies de l'information et des communications (TIC) constitue un élément déterminant du PRGL pour les AGL. L'un des aspects importants des SIG est aussi le développement et la promotion de systèmes permettant aux AGL de recueillir, traiter et utiliser les données pour leurs propres besoins et pour les autres parties intéressées au sein des gouvernements locaux (encadré 4).

Encadré 4. Système national intégré de gestion pour la réforme du gouvernement local de la République unie de Tanzanie

Le Programme de réforme du gouvernement local (PRGL) de Tanzanie vise à renforcer les autorités locales pour en faire des instruments efficaces du développement social et économique au niveau local. Il cherche à améliorer la qualité et l'équité de la prestation des services publics, ainsi que l'accès à ces services, en particulier pour les pauvres, et par là à concourir aux efforts du gouvernement pour réduire la proportion de Tanzaniens vivant dans la pauvreté.

Un élément crucial du programme est l'adoption des technologies de l'information et des communications (TIC) et le développement d'un système intégré de gestion (SIG) afin de faciliter la diffusion d'informations fiables, précises et opportunes à de nombreuses parties intéressées, relevant ou non du système gouvernemental. Le SIG comprend plusieurs systèmes distincts. Parmi les plus importants figurent la base de données de planification et de comptabilisation (PLANREP) et la base de données de suivi du gouvernement local (LGMD).

La base de données PLANREP permet à toutes les autorités locales de:

- créer un cadre budgétaire fonctionnel pour les objectifs, cibles et activités;
- relier tous les objectifs à la stratégie nationale de groupement des activités pour la croissance et la réduction de la pauvreté (MUKUKUTA);
- calculer les revenus prévus des subventions basées sur des formules spécifiques ou autres provenant du gouvernement central, des ressources propres, de la collectivité et des partenaires du développement;
- allouer les revenus prévus sous conditions aux objectifs du budget fonctionnel;
- allouer les revenus prévus libres de conditions aux départements et sections des autorités locales;
- transférer l'information budgétaire au ministère des Finances;
- saisir les dépenses à partir des documents comptables manuels ou électroniques;
- saisir les rapports sur la mise en œuvre matérielle des objectifs de développement.

continue

La base de données LGMD est un système de suivi du gouvernement local qui permet d'enregistrer et de comptabiliser les données portant sur les prestations de service et les profils socio-économiques. Ces données comprennent les informations sur l'éducation, la santé, l'agriculture, les terres et les eaux. La base de données sert aussi à obtenir des données à l'échelle des villages, des circonscriptions et des districts. Les données permettent de calculer 90 indicateurs. Celles qui émanent des autorités locales sont transférées aux services régionaux et centraux afin d'y être agrégées. Ces outils sont en cours d'adoption par toutes les autorités locales, mais ils sont mis en place de manière progressive en fonction des facteurs de capacité locale, de maintien de l'aide et de développement des systèmes. Les systèmes logiciels, l'infrastructure et les équipements sont simples à utiliser et robustes et constituent un bon système de soutien.

Le PRGL, lorsqu'il sera achevé, permettra à tous les districts d'utiliser le SIG pour élaborer leurs propres plans; préparer leurs propres budgets; examiner leurs allocations budgétaires; tracer les dépenses; surveiller leurs extrants sur le plan des quantités de biens et services fournis; et fournir des rapports trimestriels et annuels réguliers – tout cela à l'aide du SIG. Le pays a pour ambition un suivi efficace, une comptabilisation ouverte et une transparence qui permettront une mise en œuvre plus efficace des plans stratégiques nationaux et une amélioration de la gouvernance.

Enquêtes de traçage des dépenses publiques (ETDP) et enquêtes quantitatives sur les prestations de service (EQPS)

Tous les pays ne sont pas aussi avancés que la République unie de Tanzanie dans la mise en place de leur infrastructure de S&E. Il faut donc chercher d'autres solutions pour les conditions non idéales, lorsque les systèmes de comptabilité financière fonctionnent mal. Dans ce genre de situations, les pays ont entrepris des Enquêtes de traçage des dépenses publiques (ETDP) pour tracer la circulation des fonds publics et déterminer dans quelle mesure les ressources atteignent-elles réellement les groupes ciblés. Les ETDP examinent la manière dont les ressources sont délivrées, soit en quelles quantités et à quel moment, aux différents niveaux de gouvernement, et particulièrement aux services responsables de la

L'activité de suivi de la performance la plus élémentaire pour les programmes du niveau sectoriel est peut-être le traçage des dépenses publiques.

prestation de services sociaux tels que la santé et l'éducation. Alors qu'un ETD suit le cheminement des sommes d'argent dans l'organisation, une Enquête quantitative sur les prestations de service (EQPS) cherche à déterminer les insuffisances organisationnelles auxquelles on peut remédier par des réformes. Les EQPS s'intéressent aux prestations de service du point de vue du fournisseur. Ce sont des enquêtes qui se fondent sur un échantillon aléatoire d'établissements ou de prestataires de services et portent essentiellement sur la qualité des services, les caractéristiques des établissements et leurs structures de gestion et d'incitation. L'un des extraits des instruments d'enquête est un diagnostic au cas par cas de la prestation de services publics qui permet de repérer les insuffisances dans les capacités de mise en œuvre et indique où orienter les efforts de réforme. Les ETD et les EQPS sont utiles pour diagnostiquer les problèmes dans les prestations de services et fournir des éléments de preuve sur les retards, «fuites» et corruptions dans les situations où on dispose d'informations financières limitées.

MESURE DES RÉSULTATS (RETOMBÉES ET IMPACTS)

Ce chapitre passe maintenant du suivi de la performance à la mesure des résultats en se concentrant sur les indicateurs du niveau supérieur. C'est là que la demande d'indicateurs de base est la plus forte. Un système fondé sur les résultats attache la plus grande importance au retour d'informations sur les retombées et objectifs, plutôt que sur les intrants et extraits. En fait, l'émergence de la gestion fondée sur les résultats a également entraîné un changement subtil mais significatif de la terminologie qui voit les termes «retombées» et «impacts» fréquemment remplacés par «résultats initiaux» et «résultats à long terme». La différence est minime, bien que les termes les plus récents rendent mieux compte de la dimension temporelle. Le présent recueil utilise indifféremment les deux possibilités. L'encadré 5 présente les principales caractéristiques des diverses catégories d'indicateurs et montre à quel point les expressions utilisant le mot «résultats» cadrent bien avec les mots plus classiques du cadre logique.

La mesure des résultats met les pleins feux sur les bénéficiaires visés.

La primauté accordée au suivi des résultats sur le suivi de la performance a des conséquences marquées pour le S&E. Contrairement au suivi de la performance, pour lequel les données sont relativement faciles à obtenir auprès des systèmes internes d'information des institutions, le suivi des résultats se tourne vers les bénéficiaires visés (clientèle) pour obtenir des informations sur le projet et sur la manière dont il les a affectés. L'un des objectifs déterminants du suivi des retombées (résultats) est de mettre en lumière qui bénéficie du programme ou de l'intervention de développement, et de quelle manière. Parallèlement, il importe également de savoir quelle clientèle n'en bénéficie pas et de comprendre pourquoi. Tout cela doit être fait pendant la mise en œuvre du programme pour que des mesures correctives puissent être prises – ce qui paraît

simple en principe, mais n'est pas si facile en pratique. Pour que la tâche soit plus facile, on a maintenant pris l'habitude de séparer le suivi des indicateurs à court terme (ou initiaux) du suivi des indicateurs à moyen ou long terme (qui sont à peu près équivalents aux indicateurs qui seraient utilisés pour mesurer les impacts). Concernant les indicateurs initiaux, la rapidité de comptabilisation devient maintenant un facteur déterminant qui à son tour influence le choix de l'indicateur. Les indicateurs qui changent lentement ne sont pas de bons indicateurs pour mesurer les retombées à court terme, pas plus que ceux qui sont

Encadré 5. Caractéristiques des diverses catégories d'indicateurs

	PERFORMANCE (efficacité du projet ou programme)		RÉSULTATS (changements découlant du projet ou programme)	
NIVEAUX DU CADRE LOGIQUE	INTRANTS	EXTRANTS	RETOMBÉES	IMPACTS
ACTIVITÉ DE S&E	Suivi des ressources et activités.	Traçage des prestations de biens et de services.	Evaluation des résultats initiaux (accès, utilisation et satisfaction des utilisateurs par rapport aux services).	Evaluation des résultats à long terme.
CARACTÉRISTIQUES DE L'INDICATEUR	Ces indicateurs se rapportent aux ressources matérielles, humaines et financières. Les sources sont les SIG et les dossiers administratifs.	Les extrants sont produits par le projet/programme. Cela peut être des extrants matériels, des services, de la formation, des conseils, etc. Parmi les sources figurent les SIG et les dossiers administratifs.	Les indicateurs devraient réagir rapidement et être faciles à mesurer. Ils devraient mesurer à quel point les bénéficiaires ont changé leur comportement par suite du projet. Parmi les indicateurs types figurent l'accès, l'utilisation et la satisfaction par rapport aux services permis par le projet. Les sources peuvent être les enquêtes auprès des bénéficiaires et des prestataires de services et les données de prestation de services issues des enquêtes et des dossiers administratifs.	Les indicateurs peuvent se modifier lentement et être difficiles à mesurer. Ils doivent montrer des preuves de changement et l'analyse doit établir dans quelle mesure le changement est attribuable au projet/programme évalué. Ils procèdent des activités de suivi en cours et d'études spécifiques d'évaluation.
FRÉQUENCE DE LA COMPTABILISATION	Trimestrielle à annuelle.	6 – 18 mois.	1 – 5 ans.	5 ans et plus.

sujets à d'extrêmes fluctuations aléatoires, ceux qui ont un long délai de réaction ou ceux dont la mesure est laborieuse et coûteuse. Les indicateurs souhaitables sont ceux qui réagissent rapidement et sont faciles à recueillir. Là encore, il faudrait pouvoir les désagréger et présenter pour différents sous-groupes de la population (ex.: sexe, groupes de population vulnérables ou pauvres) et aussi les agréger au niveau supérieur et les utiliser pour calculer des indicateurs au niveau national, régional ou mondial.

Retombées/résultats initiaux

Quels sont alors les bons indicateurs des résultats à court terme? L'examen de récents documents d'évaluation des projets (DEP) de la Banque mondiale a montré que les équipes de préparation des projets avaient beaucoup de mal à déterminer les indicateurs appropriés. On a tendance à passer directement du suivi de la performance aux retombées à long terme, ce qui laisse un vide important dans la chaîne logique, parfois appelé «le milieu manquant». Le problème est qu'il existe un délai entre la fourniture des extraits d'un projet et les retombées sur

Le suivi des prestations de service est déterminant pour le traçage des retombées initiales.

la population visée. Le résultat ne sera pas perçu à temps pour prendre des mesures correctives – souvent plusieurs années après l'achèvement du projet. De tels indicateurs sont donc peu utiles pour apporter un retour d'information rapide sur les résultats initiaux: soit ils évoluent trop lentement, soit il ne peuvent être collectés qu'environ tous les cinq ans en raison de leur complexité ou de leur coût. Il apparaît clairement qu'une mesure

quantifiable et objective de l'impact des projets est essentielle à long terme – par exemple, une augmentation des revenus ruraux provenant d'activités agricoles et non agricoles – mais d'autres mesures sont nécessaires à court terme, car il est difficile de penser que de telles informations pourront être collectées et fournies sur une base annuelle.

Que faire alors pour combler cet écart et repérer les premiers signes de changement? Quelle sorte d'indicateur peut-on utiliser pour mesurer les résultats à court terme? Comment savoir qui a bénéficié du projet ou programme et qui n'en a pas bénéficié? Une solution possible consiste à demander directement à la clientèle d'évaluer à quel point les services du programme lui ont été utiles. La satisfaction du consommateur est après tout la mesure standard utilisée dans les études de marché pour améliorer la qualité des prestations de service. Alors pourquoi ne pas utiliser l'approche par les prestations de services pour assurer le suivi des activités de développement?

Accès, utilisation et satisfaction

L'approche par les prestations de services considère que la plupart des projets ont une chose en commun: ce sont essentiellement des véhicules pour mettre

un ou des produits à la disposition d'une population visée. Un «produit», selon le concept élargi de cette perspective, peut être:

- un produit concret tels qu'un prêt, une route rurale ou un ensemble d'innovations technologiques pour l'amélioration des rendements;
- un service tel qu'un programme de vulgarisation, un centre de santé local ou un service d'enregistrement des actes fonciers;
- quelque chose de plus abstrait tel qu'un «environnement favorable» ou un «projet de développement communautaire».

Il pourrait même s'agir d'une association de ces éléments – un ensemble de produits et de services dont on pense que le bénéficiaire les adoptera. On peut même considérer les programmes de réforme des politiques sous l'angle des prestations de services, en les ajustant légèrement. Par exemple, une politique de décentralisation peut se traduire par une amélioration des services publics dans les zones rurales, ces services étant essentiellement le «produit» découlant de la politique.

A son niveau le plus simple, un projet comprend deux éléments: un **produit** et un **système de prestation**. Pour que le projet ou programme atteigne l'objectif visé, il faut non seulement que le produit soit quelque chose dont la population visée a besoin et envie, mais aussi que le système de prestation veille à ce qu'elle l'obtienne. Pour être efficace, un système de prestation peut devoir être capable de cibler des sous-groupes relativement spécifiques de la population comme les femmes, les pauvres ou les personnes vulnérables. Les questions fondamentales auxquelles il faut répondre sont:

- Les bénéficiaires visés ont-ils **accès** à ce produit? (Connaissent-ils son existence? Leur est-il physiquement accessible? Ont-ils les moyens de se le procurer?)
- **Utilisent-ils** ce produit?
- Dans l'affirmative, sont-ils **satisfaits** de ce produit?
- Si non, pourquoi?

Il est alors possible de dériver trois indicateurs de base à partir de ces questions:

- **L'accès – pourcentage de la population visée ayant accès au produit du projet.** Il est important de définir le terme «**accès**». Cela peut être «le temps nécessaire pour atteindre» ou «la distance» ou encore «la capacité de payer».
- **L'utilisation – pourcentage de la population visée qui utilise le produit du projet.** Il faut aussi définir le terme «**utilisation**». Cela pourrait par exemple être «l'adoption» comme dans «pourcentage de petits agriculteurs adoptant une pratique recommandée par la vulgarisation».
- **La satisfaction – pourcentage d'utilisateurs satisfaits du produit.**

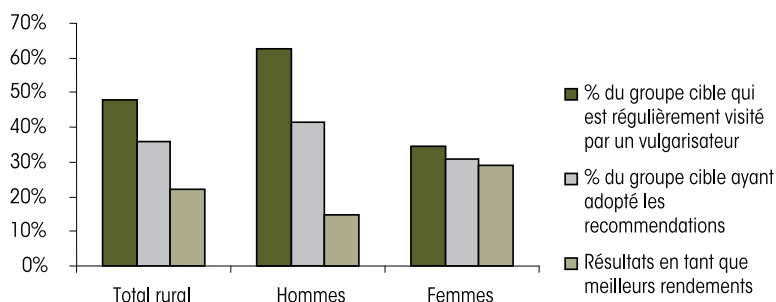
L'encadré 6 montre comment ces indicateurs peuvent être appliqués et adaptés au suivi de services de vulgarisation agricole. Bien que ce soit des indicateurs simples, ils possèdent plusieurs qualités qui les rendent intéressants

pour servir d'indicateurs de mesure des retombées. Ils sont relativement rapides à traiter, ce qui signifie que les résultats peuvent être présentés très peu de temps après la collecte des données et peuvent par conséquent être utilisés pour émettre un signal d'alarme en cas de résultats inattendus.

Ils peuvent aussi être recueillis régulièrement pour élaborer des séries chronologiques, la première année constituant la base de référence. Ce point est important pour pouvoir faire des comparaisons avant-après. Ils peuvent également être désagrégés pour établir des comparaisons entre les réponses données par différents sous-groupes de la population (sexe, groupe socio-économique ou localisation régionale). Ils peuvent tout aussi bien être agrégés au niveau supérieur – à condition de veiller à ce que des définitions homogènes soient employées – pour permettre de comparer les réponses des différents pays au niveau régional et mondial. Il y a toutefois une question cruciale qu'il faut

Encadré 6. Adaptation des indicateurs de prestation des services de recherche et de vulgarisation (accès, utilisation et satisfaction) au nouveau paradigme de transfert des technologies

Le graphique ci-dessous montre comment il est possible d'utiliser des indicateurs classiques de prestation de services recueillis au cours d'une enquête auprès de ménages de petits agriculteurs pour contrôler l'efficacité d'un programme de vulgarisation agricole. La définition retenue pour l'accès est «personnes ayant eu un contact avec un vulgarisateur au cours des deux dernières semaines». Celle retenue pour l'utilisation est «personnes ayant adopté un ensemble de recommandations technologiques» et celle pour la satisfaction «personnes estimant que les recommandations ont permis d'obtenir des rendements plus élevés ou ont apporté d'autres avantages». Par ailleurs, les indicateurs ont été désagrégés par sexe.

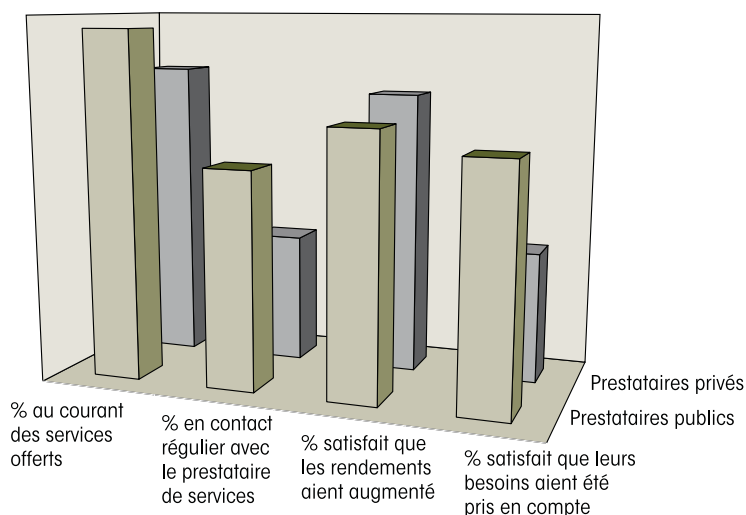


continue

Les indicateurs utilisés dans les exemples ci-dessus ont été mis au point à une époque où les programmes de vulgarisation agricole se fondaient sur une perspective du transfert technologique selon laquelle les agriculteurs étaient des prestataires passifs situés tout au bout du processus d'innovation.

Cette approche est progressivement remplacée par une nouvelle conception des systèmes d'innovation dans laquelle les agriculteurs, les organisations d'agriculteurs et les collectivités jouent un rôle plus actif dans l'élaboration du contenu des programmes de développement technologique et dans laquelle aussi le concept des services de vulgarisation financés par le secteur public et appartenant à l'Etat est remplacé par celui de services consultatifs et pluralistes public/privé permettant aux agriculteurs de choisir le prestataire de services et de le payer.

Dans de telles circonstances, il faut adapter les indicateurs, mais le cadre général de prestation de services peut tout de même être conservé. Cela peut se faire d'abord en restructurant les questions à poser aux agriculteurs de façon à distinguer les différents prestataires de services (public et privé) et à permettre le calcul séparé des indicateurs pour chaque type de prestataire et aussi en reconnaissant que le «service» ne se limite plus aux recommandations technologiques mais donne aussi aux agriculteurs la possibilité d'exprimer leurs besoins. Les enquêtes portant sur la satisfaction pourraient donc inclure des questions demandant dans quelle mesure les agriculteurs pensent que leurs besoins sont pris en considération et qu'on y répond.



poser: «Sont-ils faciles à recueillir?». Il existe fondamentalement trois possibilités: les enquêtes basées sur les institutions, les enquêtes auprès des collectivités et les enquêtes auprès des ménages.

Les **enquêtes basées sur les institutions** visent à recueillir l'information directement à partir ou par l'intermédiaire des institutions qui fournissent le produit ou service, par exemple un centre de distribution des engrais ou une banque rurale. A ce sujet, les EQPS ont déjà été abordées dans ce chapitre.

Les **enquêtes auprès des groupes de discussion ou des collectivités** fonctionnent au niveau des collectivités et se fondent sur des enquêtes auprès des collectivités réalisées grâce à des discussions de groupe. Il peut être très efficace de recourir à des enquêteurs bien formés pour encadrer les discussions et amener les gens à parler du projet ou programme, et creuser sous la surface pour comprendre pourquoi un service répond ou non aux besoins d'un groupe d'usagers particulier.

Les **enquêtes auprès des ménages** seront examinées ultérieurement de manière plus approfondie mais on peut souligner tout de suite qu'elles conviennent bien à la collecte d'indicateurs de prestation de services.

On peut s'interroger sur la validité de l'utilisation de la «satisfaction» comme mesure de réussite. Peut-on réellement faire confiance à la personne interrogée pour donner une réponse honnête? Comment quantifier une notion aussi subjective? Il n'y a aucune raison de ne pas considérer une appréciation subjective telle que la satisfaction comme un indicateur fiable susceptible de figurer parmi

les mesures initiales des retombées. En fait, qui est mieux qualifié que l'utilisateur lui-même pour évaluer un produit? Le suivi et l'évaluation ne sont pas des sciences exactes mais font intervenir tout un processus de collecte d'informations provenant de sources diverses et d'associations et de comparaisons de ces informations pour parvenir à l'évaluation la plus vraisemblable. L'opinion de la personne interrogée est aussi valide que n'importe quelle autre source d'information et peut très bien

être quantifiée, malgré sa subjectivité. Il est généralement recommandé que des organismes indépendants – et non les prestataires de services – recueillent les données auprès des bénéficiaires visés afin de réduire les possibilités de partialité. Il peut également être utile de recueillir des informations auprès du prestataire de services et de l'utilisateur des services et d'effectuer ensuite une analyse de l'écart de leurs perceptions.

Il est ainsi possible, en employant l'approche par les prestations de services, d'élaborer un système à partir de quelques indicateurs de base qui peuvent servir à la fois à tracer les résultats et à lancer des avertissements suffisamment tôt lorsque les résultats s'écartent considérablement des prévisions. Cette approche donne de bons résultats pour de nombreux types de projets, dont ceux qui portent sur la

La «satisfaction» est un concept qualitatif qui peut se mesurer de manière quantitative.

salubrité des eaux, les soins de santé, l'immunisation, l'électricité, la scolarité, l'emploi, les services financiers/de crédit, les routes, les transports publics, les services téléphoniques, les services postaux, les intrants agricoles et les services de police. Elle ne marche toutefois pas dans tous les cas. Il peut par exemple être difficile de l'appliquer à un élément dans une situation où le principal objectif était «la réforme institutionnelle», ou d'évaluer les effets d'un changement de politique. Même alors, des questions comme «Comment la situation économique de votre ménage a-t-elle évolué au cours des douze derniers mois?» peuvent fournir des indicateurs initiaux très utiles sur l'évolution des circonstances et la satisfaction globale par rapport à l'action gouvernementale.

L'incitation à l'utilisation des indicateurs de prestation de services ne signifie absolument pas qu'il faille abandonner les autres moyens de mesurer les retombées d'un projet. Les indicateurs de production et de rendement sont évidemment indispensables, mais ils sont problématiques et à long terme. En outre, comme le montre la prochaine section, il se peut qu'il faille attendre plusieurs années avant que des enseignements puissent en être tirés. L'annexe 1 contient une liste d'indicateurs éventuels adaptés aux programmes du secteur de l'ADR. Certains peuvent déjà être disponibles dans le pays mais avec une collecte irrégulière; pour d'autres, des dispositifs de collecte devront peut-être être mis en place. Il est important de mettre en place des systèmes pour commencer à collecter ces indicateurs suffisamment tôt pour que des mesures de référence soient prises et que des séries chronologiques puissent être commencées. Il faut considérer ces indicateurs comme un ensemble minimal auquel d'autres indicateurs pourront être ajoutés.

Retombées au niveau sectoriel et national

Jusqu'à maintenant, l'étude a surtout porté sur le S&E au niveau du projet. Pour ce qui est du suivi au niveau sectoriel, les principes sont les mêmes. Néanmoins, l'éventail des produits s'élargit et l'interaction entre les programmes prend davantage d'importance puisqu'au bout du compte, les conclusions du S&E influenceront la manière dont les ressources sont allouées à chacun d'entre eux. Cela pourrait se traduire par l'instauration de programmes très lourds de S&E et par des difficultés dans la coordination.

Par bonheur, au fur et à mesure qu'on remonte la chaîne des résultats, on découvre que les divers projets/programmes concourent tous aux mêmes objectifs communs – les objectifs nationaux de développement. La tâche qui consiste à assurer le suivi des progrès vers la satisfaction de ces objectifs n'est plus une activité propre au projet, mais une activité partagée. Elle exige que les informations et données soient mises en commun et que les méthodes,

Le S&E sectoriel doit chercher à comparer l'apport relatif des différents programmes pour l'achèvement des objectifs partagés.

concepts et définitions soient uniformisés. A ces niveaux plus élevés de la chaîne des résultats, les données proviennent en partie de l'ensemble accumulé des informations disséminées dans les rapports de S&E des projets individuels et en partie des données supplémentaires qu'il faudra recueillir. Il s'agit moins, lorsqu'on travaille à l'extrémité supérieure de la chaîne des résultats, d'assurer le suivi des indicateurs que d'effectuer une analyse systématique. Cela peut être un exercice très exigeant en données, en particulier parce que ces indicateurs de haut niveau deviennent de plus en plus coûteux à recueillir et complexes à analyser. Une faible infrastructure statistique et analytique peut considérablement restreindre le travail qui peut être réalisé.

Ce n'est pas tant que le nombre d'indicateurs augmente mais plutôt que la complexité s'accroît. A ce niveau, de nombreux indicateurs se présentent sous la forme de ratios, et des estimations distinctes sont nécessaires pour le numérateur et le dénominateur, les deux constituant des sources potentielles d'erreur et de partialité. Il faut donc choisir avec attention les indicateurs.

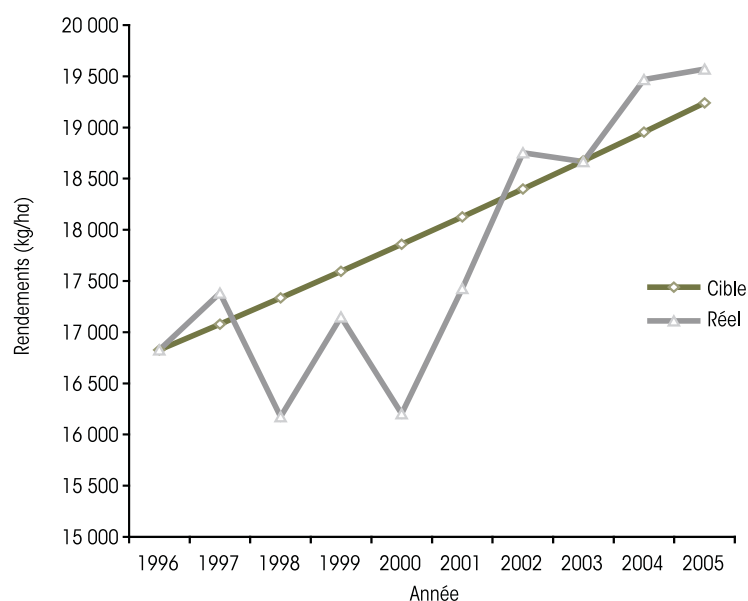
Difficultés de mesure des extrants agricoles

Les indicateurs de retombées les plus évidents pour le suivi des résultats des programmes d'ADR sont ceux qui sont liés à la mesure des changements dans les niveaux de production (cultures, élevage ou poisson) et les rendements. Ces mesures, bien qu'occupant une place centrale dans la plupart des programmes de S&E portant sur le secteur de l'ADR, posent des problèmes particuliers qui leur sont propres.

Puisque la plupart des projets agricoles partagent l'objectif d'augmenter les extrants agricoles, on pourrait penser que l'indicateur le plus simple consisterait à mesurer les «rendements» – calculés comme le ratio de la production par rapport à la superficie cultivée – puis à observer leur changement sur la durée. Ce n'est malheureusement pas facile à réaliser et cela pour deux raisons. La première est essentiellement d'ordre statistique et porte sur la question de l'analyse des séries chronologiques. Le problème est que la production agricole fluctue et peut varier considérablement d'une année à l'autre, essentiellement, mais pas exclusivement, en raison des effets puissants des précipitations ou de leur absence. Ce phénomène est particulièrement prononcé dans les zones de culture sèche. Par conséquent, il est fréquemment impossible de détecter les changements de tendance jusqu'à ce que plusieurs années aient passé – jusqu'à sept ou huit ans. Il est courant de voir des documents d'appréciation de projets présentant des prévisions d'augmentation des rendements semblables à celles de l'encadré 7 (ligne claire). L'objectif est une augmentation régulière des rendements de deux pour cent par an. Cela semble raisonnable et relativement simple à contrôler, mais lorsque les rendements réels sont mesurés (ligne sombre) et superposés à la ligne de tendance anticipée, il apparaît clairement que les fluctuations marquées des rendements d'une année à l'autre rendent toute conclusion presque impossible, en particulier pour les six premières années qui n'indiquent aucune tendance à la hausse.

Dans ce cas particulier, après le report des valeurs des quatre dernières années, la ligne de tendance montre en fait une augmentation de presque deux pour cent exactement, comme prévu. Mais il est statistiquement impossible de déterminer cela avant d'avoir largement dépassé la sixième année. Les fluctuations aléatoires et irrégulières d'une année à l'autre, comme celles auxquelles sont sujettes les cultures pluviales, compliquent sérieusement les tentatives d'analyse des séries chronologiques sur des périodes trop courtes.

Encadré 7. Détection d'une tendance dans les rendements du maïs



Cela n'est pas la seule difficulté. Il y a aussi le problème de la mesure des erreurs – les erreurs liées à la mesure des zones cultivées et de la production agricole des petits agriculteurs. La méthode classique consiste à utiliser des coupes échantillons récoltées de manière aléatoire pour estimer la production et les rendements. Bien que cette méthode soit employée avec succès dans de nombreux pays, on sait que les coupes échantillons peuvent entraîner des surestimations pouvant aller jusqu'à 30 pour cent dans des situations particulières. Ces surestimations sont dues à plusieurs raisons, dont « l'effet de délimitation » ; lorsqu'on doute si une plante est à l'intérieur ou à l'extérieur du cadre délimité, on décide généralement de l'inclure. Les surestimations sont particulièrement élevées en Afrique, où dans les parcelles exploitées traditionnellement on trouve

Les estimations des agriculteurs peuvent, dans certains cas, fournir des estimations plus rapides et moins coûteuses de la production que celles qui sont dérivées de mesures objectives – et avec moins d'erreurs.

des cultures multiples, une densité de plantation irrégulière et des limites de parcelles mal définies, voire inexistantes. Cela rend difficile l'application de la technique des coupes échantillons, en particulier dans les conditions non idéales. Il existe toutefois d'autres manières d'aborder le problème. Les expériences méthodologiques destinées à vérifier la viabilité des méthodes alternatives de mesure de la production ont donné des résultats intéressants et importants qui laissent entendre que, tout au moins dans les zones de cultures pluviales, les propres estimations des agriculteurs pourraient fournir des mesures de la production végétale plus rapides et moins

coûteuses que les «mesures objectives». En fait, ces estimations pourraient même être meilleures.

Les méthodes utilisant le GPS pour mesurer les superficies peuvent permettre d'augmenter l'efficacité des estimations de rendement dans les situations où l'on ne dispose pas d'estimations correctes des superficies récoltées. Toutefois, dans certaines zones (régions vallonnées, très petites parcelles, zones boisées, etc.) ou lorsque les parcelles ont des formes irrégulières, les erreurs de mesure peuvent encore être au-delà des normes acceptables.

Malgré ces mises en garde, la mesure de la production agricole continuera à être un élément central des programmes d'ADR, mais il faut être conscient de son potentiel d'erreur et rester à l'affût de méthodes alternatives pour évaluer les résultats. Par contre, il y a lieu de se féliciter de l'apparition de pratiques culturelles modernes qui, associées à celle de nouvelles méthodes de mesure telles que l'imagerie satellitaire, commencent à rendre la vie du statisticien spécialisé en agriculture un peu plus facile. Les séries chronologiques commençant à s'allonger, il est aussi plus facile de repérer et d'écarter les années aberrantes et de réduire ainsi le risque d'interprétations erronées.

La difficulté de mesurer la pauvreté dans des conditions non idéales

La finalité de presque tous les projets d'ADR et des SCP dans leur ensemble est de réduire le niveau de pauvreté, c.-à-d. d'augmenter globalement les revenus ruraux et en même temps de diminuer les écarts entre riches et pauvres. Si la mesure de la production agricole est réputée difficile, celle des niveaux de vie l'est encore plus. Il faut, pour tracer le premier indicateur de la pauvreté des OMD, soit le «pourcentage de la population vivant avec moins d'un dollar par jour», effectuer des enquêtes détaillées auprès des ménages. Cela peut nécessiter de multiples visites dans les ménages et exiger la collecte et le traitement de 200 éléments de données ou plus pour chaque ménage échantillon afin de calculer une estimation de la consommation des ménages. Des informations supplémentaires doivent être

fournies sur tous les membres du ménage, dont leur âge et leur sexe, pour estimer la consommation par habitant. Il faut alors réunir davantage de données sur les prix comparatifs avant de pouvoir commencer la tâche analytique complexe qui consiste à définir qui est ou n'est pas en dessous du seuil de pauvreté. Dans la plupart des pays, c'est le genre d'indicateur qu'on ne peut rationnellement envisager de mesurer plus fréquemment qu'une fois tous les cinq ans environ. En même temps, étant donné la corrélation étroite qui existe dans la plupart des pays entre les revenus des ménages et la production agricole, tous les problèmes liés à l'estimation des tendances à partir de l'analyse d'une série chronologique et qui ont été évoqués dans la section précédente s'appliquent également aux mesures de la pauvreté et à celles de la production agricole. De ce fait, on doit là encore rester à l'affût des possibilités de mesures ou méthodes alternatives susceptibles d'être applicables dans les pays où les conditions ne sont pas idéales. Ainsi, dans certains pays où il n'est pas réaliste de vouloir contrôler régulièrement les changements dans les niveaux de pauvreté, il peut être plus productif, au lieu de se concentrer sur la question «Quelle proportion de la population se trouve en dessous du seuil de pauvreté?» d'axer l'analyse sur la question «Les programmes et services anti-pauvreté atteignent-ils réellement les personnes pauvres et vulnérables autant que les non pauvres?». C'est une question à laquelle il est plus facile de répondre. Elle s'intéresse davantage à la fourniture de services qu'à la mesure de la pauvreté tout en exigeant tout de même la classification des ménages en deux catégories – pauvres et non pauvres. La méthode normale pour obtenir ces données consisterait à déterminer un seuil national de pauvreté fondé sur les besoins minimaux en aliments et produits non alimentaires, puis à définir qui est au-dessus et qui est au-dessous de ce seuil. Il s'agit là d'une mesure absolue de la pauvreté mais là encore il peut s'avérer difficile de déterminer ainsi un seuil de pauvreté. Il existe une solution alternative et quelque peu plus simple qui est d'utiliser un concept relatif de la pauvreté. Ainsi, au lieu d'utiliser un seuil de pauvreté précis, on pourrait simplement décider que les 10 pour cent inférieurs représentent «les pauvres». Cela élimine tout d'un coup toutes les complexités de la détermination du seuil de pauvreté et le travail analytique consiste simplement à comparer les services qui atteignent les 10 pour cent les plus pauvres à ceux qui atteignent le reste de la population.

Il n'en demeure pas moins que les ménages doivent tout de même être classés selon une variable liée à la richesse, telle que le revenu ou la consommation des ménages, ce qui exige encore la réalisation d'enquêtes périodiques pour recueillir des données mises à jour sur les dépenses et la consommation des ménages. Cela n'est tout simplement pas réalisable dans de nombreux pays. Néanmoins, on essaie maintenant, dans plusieurs pays, d'effectuer des enquêtes auprès des ménages qui soient plus légères et ne nécessitent pas de collecter des données sur la consommation, mais qui recueillent des indicateurs précis et faciles à mesurer du bien-être des ménages. Parmi ces indicateurs peuvent figurer, entre autres, la possession d'éléments d'actif, le nombre d'adultes alphabètes, le nombre d'enfants souffrant de malnutrition,

la qualité du logement, le nombre moyen de personnes par pièce, et le nombre d'adultes sans emploi. Ces critères servent à établir un indice composé de la pauvreté qui permet de classer les ménages selon cet indicateur composé, puis de les grouper en déciles. Il est possible, une fois ce stade atteint, de faire des comparaisons entre les déciles, l'idée étant que même s'il n'est pas possible de mesurer le nombre absolu de ménages qui vivent dans la pauvreté, ces méthodes abrégées permettent de repérer et d'isoler les ménages situés à l'extrémité inférieure de la chaîne de distribution, quels que soient les indicateurs de bien-être, et d'observer s'ils tirent des avantages directs des divers programmes d'ADR examinés.

Evaluation

Finalement, il ne faut pas oublier le «E» de S&E. Le suivi et l'évaluation sont des activités parallèles et complémentaires. Il importe de se débarrasser de l'idée que le suivi est une activité qui s'exerce au début du projet et l'évaluation à la fin. Partout où et chaque fois qu'il y a une activité de suivi, il doit y avoir un processus

Sans évaluation, il n'y a pas d'apprentissage; sans apprentissage, il n'y a pas de progrès.

régulier d'analyse – d'interrogation sur le sens des données et de réflexion sur les conséquences pour les politiques et l'avenir. Le suivi et l'évaluation sont donc des activités qui perdurent pendant toute la durée d'un projet. On pense généralement que l'évaluation est complexe et exige beaucoup de données. Cela n'est pas nécessairement le cas. On dispose de toute une gamme de types et méthodes d'évaluation – examen des programmes, entretiens avec les principales parties intéressées, réunions des groupes de discussion, vérifications des résultats des programmes, etc. – qui exigent peu de données supplémentaires et pourraient – et en fait devraient – faire partie intégrante du programme de travail du S&E.

Il est toutefois indéniable que le travail d'évaluation devient de plus en plus difficile au fur et à mesure qu'on remonte la chaîne des résultats et que par conséquent il exige davantage de données. Dans les phases initiales de la mise en œuvre, l'évaluation peut être simplement un examen annuel des intrants et extrants pour orienter l'allocation de ressources supplémentaires l'année suivante. Les problèmes commencent quand on remonte plus haut dans la chaîne des résultats.

La première chose à faire consiste simplement à examiner l'indicateur de retombées sélectionné et à déterminer s'il est possible d'établir une tendance sur une période de temps prédéterminée. Nous avons déjà vu à quel point ce travail est difficile, en particulier lorsque les retombées attendues sont une augmentation des rendements agricoles. En effet, il peut être nécessaire de disposer de huit observations annuelles ou plus juste pour établir une tendance positive. Même si cela est problématique, il est encore plus difficile de déterminer dans quelle mesure le changement peut être attribué à des interventions ou projets

spécifiques. Nous allons maintenant nous intéresser au domaine de **l'évaluation des impacts** et de **l'analyse de la politique sociale et des impacts**. Ce sont des tâches analytiques qui vont bien au-delà de la simple analyse des indicateurs. L'évaluation des impacts peut être entreprise à tous les niveaux: projet, secteur ou pays. Idéalement, elle exige des informations sur les indicateurs déterminants avant (données de référence), pendant et après l'intervention ou la réforme. Elle peut nécessiter la mise au point d'une étude quasi-expérimentale pour contrôler les caractéristiques des échantillons et permettre leur vérification par rapport à des propositions hypothétiques afin de comparer à la fois la situation avant/après et la situation avec/sans. Pour être complète, l'évaluation devrait également repérer les retombées inattendues ou imprévues. Une étude approfondie des techniques d'analyse des impacts dépasserait le cadre de ce recueil mais les lecteurs intéressés peuvent se reporter à Ravallion (2008a et b) pour obtenir une description plus complète des principales méthodes d'analyse hypothétique.

Il est important, lorsqu'on pense qu'une évaluation d'impact sera effectuée, d'élaborer le parcours que devrait suivre l'analyse aussi tôt que possible afin de pouvoir évaluer les besoins en données et y répondre en conséquence. Le processus qui vient d'être décrit pour la sélection des indicateurs de retombées est en lui-même une préparation pour une analyse ultérieure des impacts. Il établit un cadre conceptuel spécifique et définit les voies par lesquelles les services du programme/projet devront être transmis. Il importe également, à la sélection des indicateurs, de réfléchir à l'avance à la nécessité de les choisir de manière à permettre l'extraction et l'évaluation des impacts sur les sexes et l'environnement.

La conclusion de ces recommandations est que si la sélection des indicateurs à contrôler est effectuée avec attention au tout début du projet, et s'ils sont choisis de manière à capter les étapes les plus critiques des mécanismes prévus de transmission, il est possible de minimiser les demandes de données supplémentaires pour l'évaluation.

Tous ceux qui travaillent dans des conditions non idéales peuvent tirer plusieurs enseignements de ce qui précède. D'abord, tous les projets/programmes ne nécessitent pas des évaluations d'impact très détaillées, qui ne devraient être effectuées que lorsqu'on pense que des enseignements intéressants pourront en être tirés. Deuxièmement, la réalisation d'une évaluation ne signifie pas toujours que de nombreuses données supplémentaires seront nécessaires en plus de ce qui a été recueilli régulièrement pour les besoins du suivi. Troisièmement, il est possible de diminuer les besoins en données supplémentaires en anticipant la suite au commencement du programme. Quatrièmement, étant donné le fait que la plupart des projets convergent vers un unique objectif commun, d'importantes

Il est possible de minimiser la charge que représente l'évaluation dans les pays à faibles ressources.

synergies pourraient être acquises en considérant certains aspects de l'évaluation des impacts à l'échelle des secteurs ou des pays plutôt qu'à celle des projets. Cinquièmement, lorsque les données quantitatives sont rares, on peut mettre à profit les études qualitatives qui peuvent donner des indices importants et riches d'enseignements. Enfin, lorsqu'il apparaît clairement qu'une évaluation approfondie est nécessaire, il faut la planifier longtemps à l'avance, inclure des études qualitatives et quantitatives et prendre en considération les retombées attendues et inattendues. Elle nécessitera presque certainement que soient associées des données issues de différentes sources et qu'on parvienne à un point de vue motivé sur l'impact d'une intervention particulière. Néanmoins, les avantages d'une bonne évaluation sont souvent sous-appréciés. La recherche évaluative a aussi en quelque sorte les propriétés d'un bien public dans la mesure où ses effets bénéfiques débordent sur d'autres projets. Le développement est un processus d'apprentissage dans lequel les futurs intervenants bénéficieront de la recherche actuelle (Ravallion, 2008a et b). Les conséquences d'un tel programme de recherche, pour ce qui est des besoins en données, sont considérables.

UN ENSEMBLE FONDAMENTAL D'INDICATEURS PRIORITAIRES POUR LES PROGRAMMES D'ADR

Ce chapitre parachève les travaux qui ont permis de définir et de classer par ordre de priorité les indicateurs appropriés en rassemblant tous les indicateurs étudiés jusqu'à maintenant et en les reliant aux indicateurs destinés à assurer le suivi des objectifs nationaux de développement, conformément aux spécifications des SCP.

Nous avons commencé par remarquer qu'il existe une différence entre le suivi de la performance et celui des résultats. Nous avons noté qu'il était possible d'assurer le suivi de la plupart des indicateurs de la performance en utilisant

les informations issues des SIG internes et nous avons examiné quelques-uns des outils disponibles à l'heure actuelle pour améliorer le processus de suivi. Ensuite, nous avons séparé nos indicateurs de résultats en deux groupes, l'un pour assurer le suivi des résultats initiaux et l'autre pour celui des résultats de moyen à long terme. Les indicateurs de résultats initiaux sont essentiellement des indicateurs de prestation de services portant sur chacun des principaux produits de l'ADR. Il faudrait autant que possible corroborer ces indicateurs de prestation de services avec des retombées quantifiables, telles

que les augmentations de rendement, découlant de l'adoption ou de l'utilisation des extrants des programmes et sous-programmes par les populations ciblées. Il peut toutefois être nécessaire de suivre celles-ci pendant plusieurs années avant de pouvoir tirer des conclusions fiables.

Pour mettre en place un ensemble minimal d'indicateurs de base, un pays doit satisfaire aux exigences des normes internationales.

Il existe un autre ensemble tout aussi important d'indicateurs de retombées. Il porte sur celles qui ne sont pas directement liées à un projet – ou plus exactement, celles qui sont liées à des projets multiples. Il peut s'agir d'indicateurs et indices nationaux ou de macro-niveaux – ceux qui évoluent par suite d'importants changements de politiques ou des effets combinés de plusieurs programmes et interventions. Parmi eux figurent les indices des prix, la production alimentaire, les exportations agricoles, l'utilisation d'engrais et les importations. Cela peut aussi être certains des indicateurs multisectoriels plus courants qui peuvent servir à comparer les zones rurales et urbaines et à mesurer les résultats des politiques et interventions concertées qui sont précisées dans les stratégies nationales de développement. Quelques exemples de ces indicateurs sont: la proportion de la population vivant dans la pauvreté; le PIB par habitant; les comparaisons entre zones urbaines et rurales d'indicateurs multisectoriels tels que la prévalence d'enfants de moins de cinq ans d'un poids insuffisant; le ratio des filles par rapport aux garçons dans l'éducation primaire et secondaire; et la proportion de la population disposant d'un accès durable à des sources d'eau améliorées.

Le processus de sélection d'un ensemble exhaustif d'indicateurs répondant aux exigences de toutes les parties intéressées n'est pas facile, puisque différents utilisateurs à différents niveaux ont des besoins en informations qui varient. Idéalement, le processus de sélection devrait être participatif et prendre en considération les besoins de tous les intéressés. Il faudrait aussi retenir le principe que les pays choisissent leurs propres indicateurs en fonction de la teneur et des objectifs de leurs CSLP. Il est toutefois possible de se faciliter la tâche en s'inspirant de l'expérience des autres pays. L'annexe 1 propose une liste d'indicateurs dont les pays peuvent se servir pour sélectionner et classer par ordre de priorité les indicateurs qui leur seront le plus utiles en fonction de leurs besoins particuliers. Cette liste n'est pas exhaustive et les pays ne sont pas censés tous les adopter ni les utiliser. Certains peuvent ne pas être pertinents ou les pays peuvent ne pas avoir la capacité de les recueillir, mais la liste offre un vaste choix et propose des exemples de bonnes pratiques relevées dans différents pays dans le monde entier. Les indicateurs comprennent des mesures de résultats initiaux ainsi que de résultats à moyen ou long terme. Ils sont fournis pour tous les principaux sous-secteurs de l'ADR et pour les thèmes connexes et les pays peuvent choisir lesquels ils souhaitent utiliser.

Le suivi des objectifs d'ADR au niveau international exige toutefois une certaine standardisation. Un sous-ensemble de dix-neuf indicateurs essentiels a été isolé de la liste complète. Ils sont considérés comme les indicateurs prioritaires. Certains figurent déjà dans la base de statistiques de la FAO (FAOSTAT)

***Les indicateurs prioritaires
doivent être corroborés
par une base de
données de statistiques
fondamentales d'ADR.***

mais pour de nombreux pays, les séries n'existent pas, sont incomplètes, ou présentent des lacunes ou des valeurs qui ont été attribuées par imputation. Il serait urgent d'améliorer les séries internationales mais leur qualité ne peut être valorisée que si tous les pays s'engagent à conserver les mêmes indicateurs au niveau national et acceptent d'adhérer à des normes communes. Ces indicateurs prioritaires représentent un ensemble minimal de base que tous les pays doivent conserver et régulièrement mettre à jour. Sans cet engagement minimal au niveau national, il est impossible d'améliorer la qualité du S&E au niveau international, mais cela ne devrait pas représenter une charge trop coûteuse puisque les mêmes indicateurs, en plus de servir au suivi à l'échelle internationale, sont également utilisables au niveau national. Les indicateurs prioritaires ne suffisent pas par eux-mêmes à répondre à tous les besoins en données du S&E, mais on peut considérer qu'ils représentent un sous-ensemble essentiel et ils devraient faire autant que possible partie intégrante de tous les programmes nationaux de S&E. Ils sont présentés dans l'encadré 8 et la liste complète des indicateurs se trouve à l'annexe 1.

L'exercice de validation des indicateurs définis à l'échelle du pays cherche à vérifier la «pertinence» des indicateurs pour les activités actuelles de développement et la faisabilité de leur compilation dans des conditions non idéales.

En choisissant les dix-neuf indicateurs prioritaires recommandés, on s'est particulièrement intéressé, en plus de la «pertinence», aux critères de «comparabilité» entre les pays et de « disponibilité» des données pour leur compilation.

L'encadré 9 décrit comment un processus très semblable à celui présenté ici a été utilisé au Cambodge pour sélectionner les indicateurs destinés à assurer le suivi de leur SLP.

Néanmoins, il ne suffit pas d'élaborer simplement une liste d'indicateurs souhaitables sans déterminer en même temps les données qui seront nécessaires pour les calculer. Il faut donc envisager l'idée de maintenir, parallèlement au concept des indicateurs prioritaires, un ensemble de séries de données statistiques fondamentales nécessaire pour étayer les indicateurs. Une fois ces statistiques additionnées, on constate que la modeste liste des données nécessaires commence à prendre rapidement de l'ampleur, ce qui a des conséquences significatives pour les SSN. Cet «aide-mémoire» des données nécessaires constitue la base d'un dialogue avec les fournisseurs. Pour la plupart des indicateurs de retombées, le fournisseur sera l'INS. D'autres organismes participant au SSN peuvent aussi fournir des données. L'objectif du dialogue est de négocier des arrangements pour mettre en place un programme d'activités d'enquête qui garantira la fourniture de données appropriées selon le calendrier spécifié. Cela constitue le thème du prochain chapitre.

Encadré 8. Liste des indicateurs prioritaires

A Indicateurs sectoriels pour l'agriculture et le développement rural	
<i>Retombées initiales</i>	
P1	Dépenses publiques pour l'agriculture en pourcentage du PIB pour le secteur agricole
P2	Dépenses publiques pour les subventions aux intrants agricoles en pourcentage des dépenses publiques totales pour l'agriculture.
P3	Prévalence (pourcentage) d'enfants de moins de cinq ans de poids insuffisant dans les zones rurales
<i>Retombées à moyen terme</i>	
P4	Indice de la production alimentaire
P5	Croissance annuelle (pourcentage) en valeur agricole ajoutée
<i>Retombées à long terme</i>	
P6	Les pauvres ruraux en proportion du total de la population pauvre
B Indicateurs spécifiques pour les sous-secteurs de l'agriculture et du développement rural	
1. Cultures (intrants et services liés à la production végétale annuelle et pérenne)	
<i>Retombées à moyen terme</i>	
P7	Variation (pourcentage) des rendements des principales cultures du pays
2. Elevage	
<i>Retombées à moyen terme</i>	
P8	Croissance annuelle (pourcentage) en valeur ajoutée dans le secteur de l'élevage
3. Pêches et aquaculture	
<i>Retombées à long terme</i>	
P9	Production de pêches de capture en pourcentage des stocks de poisson (ou une estimation de l'état des stocks des principales pêches de capture valable pour les exportations et l'alimentation locale)
4. Sylviculture (développement, protection ou culture des forêts; gestion de la production de bois)	
<i>Retombées à long terme</i>	
P10	Proportion (pourcentage) de superficies occupées par la forêt
5. Micro finance rurale et financement des PME	
<i>Retombées initiales</i>	
P11	Pourcentage de la population rurale utilisant les services financiers des institutions bancaires formelles
6. Recherche et vulgarisation agricoles	
<i>Retombées initiales</i>	
P12	Investissement public dans la recherche agricole en pourcentage du PIB pour le secteur agricole
7. Irrigation et drainage (services liés à l'utilisation des eaux pour l'agriculture)	
<i>Retombées initiales</i>	
P13	Terres irriguées en pourcentage des terres cultivées
8. Agro-industrie (commercialisation et échanges de produits agricoles et agro-industrie)	
<i>Retombées à moyen terme</i>	
P14	Variation (pourcentage) dans les ventes/chiffre d'affaires des agro-entreprises
C Indicateurs pour les domaines thématiques liés à l'agriculture et au développement rural	
1. Développement rural axé sur les collectivités	
<i>Retombées initiales</i>	
P15	Pourcentage d'agriculteurs qui sont membres d'organisations communautaires/de producteurs
2. Gestion des ressources naturelles	
<i>Retombées à moyen terme</i>	
P16	Prélèvements d'eau pour l'agriculture en pourcentage des prélèvements totaux d'eau douce
P17	Proportion (pourcentage) des superficies terrestres formellement déclarées zones protégées
P18	Variation (pourcentage) dans les pertes en terres à partir des bassins versants
3. Politique foncière et administration des terres	
<i>Retombées initiales</i>	
P19	Pourcentage des superficies terrestres pour lesquelles il existe une forme de régime foncier légalement reconnue

Encadré 9. Le système à deux volets du Cambodge

Le développement du système national de S&E du Cambodge est ancré dans le Plan national de développement stratégique (PNDS) du pays. Il s'agit d'un document unique et obligatoire détaillant les objectifs prioritaires et les stratégies du Gouvernement royal du Cambodge visant à accélérer la réduction de la pauvreté et à atteindre les autres Objectifs cambodgiens du millénaire pour le développement (OCMD) et les objectifs de développement socio-économique pour le bien de tous les Cambodgiens.

Le système de S&E a adopté un cadre opérationnel basé sur «une structure à deux volets». Il est composé d'un ensemble d'indicateurs de la performance procédant du cadre et des priorités du PNDS et de mécanismes efficaces pour suivre les progrès. Il vise à assurer un S&E régulier et périodique de la fourniture des intrants et de l'obtention des extrants et retombées des diverses stratégies et actions mises en œuvre aux termes du PNDS.

Au niveau national (premier volet), un nombre restreint et gérable de 43 indicateurs de base a été sélectionné. Ceux-ci sont alignés sur les objectifs et cibles de macro-développement afin d'atteindre les OCMD. Ils servent également à assurer le suivi de certains aspects essentiels du progrès du PNDS et constituent le cadre fondamental dans lequel sont préparés les rapports annuels d'activité.

Le second volet opère au niveau des ministères/organismes d'exécution. Chaque ministère/organisme d'exécution est tenu d'élaborer son propre ensemble d'indicateurs de la performance en s'appuyant sur les indicateurs des OCMD (les 43 indicateurs de base fondés sur le PNDS) relevant de sa compétence et d'autres indicateurs pertinents aux fins du suivi sectoriel. L'objectif est de mettre au point une vision plus approfondie et désagrégée du soutien apporté, au niveau du ministère/de l'organisme, au suivi détaillé et à l'analyse des politiques/programmes et à la réorientation. Le développement et la sélection d'indicateurs au niveau des ministères/organismes d'exécution et en application du PNDS devraient:

- faciliter la prise de décisions éclairées et la réorientation des priorités et politiques;
- améliorer la transparence et la responsabilisation par une amélioration du partage des informations;
- favoriser une meilleure compréhension des liens entre la mise en œuvre du PNDS et les retombées qui en découlent.

CHAPITRE 3

LE CADRE INFORMATIF

Au moment où les caractéristiques du S&E sont définies, le coût et les exigences en ressources du processus de collecte et de diffusion des données ne sont souvent pas pris en considération. C'est à ce stade initial de la planification que des attentes trop ambitieuses peuvent entraîner la création d'un programme de S&E qui, en raison de sa complexité, a peu de chances de réussir. Ce chapitre étudie concrètement la question de la fourniture des données et examine les divers outils et méthodes qui ont été utilisés avec succès dans divers pays. Le chapitre se termine par une analyse de la capacité des systèmes statistiques nationaux à répondre aux besoins du S&E.

Il apparaît clairement à l'issue des chapitres qui précèdent que même le plus léger des systèmes de suivi peut faire peser d'importantes demandes sur le système de fourniture des données. Pour répondre aux besoins du suivi à chacun des quatre niveaux (intrants, extrants, retombées et impacts), le système de S&E doit s'appuyer sur des informations provenant de sources très variées. Ce n'est pas juste que chaque niveau exige des indicateurs différents: les besoins en termes de périodicité, de portée et de précision varient selon le niveau de l'indicateur. Les indicateurs liés aux intrants donnent des informations qui éclairent la prise de décisions à court terme. Il faut donc les produire fréquemment et régulièrement – peut-être tous les 1 à 6 mois. Il en va de même avec les indicateurs pour les extrants, sauf que la période de notification peut être plus longue, à peu près un an. Au fur et à mesure qu'on remonte la chaîne des résultats et qu'on commence à recueillir plus d'informations sur la clientèle plutôt que sur l'institution prestataire de services, le travail de collecte des données se complique, les outils deviennent moins fiables et

Les systèmes de S&E doivent s'appuyer sur un vaste éventail de sources d'information. Les informations de référence sont importantes pour évaluer les effets avec et sans projet.

les résultats plus douteux. Il est conseillé, pour parer à ces problèmes, d'utiliser des informations provenant de différentes sources et d'employer différentes méthodes pour parvenir à une estimation raisonnable des retombées examinées. Par contre, le cadre temporel peut être – légèrement – assoupli. Il faut laisser le temps à la clientèle d'apprendre à connaître les services publics et de commencer à les utiliser. On peut ne constater que très peu de retombées les premières années. Par conséquent, il peut être acceptable d'élaborer un programme en se fondant sur un calendrier de rapport des données de un à deux ans, par exemple. Mais il est important que dès le tout début du projet le processus soit lancé avec l'idée d'utiliser le premier rapport comme situation de référence. L'évaluation de l'éventuel impact intervient bien plus tard – souvent des années après l'achèvement du projet. Bien que le cadre temporel soit plus détendu, l'entreprise analytique ne l'est pas. Du point de vue de la collecte des données, l'expérience a montré qu'il est crucial que le schéma d'évaluation du projet soit convenu dès le départ, puisqu'il peut s'avérer nécessaire de mettre en place une étude expérimentale pour tenter d'isoler l'effet «avec/sans» projet.

De quoi dispose-t-on donc pour favoriser l'élaboration d'opérations de S&E simples mais efficaces? Quels outils peut-on utiliser? La liste qui suit n'est pas exhaustive, mais chacun des outils proposés représente une pièce différente du puzzle du S&E. Parmi eux figurent différents types d'enquêtes auprès des ménages, des appréciations rapides et des méthodes participatives. Toutes servent à fournir les données nécessaires au calcul des indicateurs de «l'extrémité supérieure», c'est-à-dire les indicateurs de retombées et d'impacts. Ils comprennent des outils d'évaluation quantitative et qualitative.

LES OUTILS

Les enquêtes auprès des ménages

L'instrument le plus courant et le plus évident pour assurer le suivi des retombées des programmes d'ADR et de l'apport de l'ADR à la lutte contre la pauvreté est l'enquête auprès des ménages. Il existe bien sûr d'autres possibilités. Si nous examinons la liste des indicateurs de résultats indiqués dans les sections précédentes, nous pouvons constater qu'il est possible de recueillir des données fondamentales par l'intermédiaire des dossiers administratifs, des enquêtes auprès des collectivités ou même des entretiens avec des groupes de discussion individuels. Toutes ces méthodes possèdent des points forts et des inconvénients, mais le grand atout des enquêtes auprès des ménages est qu'elles fournissent des informations sur les bénéficiaires et sur les non bénéficiaires. Elles présentent également l'avantage que les indicateurs qu'elles

Le grand atout des enquêtes auprès des ménages est qu'elles fournissent des informations sur les bénéficiaires et sur les non bénéficiaires.

fournissent peuvent être agrégés ou désagrégés à différents niveaux, ce qui permet de les utiliser pour assurer le suivi au niveau mondial aussi bien qu'à l'échelle nationale et infranationale.

L'une des caractéristiques distinctives d'une enquête auprès des ménages est qu'elle utilise un questionnaire à format fixe qui est présenté à un échantillon probabiliste de personnes interrogées représentant une population particulière (en général les bénéficiaires visés par le programme – la clientèle).

Echantillon

Les enquêtes statistiques utilisent l'échantillonnage aléatoire pour garantir que l'information recueillie est impartiale; il faut pour cet échantillonnage connaître l'ampleur de l'erreur qui peut découler de l'emploi d'un échantillon plutôt que d'un comptage complet. La mise en grappes facilite le travail d'enquête sur le terrain et la logistique mais diminue l'efficacité de l'échantillon. La stratification des grappes en groupes homogènes avant la sélection permet de compenser partiellement cette difficulté¹.

«Quelle devrait être la taille de l'échantillon?» est une question qui est souvent posée. La méthode classique consiste à déterminer la taille d'un échantillon par la variabilité de la caractéristique d'intérêt, la manière dont l'échantillon a été conçu et le degré de précision désiré par l'utilisateur². Toutefois, une règle empirique approximative mais fréquemment employée à des fins pratiques de planification consiste à envisager des échantillons de 500 à 600 ménages pour chaque domaine analytique, c.-à-d. le sous-groupe de la population pour lequel on a besoin d'indicateurs. Les erreurs d'échantillonnage diminuent avec l'augmentation de la taille des échantillons. Il est toutefois évident qu'étant donné la tendance à exiger des niveaux toujours plus bas de désagrégation, la taille des échantillons augmente rapidement pour atteindre des proportions ingérables. C'est là l'un des compromis qu'il faut prendre en considération lors de la conception d'une étude.

La planification d'une enquête est une affaire de compromis.

Les questionnaires

La seconde caractéristique importante d'une enquête auprès des ménages est l'utilisation d'un questionnaire structuré dans lequel les réponses des personnes interrogées sont enregistrées. Un questionnaire à format fixe permet de saisir les données dans une base de données structurée avec un minimum de manipulation, de telle façon qu'elles soient prêtes pour la validation et l'analyse. Les bonnes pratiques d'enquête voudraient que les questionnaires soient imprimés dans la

¹ Les critères de stratification types comprennent les groupes urbains/ruraux et/ou la stratification par zone agro-écologique.

² Noter que la taille de l'échantillon ne dépend pas de la taille de la population; on croit souvent que la taille de l'échantillon devrait représenter un certain pourcentage de la population mais c'est une idée fautive.

langue dans laquelle l'entretien est réalisé, mais on peut trouver dans certains pays en développement de 20 à 60 langues locales, ce qui rend difficile la traduction dans toutes les langues. C'est là qu'intervient le concept « d'erreur non due à l'échantillonnage », c'est-à-dire toutes les erreurs qui peuvent se produire tout au long de l'enquête et qui ne sont pas liées à l'échantillon ou au plan d'échantillonnage. Contrairement aux erreurs d'échantillonnage, dont l'ampleur peut être calculée mathématiquement, on ne connaît généralement pas l'ampleur des erreurs non dues à l'échantillonnage, mais on peut présumer sans crainte de se tromper qu'elle est considérablement plus importante que celle des erreurs d'échantillonnage. A la différence des erreurs d'échantillonnage dont l'ampleur diminue avec l'augmentation de la taille de l'échantillon, les erreurs non dues à l'échantillonnage ont tendance à augmenter avec la taille de l'échantillon. C'est un autre compromis dont il faut tenir compte dans la planification d'une enquête. En principe, le plan d'action le plus sage pourrait être d'envisager la possibilité et de planifier de minimiser les erreurs non dues à l'échantillonnage lors de la préparation du plan général d'enquête, et d'intégrer des recoupements et compensations dans les processus d'enquête et de traitement des données.

Le plan d'enquête

Le troisième élément important d'une enquête auprès des ménages est le plan d'enquête. Cela comprend toute la logistique d'une enquête, le nombre de visites à effectuer dans les ménages, les périodes de référence qui seront utilisées dans le questionnaire et le choix du ou des membres qui seront désignés pour être les personnes interrogées, etc. Ce sont souvent ces facteurs qui distinguent le plus clairement les différents types d'enquêtes auprès des ménages. Même des changements mineurs dans la conception du plan d'un cycle à un autre peuvent avoir des effets considérables sur les résultats. Ici intervient l'ampleur du conservatisme des INS qui, peu désireux d'interrompre des séries chronologiques, risquent de résister au changement. Lorsqu'il est nécessaire de faire des comparaisons entre les pays à l'échelle mondiale, cela peut présenter des inconvénients. Le problème n'est pas très grave avec des indicateurs simples comme les mesures anthropométriques dont la méthodologie est relativement bien établie et identique dans tous les pays; mais il est plus marqué avec les variables complexes calculées telles que la consommation des ménages, une autre mesure essentielle de la pauvreté utilisée pour assurer le suivi du premier objectif du millénaire pour le développement. Cela constitue donc un troisième niveau de compromis auquel il faut songer: les avantages et inconvénients relatifs de l'utilisation d'une méthodologie élaborée à l'échelle nationale en comparaison d'un plan d'enquête normalisé et international.

Traitement, stockage et diffusion des données

A l'heure actuelle, les bonnes pratiques d'enquête soulignent le fait que le traitement des données ne se limite pas à la saisie des données, à leur traitement

et à la réalisation de tableaux, mais s'étend bien plus largement au stockage et à l'archivage et à leur diffusion par voie électronique. Il comprend également le stockage, l'archivage et la diffusion des *métadonnées*, parallèlement aux données elles-mêmes. Le kit complet d'enquête tient sans problème sur un CD qui peut être facilement diffusé et mis à la disposition des utilisateurs. L'une des questions qui continue à préoccuper bon nombre de pays est celle d'une **politique d'accès aux données**. Dans de nombreux pays, l'accès aux données d'enquête reste très restreint, ce qui est souvent expliqué par un souci de confidentialité, mais relève plus souvent de raisons politiques ou organisationnelles. En général l'accès aux données sous forme agrégée est permis aux utilisateurs, mais cela reste insuffisant pour de nombreux objectifs pratiques; ils ont besoin de données au niveau unitaire (ménage). Il est par conséquent important de définir clairement dès le début ce que sera la politique d'accès aux données. Des outils permettant la documentation et la diffusion de microdonnées conformément aux normes et pratiques internationales ont été élaborés par l'intermédiaire du réseau international d'enquête auprès des ménages parrainé par la Banque mondiale, les organismes des Nations Unies et les banques régionales. En outre, les capacités nationales sont renforcées avec le soutien du Programme accéléré de données Banque mondiale/PARIS21 (voir sur www.internationalsurveynetwork.org/home). La FAO a également mis au point le système CountrySTAT qui est une plateforme intégrée permettant une amélioration de l'harmonisation, de l'accès et de la diffusion des statistiques sur l'alimentation et l'agriculture au niveau des pays (www.fao.org/statistics/countrystat).

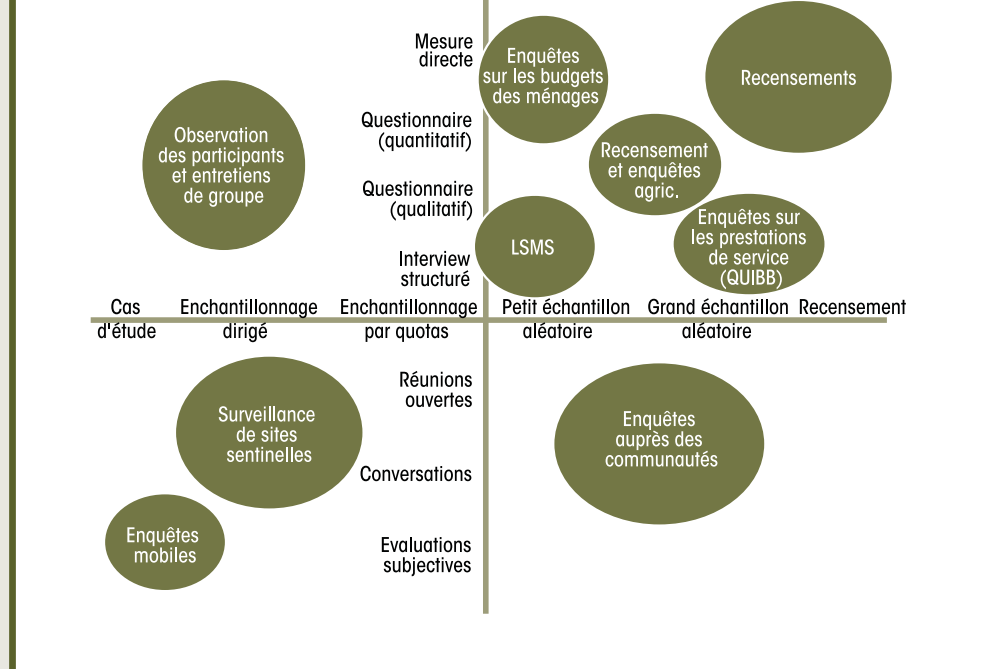
Les questions portant sur l'accès aux données doivent être traitées au tout début d'un projet.

Les différents modèles d'enquêtes auprès des ménages

Il existe une grande variété d'enquêtes auprès des ménages, différents modèles servant différents objectifs. L'encadré 10 met en évidence quelques-unes des différentes méthodes, qualitatives et quantitatives, de collecte des informations auprès des ménages. Il représente les enquêtes les plus couramment utilisées sur deux axes. L'axe vertical – l'axe qualitatif/quantitatif – montre la gamme des différentes approches méthodologiques, des évaluations subjectives aux mesures directes. L'axe horizontal représente les différents niveaux de représentativité, de la simple étude de cas (non représentative) au recensement de la population (complètement représentatif). Différents types d'enquêtes sont placés en superposition sur ces deux axes: ils s'étendent du coin inférieur gauche (non représentatif/subjectif) au coin supérieur droit (très représentatif/objectif). Ce schéma facilite le choix du bon instrument pour une tâche donnée.

La plupart des enquêtes statistiques se situent dans le quart supérieur droit, alors que les études plus qualitatives ont tendance à se regrouper dans le quart inférieur gauche.

Encadré 10. Outils de mesure des résultats: les enquêtes par rapport aux méthodes d'appréciation informelles



Le recensement de la population

Le recensement de la population se situe dans le coin supérieur droit. C'est un questionnaire court qui doit être effectué une fois tous les dix ans et porter sur la population toute entière. En plus de fournir un rapport complet sur chaque habitant du pays, il sert aussi de base à toutes les activités subséquentes d'enquête sur échantillon.

Pertinence par rapport au suivi des programmes d'ADR: Le recensement est l'élément central de tous les programmes d'enquête. Ses résultats, ajoutés au travail de cartographie effectué auparavant, fournissent l'information nécessaire à la préparation de bases d'échantillonnage pour les enquêtes sur échantillon subséquentes. Lorsqu'elles sont associées aux données des enquêtes auprès des ménages, les informations des recensements peuvent servir à la création de cartes de la pauvreté et d'atlas d'indicateurs sociaux.

Durée: Même si le travail sur le terrain ne dure que quelques semaines, le travail préparatoire avant le jour du recensement est énorme – deux années ou plus.

Les résultats préliminaires, sous forme de tableaux croisés et de dénombrement, sont généralement disponibles quelques semaines après la fin du travail sur le terrain. Les résultats complets ne paraissent souvent pas avant un an ou plus et leur publication exige l'autorisation des plus hautes autorités politiques.

Taille du questionnaire: Le questionnaire ne devrait pas dépasser trois ou quatre pages. Il n'est généralement pas possible d'ajouter des questions de fond, mais on peut parfois inclure quelques variables liées à la classification socio-économique comme «Le ménage gère-t-il une exploitation agricole?».

Coût: Le coût des recensements est très variable, mais une règle empirique courante consiste à compter un dollar par personne. Ainsi, le coût du recensement d'une population de dix millions de personnes équivaldrait approximativement à dix millions de dollars EU.

Le recensement agricole et les enquêtes agricoles

Le recensement agricole: Il est étroitement lié au recensement de la population. La FAO recommande d'effectuer un recensement agricole au moins une fois tous les dix ans, tout comme le recensement de la population. Le nouveau Programme mondial du recensement de l'agriculture (WCA) 2010 préconise un système intégré de recensements et d'enquêtes agricoles et institue une approche modulaire. Pour le module de base comportant 16 éléments de données, un comptage complet est recommandé, mais pour les modules supplémentaires on peut se baser sur un échantillonnage. Le nouveau programme montre comment l'intégration d'un recensement agricole avec un recensement de la population et d'autres enquêtes agricoles pourrait être rentable et améliorer la portée de l'analyse des données. Le rôle traditionnel du recensement agricole qui est de fournir des données structurelles à une petite échelle géographique est amplifié dans le programme WCA 2010 qui en fait un instrument pour assurer le suivi des OMD et d'autres politiques d'ADR. Le programme constate la demande accrue de données au niveau des collectivités pour les

Le recensement de la population est l'élément central de tous les programmes d'enquête. Lorsqu'elles sont associées aux données des enquêtes auprès des ménages, les informations des recensements peuvent servir à la création de cartes de la pauvreté.

Les enquêtes agricoles sont extrêmement importantes parce qu'elles représentent fréquemment le seul moyen d'assurer le suivi des changements qui se produisent dans les niveaux et rendements de la production agricole. Elles peuvent aussi contenir des informations sur les prestations de services.

processus de planification et de suivi du développement et recommande donc qu'elles soient aussi collectées dans le cadre du recensement agricole. Parmi les 33 éléments de données appropriés au niveau des collectivités qui sont présentés dans le programme figurent des aspects socio-économiques de la collectivité aussi bien que l'accès de la collectivité aux infrastructures liées à l'agriculture et leur utilisation, ce qui pourrait fournir des informations utiles pour la planification et la mesure des impacts. Le programme offre aux organisateurs du recensement la possibilité d'élargir la portée du recensement agricole pour qu'elle s'étende à tous les ménages ruraux, ce qui pourrait ouvrir la voie à une collecte des données permettant d'assurer le suivi du développement rural. Il serait facile de dériver, à partir des données du recensement agricole, des données sur un certain nombre de variables subrogatives pour le suivi de l'ADR.

Enquêtes agricoles: Les enquêtes agricoles peuvent faire partie du programme d'enquêtes auprès des ménages des INS ou être menées séparément par le ministère de l'Agriculture. Les deux modes de fonctionnement sont courants. De nombreux pays entreprennent régulièrement des enquêtes agricoles annuelles indépendamment des enquêtes auprès des ménages pour obtenir des prévisions de récolte et des estimations de la production après récolte. Dans d'autres pays, où elles font partie du programme d'enquêtes auprès des ménages et sont menées par les INS, on a eu tendance à fusionner la collecte des statistiques agricoles avec celle d'autres statistiques portant sur les ménages grâce à des enquêtes intégrées auprès des ménages. Ces opérations d'intégration diminuent le coût de la collecte des données et présentent certains avantages pour les analystes souhaitant examiner globalement les ménages et les exploitations agricoles. Néanmoins, elles ont aussi des inconvénients, en particulier parce que la succession des visites de l'enquêteur chez un ménage pour les besoins d'une enquête intégrée ne tient pas compte du fait que la collecte des données sur l'agriculture devrait être liée aux saisons agricoles. Pour plusieurs raisons, la qualité des statistiques agricoles a baissé dans de nombreux pays au cours des dix dernières années et l'une des causes en est peut-être la fusion des enquêtes agricoles et des enquêtes multi-sujets auprès des ménages. Il faut améliorer les priorités et faire des recherches plus méthodologiques dans ce domaine. Cela signifie qu'il faudrait faire davantage de recherches sur des sujets tels que l'estimation des zones et de la production agricoles, pas seulement pour les différents types de cultures mais aussi pour les autres extrants tels que l'élevage et les productions animales, et la mise en place de normes et de meilleures pratiques.

Taille de l'échantillon: La taille des échantillons est très variable. Les recensements/enquêtes agricoles sont particulièrement vulnérables au dilemme suivant: d'un côté il existe une demande très importante de données toujours plus désagrégées sur la production agricole – nécessitant des échantillons conséquents – et à l'inverse les pratiques courantes de mesure des superficies et d'estimation de la production sont lentes, incommodes et sujettes à de grosses erreurs – ce qui

implique l'utilisation de plus petits échantillons pour pouvoir contrôler les erreurs non dues à l'échantillonnage. L'utilisation croissante de nouveaux outils tels que le système mondial de localisation (GPS) pour la mesure des zones agricoles permet de réduire considérablement la charge de travail et le coût de cette opération.

Pertinence par rapport au suivi des programmes d'ADR: Les recensements et enquêtes agricoles sont très pertinents puisqu'ils représentent souvent le seul moyen de contrôler l'évolution des niveaux et rendements de la production agricole, qui figurent parmi les indicateurs d'extrants importants définis dans les sections précédentes. Il faut également noter que les recensements et enquêtes agricoles peuvent servir d'instruments pour recueillir les données sur les prestations de services, comme cela se fait dans certains pays (voir, par exemple, le recensement agricole tanzanien). Le déclin de la qualité des statistiques agricoles doit être pris très au sérieux, car c'est un domaine dans lequel on a grand besoin de ressources pour le renforcement des capacités.

Les enquêtes intégrées d'étude sur la mesure des niveaux de vie (LSMS)

Dans le même quart de l'encadré 10 se trouvent les enquêtes intégrées, qui utilisent des échantillons plus petits. Ce sont des enquêtes multi-sujets qui comportent des questions sur presque tous les aspects des conditions socio-économiques des ménages. Elles peuvent se présenter sous plusieurs formes, l'une des plus connues étant l'étude sur la mesure des niveaux de vie (LSMS) mise au point dans les années 80 par la Banque mondiale pour recueillir des données afin de mener des recherches sur les niveaux de vie et la pauvreté. Cette étude utilise un long questionnaire qui se remplit sur deux visites espacées de quinze jours au ménage. A la première visite, l'enquêteur recueille des informations sur tous les membres individuels du ménage, dont celles qui portent sur leur santé, éducation, emploi et revenu, ainsi que sur les biens du ménage. Pendant la seconde visite, les questions sont axées sur la consommation et les dépenses du ménage, les entreprises agricoles et non agricoles et les revenus. L'enquêteur prend aussi des mesures anthropométriques pour tous les enfants de moins de cinq ans.

Les enquêtes intégrées sont de bonnes enquêtes de référence: elles peuvent mesurer les niveaux de pauvreté, repérer les problèmes potentiels dont il faut se préoccuper et plus généralement comprendre la manière dont fonctionnent les ménages.

Taille de l'échantillon: En raison de la longueur du questionnaire et de la nécessité de contrôler les erreurs non dues à l'échantillonnage, la taille de l'échantillon reste en général modeste. Au début, les études sur la mesure des niveaux de vie portaient sur des échantillons de 2 000 à 3 000 ménages, mais avec l'augmentation de la

demande concernant le suivi de la pauvreté, la taille des échantillons a augmenté jusqu'à atteindre 8 000 ménages ou plus. Même avec ces échantillons plus importants, les résultats d'enquête ne devraient être présentés qu'à des niveaux relativement élevés d'agrégation, par exemple pour les zones urbaines et rurales.

Durée: Le travail sur le terrain dure en général une année. Il est effectué par des équipes mobiles d'enquêteurs. Les visites aux ménages sont réparties régulièrement sur les douze mois. C'est une bonne méthode pour éliminer les erreurs dans les données portant sur la consommation mais ce n'est généralement pas la manière la plus efficace de recueillir des données agricoles (voir plus haut).

Coût: Les enquêtes intégrées sont coûteuses (environ 2 millions \$EU).

Pertinence par rapport au suivi des programmes d'ADR: Les études sur la mesure des niveaux de vie/enquêtes intégrées représentent des enquêtes de référence particulièrement intéressantes qui peuvent être utilisées pour mesurer les niveaux de pauvreté, repérer les problèmes potentiels dont il faut se préoccuper et plus généralement comprendre les mécanismes mis en place par les ménages pour faire face aux conditions de vie difficiles. Leur grand inconvénient est qu'elles sont difficiles à mettre en œuvre; si elles doivent servir à fournir des données de référence, elles doivent réellement être lancées une année ou plus avant la mise en train du programme lui-même. En outre, de nombreux pays ne disposent pas des capacités d'enquête ou d'analyse nécessaires pour effectuer avec succès des enquêtes aussi vastes et complexes.

Les enquêtes sur les budgets des ménages

Les enquêtes sur les budgets des ménages sont généralement entreprises pour mettre à jour les jeux de valeurs des biens et services et recalculer les facteurs de pondération pour l'indice des prix à la consommation (IPC). Elles sont plus circonscrites que les enquêtes intégrées et les principaux sujets traités sont liés aux revenus, aux dépenses et à la consommation des ménages. Mais à l'heure actuelle on trouve souvent incluse dans les enquêtes sur les budgets des ménages une série restreinte de questions portant sur les caractéristiques socio-économiques des ménages. Par conséquent la limite entre les enquêtes sur les budgets des ménages et les enquêtes intégrées peut être assez floue. Parce que la principale sphère d'intérêt est la consommation des ménages, le nombre et la fréquence des visites aux ménages sont généralement plus élevés que pour une enquête intégrée et on présume que les enquêtes sur les budgets des ménages donneront des mesures de la consommation plus précises que les enquêtes intégrées.

Pertinence par rapport au suivi des programmes d'ADR: De nombreux pays utilisent les enquêtes sur les budgets des ménages comme le principal moyen de déterminer les niveaux de pauvreté et d'en assurer le suivi. Associées à des

enquêtes légères à indicateurs multi-sujets telles que le Questionnaire des indicateurs de base du bien-être (QUIBB), elles peuvent remplir la même fonction que les enquêtes intégrées.

Les enquêtes sur les prestations de services

Les enquêtes sur les prestations de services sont situées dans le même quart du graphique mais plus bas à gauche. Elles n'ont été ajoutées que relativement récemment au répertoire d'enquêtes de l'INS, mais sont utilisées depuis longtemps dans les études de marché. Un bon exemple de ce type d'enquêtes est le Questionnaire des indicateurs de base du bien-être (QUIBB) (Encadré 11).

Les enquêtes sur les prestations de services sont très bien adaptées au suivi des résultats initiaux – elles sont faciles à mettre en œuvre et peuvent être refaites tous les ans.

Pertinence par rapport au suivi des programmes

d'ADR: Les enquêtes sur les prestations de services sont particulièrement bien adaptées au suivi des résultats initiaux: elles sont faciles à mettre en œuvre et peuvent être répétées tous les ans sans perturber les autres travaux d'enquête entrepris par les INS. Une fois le questionnaire adapté aux besoins spéciaux d'un pays particulier, il est relativement facile d'adapter le système de traitement des données de manière à ce que le traitement, le stockage et la diffusion des résultats puissent être effectués par les INS avec une assistance externe relativement restreinte.

Autres formes d'enquêtes

Observation des participants et entretiens avec les groupes de discussion

Le quart inférieur gauche contient une large gamme d'enquêtes et études qualitatives. Elles se caractérisent par le fait qu'elles utilisent de petits échantillons souvent choisis à dessein (plutôt que probabilistes) et n'utilisent pas de questionnaires définis, mais se fondent plutôt sur des conversations relativement non structurées et des entretiens pour rassembler les données. L'idée de base est de mettre en place un environnement dans lequel les personnes interrogées partagent leurs opinions propres avec l'enquêteur sans être entravées par les restrictions d'un questionnaire formel. On considère parfois que ce type d'enquêtes qualitatives concurrence les approches quantitatives, mais elles en sont en réalité complémentaires.

Pertinence par rapport au suivi des programmes d'ADR: Un bon système de S&E utilise un large éventail et une grande variété d'outils d'apprentissage pour mieux comprendre les besoins et le comportement de la population que le programme est censé servir. Les approches quantitatives et qualitatives peuvent être appliquées de

Encadré 11. Le Questionnaire des indicateurs de base du bien-être (QUIBB): un instrument d'enquête permettant la collecte des indicateurs de prestations de services

Le QUIBB est un outil d'enquête qui permet d'assurer le suivi d'indicateurs simples et de mesurer la performance de toute une gamme de programmes de développement. Le QUIBB montre qui bénéficie des actions visant à améliorer les conditions sociales et économiques et qui n'en bénéficie pas. Il recueille des indicateurs du bien-être des ménages et des indicateurs d'accès, d'utilisation et de satisfaction relativement aux services communautaires et aux autres services fondamentaux.

Le QUIBB est conçu pour être appliqué à de grands échantillons de ménages de manière à ce que les résultats puissent être désagrégés à des niveaux relativement bas et pour être refait tous les ans afin d'élaborer rapidement des séries chronologiques. Il est destiné à compléter plutôt qu'à remplacer les autres enquêtes. Il peut servir de questionnaire annuel «principal» pour le «module principal et répété» du programme d'enquête d'un Institut National de la Statistique (INS). Le QUIBB peut ainsi devenir l'un des éléments du programme général de suivi de la pauvreté d'un pays. Les INS devraient pouvoir mettre facilement en œuvre le questionnaire principal chaque année et ajouter des modules spéciaux au besoin, par exemple un module sur la population active ou sur les prévisions de récolte.

Le QUIBB s'inspire dans une large mesure des pratiques des études de marché et des expériences antérieures d'enquêtes auprès des ménages, et met à profit les récentes innovations en matière de saisie et de traitement des données. C'est donc, d'une manière toute relative, un instrument de haute technologie mais peu exigeant en termes d'équipement ou de formation de haute technologie.

Il porte surtout sur les indicateurs simples que sont l'utilisation, l'accès et la satisfaction. Par exemple, dans le secteur de l'éducation, les indicateurs d'accès prennent en considération la distance par rapport à l'école primaire; les indicateurs d'utilisation se fondent sur les taux de scolarisation à l'école primaire; et les indicateurs de satisfaction se basent sur des questions subjectives indiquant l'appréciation du ménage relativement à la qualité des services de l'année en cours par rapport à l'année précédente.

Le QUIBB recueille également quelques indicateurs du bien-être des ménages: pourcentage de ménages signalant une diminution ou une augmentation de leurs éléments d'actif (terres et animaux d'élevage);

continue

pourcentage d'adultes alphabètes; pourcentage d'enfants souffrant de malnutrition; logement (qualité et nombre moyen de personnes par pièce); pourcentage d'adultes sans emploi au cours des dernières quatre semaines. Ce ne sont que quelques exemples parmi bien d'autres. Ces indicateurs servent à déterminer un indice de la pauvreté qui est utilisé ultérieurement pour classer les ménages et les regrouper en «quintiles de pauvreté», ce qui permet la comparaison entre les ménages pauvres et non pauvres.

Ce questionnaire est une enquête prête à l'emploi qui possède un certain nombre de caractéristiques conçues pour améliorer la qualité et la rapidité de livraison des résultats.

Simplicité de la comptabilisation des résultats: Le QUIBB facilite la production d'un ensemble d'extraits standard désagrégés presque automatiquement par quintiles de pauvreté urbains et ruraux. Cela permet de faire des comparaisons rapides entre les ménages pauvres et non pauvres, à la fois dans les zones rurales et urbaines. Les données peuvent être facilement exportées vers les autres ensembles standard de programmes statistiques pour y être analysés de manière plus rigoureuse et spécialisée.

Grande taille des échantillons: Pour présenter et comparer les indicateurs sociaux entre différents sous-groupes de population, le QUIBB devrait se baser sur les plus grands échantillons traitables par les ressources statistiques locales. Concernant les enquêtes nationales, des tailles d'échantillons de 5 000 à 15 000 ménages sont recommandées dans la plupart des pays africains. Les pays qui disposent déjà d'échantillons principaux devraient pouvoir progresser plus rapidement dans l'enquête.

Facilité de la collecte des données: Le QUIBB ne repose que sur une seule visite à chaque ménage. Grâce à la simplicité du format et à la concision du questionnaire, il peut être effectué par une organisation non spécialiste des statistiques.

Concision du questionnaire: Le QUIBB comporte quatre pages (huit côtés).

Rapidité de la saisie des données et de leur validation: Le questionnaire utilise des questions à choix multiples et la reconnaissance optique des marques (ROM) pour la saisie des données. Les scanners permettent de saisir et nettoyer les données de plus de 300 ménages par jour. La vérification basique de la validité des données est effectuée en même temps que la saisie des données, ce qui permet ensuite la production automatique de tableaux et graphiques.

manière itérative. Si par exemple les résultats d'une enquête sur les prestations de service d'un programme de vulgarisation agricole révèlent un problème relativement aux faibles taux d'adoption des pratiques recommandées par une catégorie particulière d'agriculteurs, le système émet un signal d'alerte rapide indiquant que les taux d'adoption sont inférieurs aux prévisions, mais il n'est pas particulièrement conçu pour dire *pourquoi* ils sont faibles. C'est souvent à ce stade que quelques entretiens avec des groupes de discussion choisis peuvent fournir une explication possible, de manière rapide et efficace du point de vue du coût. Il faut souvent pousser plus loin ce type de recherches intuitives. Par exemple, pendant les entretiens menés

Les études qualitatives peuvent fournir des indices sur les motivations et les stratégies d'adaptation des différents groupes visés.

auprès d'un groupe de discussion, l'idée peut être suggérée que les taux d'adoption sont faibles parce que les vulgarisateurs ne visitent pas les ménages à faibles revenus. Si cette explication peut être valable pour les membres du groupe de discussion, on peut aussi se demander si le problème est généralisé. Les groupes de discussion ne peuvent pas répondre à cette question, mais l'enquête sur les prestations de services le pourra, juste en ajoutant une ou deux questions simples.

L'enquête mobile à partir d'un véhicule et les autres méthodes d'appréciation rapide

Les enquêtes mobiles à partir d'un véhicule apparaissent dans le coin inférieur gauche de la figure de l'encadré 10. Il ne s'agit pas là d'une méthodologie: l'enquêteur conduit dans la zone du projet ou programme et observe ce qui se passe de son véhicule. Ces enquêtes relèvent plus du journalisme que de l'enquête sérieuse, mais elles sont rapides et bon marché, et peuvent jouer un rôle intéressant. Au Ghana, par exemple, les prévisions pour la prochaine récolte de cacao ont été établies à partir de l'évaluation d'un expert qui a surveillé ces cultures au cours des tournées de contrôle qu'il a effectuées dans toute la zone à partir de son véhicule. Il est possible de rendre ce type d'enquêtes mobiles plus crédibles en établissant un itinéraire qui se répète sur la durée et en les complétant par des comptages simples des

L'enquête mobile à partir d'un véhicule est rapide et bon marché et peut fournir des informations utiles.

champs et des évaluations qualitatives de l'état des cultures telles que «très bon», « bon », «moyen», «mauvais» ou «très mauvais». Il ne faut pas écarter les techniques d'appréciation rapide qui peuvent être une bonne source d'information à condition qu'on les utilise en association avec d'autres méthodes. Elles sont particulièrement efficaces en tant que dispositifs d'alerte rapide; elles peuvent participer de manière significative au suivi des projets et programmes d'ADR et fournir des indices importants si elles sont effectuées par des experts bien informés.

Les enquêtes auprès des collectivités

Tout comme les enquêtes auprès des ménages, les enquêtes auprès des collectivités peuvent être effectuées à la fois sur des échantillons probabilistes et non probabilistes. Elles peuvent en principe se trouver dans n'importe lequel des quatre quarts du graphique de l'encadré 10. Néanmoins, s'agissant du S&E, elles seront vraisemblablement plus proches des caractéristiques des enquêtes du coin inférieur droit – relativement représentatives mais subjectives.

Une réunion de la collectivité est organisée (en général par les responsables de la collectivité) et des questions orientées sont posées par les enquêteurs à l'ensemble de la collectivité. Il peut arriver qu'une enquête auprès des collectivités soit directement liée à une enquête auprès des ménages et soit effectuée en même temps. Par exemple, l'étude sur la mesure des niveaux de vie comporte une enquête auprès des collectivités qui est soumise à chaque groupe échantillonné en même temps que les entretiens sont menés auprès des ménages. Son objectif est de recueillir des informations sur la collectivité et l'environnement dans lequel résident les ménages échantillonnés.

La collecte de ces informations se fait au niveau des collectivités plutôt qu'à celui des ménages parce que les réponses seront semblables pour tous les ménages d'une même collectivité. Dans un cas comme celui-ci, l'analyse a tendance à s'intéresser plus particulièrement à l'examen du rapport entre le ménage et la collectivité – c'est une *analyse micro-méso*.

L'autre manière d'effectuer une enquête auprès des collectivités est de l'utiliser comme alternative à l'enquête auprès des ménages plutôt que comme complément. Dans ce cas, le sujet de l'analyse est la collectivité elle-même. En outre, l'analyse s'intéresse plus particulièrement au rapport entre la collectivité et le pays dans son ensemble – c'est une *analyse méso-macro*.

Le nouveau Programme mondial du recensement de l'agriculture (WCA) 2010 comporte, également, des recommandations pour effectuer au besoin une collecte des données au niveau des collectivités à l'occasion du recensement de l'agriculture.

Les enquêtes auprès des collectivités peuvent servir à recueillir des informations sur le capital physique et social des collectivités. Elles peuvent aussi être utilisées pour recueillir des informations sur les prestations de service au niveau des collectivités plutôt que des ménages. En fait, dans les pays où les infrastructures statistiques sont particulièrement déficientes – comme dans les situations postérieures aux conflits – une enquête auprès des collectivités peut être la meilleure manière d'évaluer rapidement quels sont les services publics qui sont les plus nécessaires et où?

Les enquêtes auprès des collectivités sont particulièrement efficaces pour assurer le suivi des projets de développement pilotés par les collectivités. Elles peuvent devenir un véritable élément du projet et les collectivités peuvent se les approprier.

Encadré 12. Enquête auprès des collectivités sur les prestations de services au Nigeria

	ACCESS	UTILISATION	SATISFACTION			
	a. A quelle distance se trouve ce service?	b. Quel usage fait votre groupe de ce service?	c. Qui possède ou offre ce service?	d. Si utilisé, quel est le niveau de satisfaction des usagers de ce service?	e. Avez-vous des soucis au sujet de ce service?	f. Comment a changé la qualité du service au cours des 5 dernières années
	- Ne sait pas (aller à la ligne suivante) - A l'intérieur de la communauté - A moins de 30 minutes - A 30-60 minutes - A plus d'une heure	- Aucun usage (répondre seulement) - Moins souvent que nécessaire (répondre à c, d, e et f) - Aussi souvent que nécessaire/ Régulièrement (répondre à c, d, e et f) - Progrès du service	- Inexistants - Ni satisfaits ni insatisfaits - Satisfaits - Ne sait pas	- Trop d'opinion - Trop peu - Satisfait - Personnel/Équipement limité - Inmateable inadéquat	- Ne sait pas - Pire - Même qualité qu'auparavant - Meilleur	
1. Service de garderie	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	[]	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
2. Ecole maternelle	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	[]	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
3. Ecole primaire	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	[]	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
4. Ecole secondaire	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	[]	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
5. Hôpital	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	[]	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
6. Centre médical (patients externes)	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	[]	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
7. Pharmacie/Dispensaire	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	[]	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
8. Assistance pré/post natale	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	[]	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
9. Immunisation/Vaccination	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	[]	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
10. Téléphone portable	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	[4]	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
11. Bureau de Poste	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	[1]	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
12. Transport public	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	[4]	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
13. Service de vulgarisation agric.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	[]	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
14. Enfants agricoles	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	[]	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
15. Banque commerciale	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	[4]	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
16. Poste de police	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	[1]	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>
17. Tribunal coutumier	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	[2]	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>

Pertinence par rapport au suivi des programmes d'ADR: Les enquêtes auprès des collectivités sur les prestations de services peuvent, quand les conditions s'y prêtent, se substituer aux enquêtes sur les prestations de services auprès des ménages. Elles sont aussi particulièrement efficaces pour assurer le suivi des projets de développement pilotés par les collectivités parce que l'enquête peut devenir un véritable élément du projet et que la responsabilité du suivi peut être progressivement transmise à la collectivité elle-même. L'un des grands avantages d'une enquête auprès des collectivités est qu'un nombre assez important de collectivités peut être traité en un temps relativement court. L'encadré 12 montre l'exemple partiel d'un questionnaire destiné aux collectivités au Nigeria, qui contient des informations sur les prestations de services. Il montre comment

un ensemble standard de questions peut être appliqué à toute une gamme de services différents.

L'un des problèmes possibles des méthodes utilisant des questionnaires destinés aux collectivités est qu'il est souvent difficile de définir précisément ce qu'est une collectivité, en particulier dans les zones urbaines, et qu'il peut ne pas être possible d'utiliser l'échantillonnage probabiliste pour sélectionner les collectivités qui seront interrogées. Elles peuvent par conséquent ne pas être statistiquement représentatives, ce qui est un problème rencontré dans presque toutes les études qualitatives.

Les enquêtes basées sur les institutions

Il a déjà été question au chapitre 2 des EQPS qui peuvent servir à étudier les questions de prestations de services, mais du point de vue du fournisseur. On peut également utiliser l'institution qui fournit le service comme contact pour recueillir des informations sur l'utilisateur du service. Le principe de la collecte d'informations auprès des clients pendant qu'ils utilisent le service est une pratique courante dans le secteur privé, en particulier dans les établissements tels que les restaurants et hôtels. Ce sont par exemple les courts questionnaires d'évaluation dans lesquels on demande à l'hôte d'évaluer la qualité du service. Le problème est que ces questionnaires sont remplis de manière spontanée et par conséquent vraisemblablement par des personnes qui ont des opinions particulièrement fortes; les résultats auront donc peu de chances d'être représentatifs de la population visée. Il faut aussi remarquer que cette méthode ne donne aucune information sur les non utilisateurs, ce qui signifie qu'il sera toujours difficile de calculer les pourcentages parce que le dénominateur restera indéterminé. Bien qu'elles ne soient pas souvent employées dans le cadre du développement, on trouve des variantes des questionnaires sur les prestations de services basés sur les institutions dans quelques systèmes d'information sectoriels tels que la santé et l'éducation. Par exemple, les informations recueillies dans un recensement scolaire annuel mené par un ministère de l'Éducation peuvent être utilisées pour calculer des indicateurs comme le taux de scolarisation dans les écoles primaires, qui est essentiellement un indicateur de l'utilisation des services éducatifs. Une autre méthode plus prometteuse pour mettre en application le suivi des prestations de services basé sur les institutions serait d'utiliser les dossiers administratifs institutionnels pour trouver les utilisateurs des services à qui on pourrait alors demander de remplir un questionnaire. Prenons l'exemple d'un centre de trempage pour animaux d'élevage: les dossiers administratifs enregistreront automatiquement le nombre d'animaux trempés, les vaccinations effectuées, etc., mais on pourrait ajouter à très peu de frais à ces données des informations sur les prestations de services recueillies auprès des propriétaires des animaux, au moyen d'un simple questionnaire fait à la sortie du centre.

Encadré 13. Comparaison des caractéristiques essentielles des différentes enquêtes

	1	2	3	4	5	UTILISATION RECOMMANDÉE POUR		
	TAILLE DE L'ÉCHANTILLON	DURÉE	VISITES AU MÉNAGE	TAILLE DU QUESTIONNAIRE	COÛT (MSEU)	Séries chronologiques	Transversale	Hypothétique
RECENSEMENT DE LA POPULATION	Population totale	3-6 mois	1	4-8	15-25	X	√√	X
RECENSEMENT/ ENQUÊTE AGRICOLE	20 000-40 000	1-1.5 an	2-4	8-12	8-12	X	√√	X
ETUDE SUR LA MESURE DES NIVEAUX DE VIE/ ENQUÊTE INTÉGRÉE	5 000-10 000	1-1.5 an	2	40+	1-2	X	√	√√
ENQUÊTE SUR LES BUDGETS DES MÉNAGES	4 000-10 000	1-1.5 an	15-25	15-20	1-2	X	X	√√
ENQUÊTE AUPRÈS DES COLLECTIVITÉS	100-500	4-6 mois	1	4-6	0.2-0.4	√	√	X
ENQUÊTE SUR LES PRESTATIONS DE SERVICES (QUIBB)	10 000-15 000	2-3 mois	1	8	0.2-0.4	√√	√	X
ENTRETIENS AVEC LES GROUPELS DE DISCUSSION	40-50	2-3 mois	1-3	-	0.05-0.1	√	X	√
ENQUÊTES MOBILES À PARTIR D'UN VÉHICULE	10-20	2-3 semaines	0		0.01	√	X	X

L'imagerie satellitaire et la photographie aérienne

L'imagerie satellitaire devient de plus en plus accessible et sa résolution s'est améliorée au point qu'il est relativement facile de reconnaître des champs individuels. Son utilisation ne devrait vraisemblablement pas remplacer les enquêtes sur le terrain (la vérification *in situ* reste nécessaire) mais elle pourrait être ajoutée à l'arsenal d'outils de suivi et d'évaluation du développement agricole. L'imagerie satellitaire est aussi utile pour élaborer des bases d'échantillonnage et

servir de point de départ aux enquêtes. La méthodologie de l'échantillonnage est maintenant bien au point et fait partie de l'assortiment d'outils préconisés par la FAO. Il est possible de mettre en train une enquête auprès des ménages grâce à l'échantillonnage par points en suivant quelques directives simples, sans les exigences qu'implique l'utilisation d'un registre au niveau des coûts et du temps. Parmi les progrès décisifs les plus récents et intéressants en matière de suivi de la pauvreté figurent l'utilisation conjuguée de l'imagerie, des données des recensements et des données des enquêtes auprès des ménages, qui ensemble peuvent servir à créer des cartes dynamiques de la pauvreté indiquant les changements se produisant dans les variables essentielles sur des périodes relativement courtes. L'imagerie satellitaire peut également être utilisée pour mettre au point des bases d'échantillonnage par zones qui peuvent servir à élaborer des enquêtes par zones, dont l'échantillonnage par points. Grâce à cette technique, une enquête auprès des ménages pourrait être conçue en suivant quelques directives simples, en minimisant les ressources et le temps nécessaires en comparaison des bases par listes.

APPLICATION DES OUTILS À L'ANALYSE DU S&E

Quels sont les meilleurs outils pour assurer le suivi des résultats des programmes d'ADR? Il n'y a évidemment pas de bonne réponse à cette question; tout dépend de ce que l'on essaie de faire. L'encadré 13 compare chacune des caractéristiques essentielles des enquêtes passées en revue. Les chiffres ne sont qu'indicatifs, en particulier ceux qui portent sur le coût des différents types d'enquête, parce qu'il n'est pas toujours facile de séparer les coûts d'investissement, qui comprennent l'achat et la réhabilitation des véhicules, ordinateurs, etc., des charges récurrentes. Néanmoins, ils permettent de mettre en évidence les différences entre les divers types d'enquête.

Pour les trois dernières colonnes, une explication s'impose. Lorsqu'on trace les résultats d'un programme, l'analyste du S&E se fonde généralement sur les données pour faire des comparaisons qui peuvent être de trois sortes:

- des comparaisons sur la durée (analyse des séries chronologiques);
- des comparaisons spatiales (comparaisons infranationales);
- des comparaisons hypothétiques (avec/sans le projet/programme).

Chacune de ces tâches nécessite des outils différents. Deux pointages signifient que l'outil est bien adapté à la tâche; un pointage, qu'il est approprié; et une croix, qu'il ne convient pas.

Comparaisons sur la durée

Il s'agit essentiellement, dans ce type de comparaisons, de tracer un ou plusieurs indicateurs sur la durée pour observer leur évolution. La principale utilisation de cette analyse des séries chronologiques est généralement de fournir des retours d'information à court terme aux décideurs et aux responsables de

l'application des programmes pour leur permettre d'ajuster les programmes pendant leur mise en œuvre. La condition préalable à l'accomplissement de cette tâche est l'obtention continue et fiable de données cohérentes. Le plus souvent l'information doit être fournie annuellement, généralement au même moment de l'année, quelques mois avant le début du processus de préparation du budget. Cela exclut par conséquent quelques-unes des plus grandes enquêtes, puisqu'elles ne seront vraisemblablement pas effectuées plus d'une fois tous les trois à cinq ans. Il faut pour ces comparaisons un ensemble simple de questions de base qui soient faciles à recueillir et traiter, et

Il importe de veiller à ce que la méthodologie soit cohérente sur la durée et la fourniture des données régulière et ininterrompue.

qui puissent être recueillies tous les ans de façon itérative. Une enquête sur les prestations de services telle que le Questionnaire des indicateurs de base du bien-être (QUIBB) fait parfaitement l'affaire.

L'enquête sur les prestations de services peut être appropriée pour assurer le suivi des indicateurs d'accès, d'utilisation et de satisfaction, mais le problème reste entier pour ce qui est du suivi des changements matériels à long terme découlant des divers programmes d'ADR. Sur le plan des données, il faut simplement pour cela une comptabilisation cohérente et annuelle sur la production, les rendements et les superficies agricoles³. Ce qui paraît curieux ici est que ce sont des indicateurs prioritaires dont tout le monde a besoin, mais que rares sont les pays qui disposent actuellement des capacités statistiques indispensables pour produire les informations nécessaires avec suffisamment de précision et en temps opportun pour satisfaire cette demande fondamentale.

Enquêtes de référence

Il est temps à ce stade du rapport d'aborder la question de l'enquête **de référence** et d'observer que l'acquisition des données de référence dans les situations où les capacités statistiques sont faibles ne nécessite pas obligatoirement la réalisation d'une enquête de référence intensive. Les données de référence remplissent deux objectifs. D'abord, elles sont nécessaires pour fournir aux concepteurs des programmes (planificateurs) et aux responsables de la mise en œuvre (directeurs) une représentation aussi précise et détaillée que possible de l'état actuel de la population dans la zone visée. Cette information sert à déterminer les besoins des groupes de bénéficiaires visés et à orienter la conception du projet vers la satisfaction de ces besoins. Ces données sont par conséquent nécessaires *avant* le démarrage d'un projet ou d'un programme, pendant la phase de préparation du projet. Une enquête intégrée et multisectorielle auprès des ménages telle que

³ Cela ne devrait pas porter seulement sur la production végétale, mais aussi sur l'élevage, la sylviculture et la pêche.

l'étude sur la mesure des niveaux de vie convient bien à cette tâche, mais il n'est pas toujours rentable d'en effectuer une. A défaut, on peut tenter d'évaluer et de comprendre les besoins d'une région en utilisant des méthodes plus qualitatives, telles que les observations des participants ou les entretiens avec des groupes de discussion. Même s'ils ne sont pas statistiquement représentatifs, ces instruments peuvent donner une bonne idée des préoccupations et priorités des bénéficiaires du projet/programme.

La seconde utilité des données de référence consiste à établir les valeurs initiales des indicateurs qui devront être suivis durant toute la durée du projet ou programme. Il est très important que les relevés initiaux de ces indicateurs soient pris aussi tôt que possible, de préférence avant que le projet ou programme soit mis en application. Pour ce faire, il n'est pas toujours nécessaire d'effectuer

une enquête de référence multi-sujets à grande échelle. Il peut suffire d'établir les mécanismes du suivi et de définir les valeurs de départ pour ces indicateurs. Par conséquent, il faut faire attention lorsqu'on entreprend des enquêtes de référence, car elles peuvent puiser dans des ressources restreintes juste au moment où celles-ci sont indispensables pour effectuer d'autres tâches critiques.

Il importe de veiller à ce que l'échantillonnage de l'enquête de référence comporte un groupe témoin de non bénéficiaires auquel on puisse comparer les bénéficiaires du projet. Cela est particulièrement important pour les évaluations subséquentes des impacts de l'intervention et constitue la base de l'évaluation des impacts «avec» et «sans» le projet dans la zone ciblée.

Enquêtes par panel

L'autre question qui se pose à ce stade est celle de l'utilisation des **enquêtes par panel**. Jusqu'à maintenant, il a été fait mention d'une répétition des enquêtes transversales – ce qui implique de prendre un nouvel échantillon de ménages chaque année tout en conservant le même questionnaire. Ceci est la bonne méthode pour assurer le suivi des changements globaux qui se produisent dans les niveaux de pauvreté, les conditions de vie, etc. L'enquête par panel est différente: elle garde le même échantillon de ménages (le panel) sur plusieurs années et les membres du panel sont réinterrogés chaque année. Elle représente une autre manière de surveiller la pauvreté en observant les populations qui deviennent pauvres et celles qui sortent de la pauvreté. Elles mettent en évidence et définissent les questions et tendances qui ne peuvent être saisies par les méthodes classiques

Les données de référence sont importantes, mais peuvent ne pas nécessiter une enquête de référence à grande échelle.

Les enquêtes par panel sont des outils analytiques efficaces mais difficiles.

d'échantillonnage et qui mériteraient d'être étudiées plus en détail et de faire l'objet de recherches plus approfondies. Il faut toutefois noter, malgré la grande efficacité de cet instrument, que le panel, sélectionné de manière aléatoire la première année pour représenter la population à ce moment, ne sera plus représentatif de la population pour les années subséquentes. Par conséquent, il ne convient pas pour tracer les changements dans les niveaux de vie au niveau agrégé. Il faudrait aussi prendre en considération le fait que les enquêtes par panel sont extrêmement difficiles à effectuer parce que les ménages peuvent être très mobiles et que la composition des ménages eux-mêmes change d'année en année. Il pourrait ainsi être nécessaire de faire exécuter ces enquêtes par une université ou un centre de recherche, mieux placé pour assurer le niveau de surveillance spécialisée qui est indispensable pour ce genre d'études complexes.

Comparaisons spatiales

Il s'agit de faire des comparaisons au niveau infranational entre diverses zones géographiques, ce qui est particulièrement intéressant pour les programmes d'ADR. La priorité croissante accordée à la prise de décision décentralisée fait qu'il est de plus en plus nécessaire de disposer de données désagrégées permettant de produire des estimations et des indicateurs à l'échelle des districts ou à un niveau inférieur. Dans ce cas, un problème se pose par rapport à la taille des échantillons. En effet, si un pays comporte par exemple 100 districts et que l'on décide de manière empirique de sélectionner 500 à 600 ménages par domaine analytique, ce sont des tailles d'échantillons de 50 000 à 60 000 ménages qui seraient nécessaires. Cela dépassant les capacités de la plupart des INS, il faut chercher d'autres dispositifs.

Il est indispensable d'anticiper la logistique d'une enquête avant de lancer de grandes enquêtes sur échantillons.

Une alternative possible serait d'utiliser l'échantillonnage par rotation et de traiter ainsi à peu près un tiers des districts chaque année. Chaque district serait ainsi recensé une fois tous les trois ans. Une autre possibilité serait d'abandonner l'idée d'une enquête gérée au niveau central et d'oeuvrer à mettre en place des capacités adéquates dans les districts afin de pouvoir effectuer des enquêtes simples au niveau des districts. Cela pourrait bien être la meilleure solution à la longue mais il paraît très douteux à l'heure actuelle que les pays peu développés puissent entreprendre de tels travaux d'enquête aux niveaux administratifs inférieurs. Une troisième possibilité serait d'employer plusieurs outils en association et de les utiliser pour imputer des valeurs à des niveaux très désagrégés. Ces techniques ont été élaborées et utilisées avec succès pour établir la cartographie de la pauvreté. Elles tirent parti de l'étendue du champ d'application des données d'un recensement de la

population et de la *profondeur* d'application d'une enquête intégrée et récente auprès des ménages. Les deux instruments servent à estimer les variables d'incidence de la pauvreté au niveau des unités administratives les plus basses. Enfin la quatrième possibilité, peut-être la plus prometteuse, serait de cesser de mettre l'accent sur la collecte des informations au niveau des districts par des enquêtes probabilistes auprès des ménages pour s'intéresser à la place à l'analyse des dossiers administratifs, ou utiliser les enquêtes auprès des collectivités pour recueillir les données.

Comparaisons hypothétiques

Ces comparaisons répondent aux questions du type «Que se serait-il passé s'il n'y avait pas eu de projet?» ou «Que serait-il arrivé si le projet avait été conçu différemment?». Elles permettent d'envisager une modélisation multisectorielle et multidimensionnelle. A ce niveau de réflexion, l'analyse dépasse la question «Les revenus agricoles augmentent-ils?» pour sonder les données et découvrir pourquoi ils augmentent ou diminuent, et comment ils auraient évolué s'il n'y avait pas eu d'intervention. Une enquête intégrée multi-sujets est probablement l'un des meilleurs instruments pour répondre à de telles questions, mais il existe d'autres méthodes qui peuvent aussi être utilisées, comme les méthodes qualitatives qui fonctionnent bien et fournissent des indices auxquels les enquêtes structurées et formelles ne parviennent presque jamais. Il est aussi possible d'associer des enquêtes sur les prestations de services à des enquêtes sur les budgets des ménages, ce qui produit une base d'informations très proche de ce que proposent les enquêtes intégrées.

Pour finir, on dispose maintenant d'un grand nombre d'outils permettant le suivi et l'évaluation des programmes sectoriels d'ADR, chacun présentant ses propres avantages et inconvénients. Ceux-ci doivent être très soigneusement évalués avant toute décision parce que la collecte et la production de données statistiques n'est pas une entreprise bon marché.

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS DES SYSTÈMES STATISTIQUES NATIONAUX

Il faut faire attention à ne pas trop généraliser, mais dans de nombreux pays, les SSN ont connu de graves pénuries de ressources et ont été incapables d'assurer convenablement la fourniture de données, que ce soit sur le plan de la fiabilité des données ou du respect des délais. Leurs principales responsabilités sont de recueillir des informations et de servir de dépositaires pour les statistiques officielles de la nation toute entière. Pourtant, les bases de données statistiques nationales comportent des lacunes importantes ou sont remplies de valeurs imputées qui sont elles-mêmes sujettes à de grossières erreurs. Cela a amené les utilisateurs à faire de moins en moins cas des efforts des INS et par la même occasion à cesser de fournir les retours d'information sur la manière dont les bases de données pourraient être améliorées et à quelle étape. L'inévitable effet de contagion à la baisse de ce cercle vicieux est que les ressources offertes pour les

statistiques ont encore diminué. En Afrique, à l'heure actuelle, il n'y a pour ainsi dire pas d'INS qui fonctionne sans apports importants des bailleurs de fonds. Le soutien des bailleurs de fonds n'a toutefois pas été bien coordonné et a, en fait, eu un effet de distorsion sur les programmes et priorités d'enquête, ce qui s'est traduit par une utilisation improductive des services statistiques et un gaspillage des ressources.

Les statistiques du secteur agricole et rural rendent compte d'un large éventail de sujets portant sur de nombreux produits primaires dont la production, les intrants, les échanges, les ressources, la consommation et les prix. Cette liste s'élargit encore considérablement si on prend en considération des sujets apparentés comme les statistiques de l'environnement et du climat. Elles proviennent de plusieurs sources différentes, gouvernementales et non gouvernementales. Elles peuvent être fournies par des institutions oeuvrant dans le secteur agricole et rural ou à l'extérieur. Elles peuvent aussi provenir de sources internationales. La responsabilité de rassembler toutes ces données incombe essentiellement aux ministères de l'Agriculture ou aux INS. Jusqu'aux années 90, la plupart des programmes nationaux d'enquête statistique comportaient des enquêtes classiques axées sur les secteurs, dont des enquêtes sur la population active (EPA), des enquêtes sur la santé et l'éducation et des enquêtes sur le budget des ménages (EBM), et des enquêtes agricoles. Cela continue de se passer comme ça dans les pays nantis, sauf que les enquêtes multi-sujets auprès des ménages se sont ajoutées à la liste. Dans les pays les plus pauvres, toutefois, il a fallu faire des coupes et s'ajuster au fur et à mesure que les ressources ont été limitées. Etant donné le coût élevé des enquêtes auprès des ménages, on a considéré qu'il était avantageux de passer aux enquêtes intégrées, parce qu'elles permettaient d'atteindre des objectifs multiples grâce à un unique instrument. Dans ces pays, les enquêtes multi-sujets ont commencé à remplacer les autres enquêtes auprès des ménages. Bien que cela présente de nombreux avantages, la production de statistiques agricoles a souffert de ce processus, parce que les enquêtes agricoles – traditionnellement utilisées pour recueillir des informations sur la production, les superficies, les rendements et les prix – ont été effectuées de moins en moins fréquemment.

Lorsque les enquêtes agricoles sont réalisées par les ministères de l'Agriculture, elles utilisent souvent une base d'échantillonnage fondée sur les superficies et prennent l'exploitation agricole comme unité de base pour le dénombrement. Lorsqu'elles sont effectuées par les INS, elles sont plus souvent intégrées au programme d'enquête auprès des ménages et utilisent une base fondée sur la population, en prenant le ménage comme unité de dénombrement. Cette méthode convient bien pour l'analyse des nombreux aspects du niveau de vie des ménages, mais elle est moins efficace pour les statistiques agricoles. La tendance à l'intégration signifie que dans de nombreux pays pauvres on a presque cessé d'effectuer des enquêtes agricoles indépendantes. A la place, on a ajouté un module agricole à un programme intégré d'enquêtes auprès des ménages.

Là encore, du point de vue des données agricoles, les compromis qu'il a fallu faire ont diminué la qualité des données agricoles de base⁴.

Les coupes budgétaires ont aussi eu pour conséquence la mise à pied d'une partie du personnel des INS. L'un des principaux atouts de nombreux INS était qu'ils avaient mis en place dans l'ensemble du pays un cadre permanent de personnels de terrain qui souvent vivaient dans les unités primaires d'échantillonnage de la base principale d'échantillonnage des INS. Ces personnes étaient formées et prêtes à réaliser toutes les enquêtes qui leur étaient demandées. Cela donnait un énorme avantage comparatif aux INS par rapport aux autres organismes. Mais cet avantage a été perdu avec les mises à pied. Dans de nombreux cas, le personnel permanent a été remplacé par des équipes mobiles d'enquêteurs – plus rentables mais moins satisfaisantes d'un point de vue statistique, en raison des problèmes de langue dans les différentes régions et parce qu'on est toujours plus méfiant avec un étranger qui arrive au village qu'avec un enquêteur permanent.

L'examen des résultats des INS au cours de la dernière décennie montre qu'ils possèdent encore un solide avantage comparatif par rapport aux autres organismes sur le plan du travail fondamental de mise en œuvre des enquêtes. Leur capacité d'analyse est toutefois assez faible et la plupart d'entre eux ne sont pas convenablement organisés pour se charger de l'analyse approfondie et de l'exploitation des enquêtes. Les INS à faible capacité devraient en particulier hésiter à se lancer dans des enquêtes quasi-expérimentales ou des enquêtes par panel qui nécessitent un niveau élevé de compétences d'encadrement, s'il y a le moindre risque que ces enquêtes aient une incidence préjudiciable sur leur capacité à fournir les statistiques de base. Il faudrait mettre en place des partenariats avec les universités et les centres de recherche de manière à améliorer le partage et la mise en commun de la collecte des données et des compétences en matière d'enquête.

La question de l'*accès aux données* reste problématique dans de nombreux pays. Les INS restent très prudents lorsqu'on leur demande d'accéder aux ensembles de données primaires, alléguant dans bien des cas que ce serait de la divulgation d'informations confidentielles. Les vraies raisons pourraient être davantage liées à un manque de capacité technique, en particulier dans les domaines de l'archivage et du stockage des données; au peu d'empressement des responsables à allouer des ressources suffisantes pour renforcer les compétences dans ce domaine; et à la crainte d'une ingérence politique.

4 Par exemple, lors de la collecte d'informations standard auprès des ménages, et en particulier celles qui concernent les revenus et les dépenses, les périodes de référence sont liées au mois ou à la semaine standard du calendrier. Pour les statistiques agricoles, toutefois, la période de référence qui est la plus logique est la saison agricole – mais pour des raisons pratiques, le calendrier des visites aux ménages établi pour une enquête intégrée a tendance à ignorer cela.

Impact du transfert des responsabilités et de la décentralisation

Tout débat sur l'évolution du rôle du S&E et sur la manière dont il peut être appuyé par les SSN doit renvoyer au défi que présente la tendance croissante au transfert des responsabilités et à la décentralisation, et à la croissance parallèle de la demande de statistiques infranationales (au niveau des districts). Les questions infranationales sont devenues de plus en plus importantes dans de nombreux pays. Cet intérêt fait pendant à l'augmentation des responsabilités fiscales des gouvernements infranationaux et à l'évolution de la tendance vers la décentralisation. De nombreux pays appliquent maintenant des réformes plus générales de décentralisation pour diverses raisons politiques et économiques et aussi pour lutter contre la pauvreté. Un processus décisionnel décentralisé peut rapprocher les gouvernements des populations, surmonter les déséquilibres de l'information et améliorer la transparence et la responsabilisation. Quoique les raisons de mettre en œuvre un programme de décentralisation soient convaincantes, l'application d'un tel programme n'est pas facile. Dans de nombreux pays, la capacité technique des services gouvernementaux au niveau infranational est extrêmement faible, ce qui nécessite un programme de renforcement des capacités de grande ampleur dans tous les domaines. Cela comprend le renforcement des capacités au niveau local en matière de planification, mise en œuvre et S&E des programmes. Pour ce qui est du S&E en particulier, le rapport entre les systèmes centraux et infranationaux est complexe, puisque les systèmes infranationaux de S&E doivent répondre aux besoins infranationaux tout en participant à la satisfaction des besoins nationaux, et que ces besoins ne sont pas nécessairement identiques. Les données doivent essentiellement être fournies à des niveaux beaucoup plus bas de désagrégation. Idéalement, il faudrait pouvoir disposer de résultats à l'échelle de l'unité administrative la plus basse – le village ou la paroisse – et mettre les résultats à la disposition des collectivités elles-mêmes pour qu'elles puissent comparer leur village avec les autres villages de leur district, et leur district avec les autres districts du pays.

La principale responsabilité des INS reste toutefois de fournir des informations statistiques fiables et opportunes au niveau national, et leur capacité à faire ce travail pourrait être compromise si elles dispersent trop leurs ressources limitées. Si les INS ou d'autres organismes au sein des SSN devaient simplement étendre la portée de leurs enquêtes en cours, la taille des échantillons deviendrait beaucoup trop importante – et dépasserait presque certainement les ressources des INS. Il faut chercher d'autres solutions. D'abord, il apparaît assez clairement que le rôle des INS devrait évoluer de la mise en œuvre des enquêtes à la formation et à l'assurance de la qualité. Parmi les autres suggestions figurent: l'utilisation des ressources locales (enquêteurs); l'utilisation d'un échantillonnage par rotation de manière à ne pas traiter tous les districts en même temps; ou la réalisation d'enquêtes au niveau des collectivités plutôt qu'au niveau des ménages. Ces possibilités et bien d'autres ont été étudiées dans ce chapitre.

CHAPITRE 4

LE CADRE INSTITUTIONNEL

Lorsqu'il faut assurer le S&E des programmes sectoriels et des stratégies de développement national et de réduction de la pauvreté, un grand nombre d'institutions différentes interviennent, et les questions de coordination et de gestion des programmes deviennent des enjeux majeurs. En plus de mettre en place une collaboration horizontale entre les différents secteurs, ces activités exigent la création et le renforcement des liens verticaux entre les collectivités et les gouvernements locaux d'une part et les autorités centrales d'autre part, et aussi entre les gouvernements nationaux et les organismes internationaux. Le principal enjeu du renforcement des compétences de suivi et d'évaluation n'est ni technique ni conceptuel, mais se situe dans les efforts consentis pour que les indispensables structures d'incitation et capacités institutionnelles soient créées pour permettre la réalisation de ces missions. Le défi posé est particulièrement impressionnant en ce que les pays les plus pauvres et qui ont besoin de disposer sans attendre de systèmes viables de suivi de la pauvreté sont aussi ceux dont les capacités statistiques et analytiques sont les plus faibles et dont les ressources pour assurer le suivi de la pauvreté sont les plus limitées. L'étude commence par la constatation que des changements importants se produisent en faveur du renforcement des capacités de S&E et des infrastructures statistiques, mais que les interactions entre ces deux pôles de pratiques restent insuffisantes malgré des synergies évidentes.

LE CADRE DE TRAVAIL DU S&E

La validation sur le terrain des indicateurs et de la méthodologie du S&E que ce recueil recommande a constitué une part importante de sa préparation. Le travail de validation a porté sur cinq pays (Cambodge, Nicaragua, Nigeria, Sénégal et République unie de Tanzanie). Un consultant a été recruté dans chacun de ces pays pour réaliser une évaluation globale des pratiques en cours et les comparer avec les méthodes proposées dans le recueil. L'exercice s'est terminé par des ateliers organisés dans chaque pays, au cours desquels les participants ont eu l'occasion de présenter les différents aspects de leurs propres activités de suivi et d'évaluation dans leur pays, et de les comparer avec les recommandations proposées dans la première ébauche du recueil. Les débats des ateliers ont considérablement enrichi la teneur de la version finale du recueil, et la plupart des encadrés apparaissant dans ce chapitre ont été extraits des résumés de ces ateliers.

La plupart des pays soutiennent déjà de nombreuses activités de S&E continues. Le défi consiste à coordonner les différents programmes entre tous les secteurs.

L'encadré 14 est extrait du site web de la Banque mondiale sur la pauvreté. En plus d'illustrer le vaste éventail d'activités qu'il faut entreprendre, il met en évidence, ce qui est plus important, le grand nombre d'institutions différentes qui doivent être mobilisées. Qu'ils disposent déjà de programmes nationaux, actifs et en cours, de S&E ou qu'ils partent de rien, les pays qui mettent en train une SLP commencent généralement, pendant la phase préparatoire, par faire un examen exhaustif des activités de S&E en cours à tous les niveaux – projet, secteur, national – ainsi qu'une évaluation de leurs besoins en matière de renforcement des capacités. Il est rare d'entreprendre une telle étude sans découvrir qu'un grand nombre d'activités de S&E, formelles ou informelles, sont déjà mises en place. En fait, la situation peut paraître chaotique et désorganisée, mais cela ne

Encadré 14. Comment juger de l'efficacité d'une stratégie de lutte contre la pauvreté?

Cela passe tout d'abord par un système de suivi de la pauvreté qui permette de suivre les indicateurs clés dans le temps et l'espace pour voir s'ils changent du fait de la stratégie. Les pays doivent pouvoir mettre en œuvre un système de suivi de la pauvreté pour définir les indicateurs clés, les suivre dans le temps et déterminer les changements qui ont eu lieu. Bon nombre de pays disposent déjà de systèmes de suivi, de sorte que la tâche consiste à déterminer leur adéquation et à les renforcer au besoin. L'expérience montre qu'il faut suivre

continue

plus particulièrement les dépenses et les variables de sorties publiques et également assurer un suivi rapide du bien-être des ménages. Les méthodes participatives de collecte des données et les informations qualitatives donnent un point de vue différent et ne doivent pas être écartées.

Ensuite, il faut pratiquer des estimations rigoureuses et sélectives destinées à évaluer l'impact sur la pauvreté d'interventions qui sont des composantes clés de la stratégie. Les pays doivent décider quand il est intéressant de réaliser une évaluation rigoureuse des impacts et comment en assurer la conception et la mise en œuvre, et savoir quelles sont les données nécessaires pour les différentes méthodologies et comment les obtenir.

D'autres types d'évaluation, tels que l'appréciation du processus de formulation d'une stratégie de lutte contre la pauvreté, peuvent également s'avérer utiles. Une autre question importante est l'évaluation de l'impact global des stratégies de lutte contre la pauvreté, par opposition à l'impact des composantes spécifiques d'une stratégie, telles que des programmes ou des politiques uniques. Ce qu'il est essentiel de comprendre, c'est qu'un système de suivi solide apportera les données de base nécessaires pour réaliser ce type d'évaluations si le besoin s'en fait sentir par la suite.

Les activités tant de suivi que d'évaluation doivent être réalisées par des institutions compétentes étroitement liées aux décideurs, de manière à être utiles dans la conception et la mise en œuvre d'une stratégie de lutte contre la pauvreté. Pour la plupart, ces activités se font en l'absence de développement adéquat de la capacité nationale et de lien fort avec les processus décisionnels clés; on perd ainsi des occasions précieuses de savoir ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas. Les pays ont besoin d'édifier leurs capacités, et notamment de renforcer les processus qui apportent aux décideurs et à d'autres acteurs un feedback sur l'impact des politiques et des programmes. La diffusion des résultats est essentielle à leur utilisation. Tout résultat qui n'est pas largement diffusé, via des mécanismes adaptés, à différents groupes de la société civile, ne sera pas utilisé, et les ressources dépensées pour l'obtenir l'auront été en vain.

Les acteurs non gouvernementaux – instituts de recherche, organisations de la société civile, groupes d'intérêt spécial et de pression, etc. – ont un rôle important à jouer dans la conception du système de suivi et d'évaluation ainsi que dans l'utilisation des résultats.

Banque mondiale, 2001, Recueil de référence des CSLP

doit pas être un élément dissuasif et certainement pas une raison pour essayer de dissoudre ou rejeter ces initiatives. On devrait avoir pour objectif d’inclure tous les efforts de S&E et non de les exclure, et de créer un réseau de services de S&E; le Cambodge constitue un bon exemple de ce genre de réseau (encadré 15).

Encadré 15. Le système de S&E du ministère cambodgien de l’Agriculture, de la Forêt et des Pêches

Dans le cadre de sa réforme de la gestion des finances publiques, le ministère de l’Economie et des Finances a choisi le ministère de l’Agriculture, de la Forêt et des Pêches comme ministère pilote pour présenter et démontrer l’application du cadre budgétaire stratégique du ministère par le biais de prestations de services efficaces et efficientes.

Il faut assurer le suivi des programmes et sous-programmes individuels afin que les ressources soient allouées en fonction de la performance. Cela nécessite un système de suivi et d’évaluation (S&E) qui fonctionne bien pour recueillir régulièrement l’information provenant des activités individuelles et évaluer leur contribution à la réalisation des objectifs stratégiques des ministères.

Le système de S&E relatif à la budgétisation des programmes repose sur la structure des programmes décrite dans le cadre budgétaire stratégique du ministère. Les ressources du ministère de l’Agriculture, de la Forêt et des Pêches sont affectées à une structure à trois niveaux de programmes, sous-programmes et activités. Chaque programme peut comporter autant de sous-programmes et activités qu’il est nécessaire. Le système de S&E du ministère de l’Agriculture, de la Forêt et des Pêches est élaboré à partir d’une chaîne de résultats comportant un petit nombre d’indicateurs soigneusement sélectionnés qu’il faut suivre à chaque niveau, comme le montre le tableau ci-dessous.

TYPE D’INDICATEUR	CE QUI EST MESURÉ	INDICATEUR	NOMBRE D’INDICATEURS
Objectif (programme)	Résultats des effets combinés de retombées multiples vers une situation de développement au niveau du programme.	Utilisation des retombées et changement durable et positif du développement.	3
Retombées (programme)	Résultats des extrants produits par les activités, projets et partenaires multiples.	Utilisation des extrants et production durable de bénéfiques.	3
Extrants (activité)	Les biens et services qui sont produits par le travail accompli dans les activités.	Les extrants produits par l’activité, exprimés sous forme d’indicateurs mesurables.	1 indicateur par extrant

Dans certains pays, le rapport entre les différents membres d'un réseau est formel et hiérarchique; dans d'autres, il est plus souple. L'une des principales raisons d'établir un réseau est d'encourager le partage des connaissances et l'adoption de normes communes de comptabilisation, afin de permettre l'agrégation ou la comparaison des données de différents projets et programmes.

La plupart des programmes comportant un élément de S&E ont ou peut-être partagent un service ou un agent responsable du S&E, et les SLP ne font pas exception à la règle. Le service de S&E d'une SLP peut se situer n'importe où dans le système gouvernemental – ou même à l'extérieur. Il peut y avoir une certaine concurrence entre les institutions pouvant prétendre à héberger le service car il apporte généralement certaines ressources. Dans bien des cas, un tel service relève directement du ministère ou organisme chargé de superviser la mise en œuvre globale de la SLP. Il arrive parfois que le service national de S&E et le service de suivi de la pauvreté fusionnent, ou alors qu'ils restent séparés mais étroitement liés. La République unie de Tanzanie offre un exemple particulièrement réussi de système intégré rassemblant ce qui avait été auparavant un ensemble d'activités de suivi aussi variées que distinctes (encadré 16).

Encadré 16. Le Plan directeur du suivi de la stratégie de lutte contre la pauvreté (MUKUKUTA) de la République unie de Tanzanie

En Tanzanie, le S&E se fait à différents niveaux de gouvernement et le cadre global de travail est coordonné par le ministère de la Planification, de l'Economie et de la Responsabilisation. Au niveau national (macro), l'information provient d'un vaste éventail d'institutions, dont des ministères, des services et des organismes, ainsi que des autorités gouvernementales locales dont les systèmes intégrés de gestion et les besoins de comptabilisation de la performance sont liés à leurs plans et budgets stratégiques.

Les résultats initiaux des plans sectoriels dont le suivi est assuré par les indicateurs de niveau infranational (sectoriel) et national fournissent au gouvernement des indices sur les interventions nécessaires pour améliorer la performance du secteur en fonction des objectifs du MUKUKUTA.

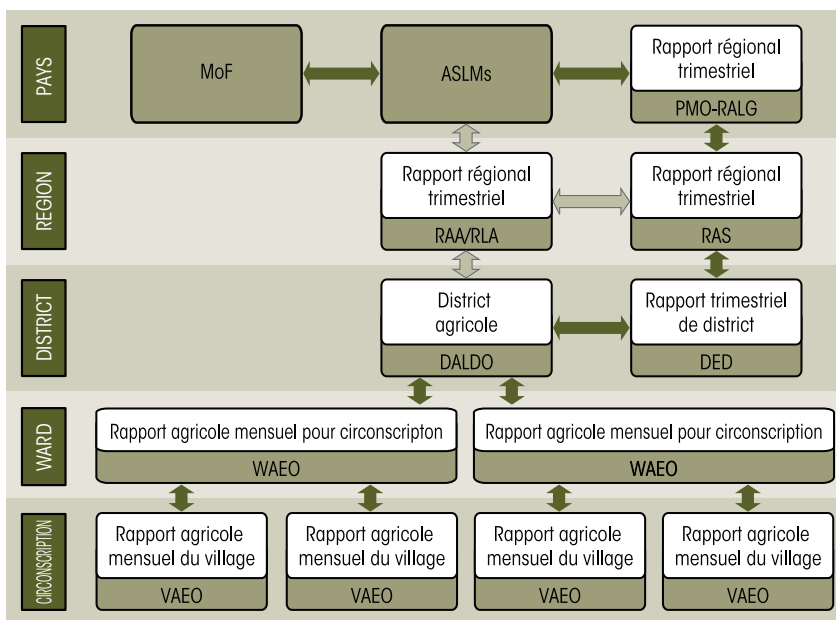
Utilisation des résultats du S&E pour l'allocation des budgets

Le système de suivi du MUKUKUTA permet d'aborder la comptabilisation des extrants et retombées de manière intégrée au sein du gouvernement

continue

et fournit une analyse des changements en fonction des objectifs et cibles opérationnelles du MUKUKUTA. Cela permet alors de prendre des décisions éclairées sur la planification, la budgétisation et la gestion des dépenses publiques au niveau national.

Les processus de planification commencent avec les objectifs de développement formulés dans la Vision 2025. Dans le cadre du MUKUKUTA, ces objectifs sont traduits en cibles opérationnelles et liés aux stratégies des grappes, qui permettent d'établir le cadre national de planification à moyen terme. Les plans stratégiques de chaque ministère, service, organisme et autorité gouvernementale locale traduisent le MUKUKUTA en budgets et plans d'action (programmes, cibles et activités).



Le service de S&E est au centre de toutes les activités de S&E. Au niveau du projet, il est généralement placé près du directeur de projet sur l'organigramme, et le responsable du S&E devrait faire partie de l'équipe de gestion. Au niveau sectoriel, le service peut être situé au sein du ministère et être étroitement associé au service de la planification. Au niveau de la SLP, le service de S&E sera proche du comité de surveillance de la SLP (ou son équivalent); il peut même servir de secrétariat au comité.

Le chef du service, c'est-à-dire le responsable du S&E, doit être extrêmement compétent en communications et savoir coordonner et rassembler tous les intervenants. Il est avéré que les meilleurs exemples de programmes réussis de S&E sont ceux où le chef du service joue le rôle de défenseur du S&E avec conviction et passion. Il va sans dire que le poste devrait être confié à un cadre chevronné car il exige l'association de bonnes compétences analytiques et d'excellentes capacités en communication. Le responsable doit pouvoir comprendre les besoins en information de la direction et des autres parties intéressées – il sera écouté aux plus hauts niveaux.

Les fonctions du service de S&E sont décrites dans l'encadré 17. Il doit entre autres assurer la préparation de rapports réguliers de suivi sur les progrès

Encadré 17. Comités techniques de S&E – exemple de mandat

Dans la plupart des pays, le chef du service de S&E préside également un comité technique de S&E composé de représentants des différents nœuds de réseaux – les responsables des autres services sectoriels de S&E – et des autres parties intéressées et engagées, au sein du gouvernement aussi bien qu'à l'extérieur. L'Institut National de la Statistique (INS) devrait être un membre essentiel du comité de coordination. Le rapport entre le service de S&E, qui dirige essentiellement le réseau national de S&E, et l'INS, qui gère le Système statistique national (SSN) est déterminant, et pas toujours facile du fait de priorités parfois concurrentes. Les principales responsabilités d'un comité technique de S&E sont:

- d'élaborer et le moment venu de livrer un plan national d'action pour le S&E;
- de convenir de l'observation des normes, définitions et méthodologies nationales et de garantir qu'elles sont respectées;
- de faciliter la circulation harmonieuse d'informations opportunes entre les divers membres.

Lorsqu'un fonds d'étude de S&E a été créé pour financer des études techniques, des ateliers et d'autres initiatives de partage des connaissances, c'est le service de S&E qui est responsable de la gestion du fonds, mais c'est le comité qui autorise les études financées.

Le service de S&E a la responsabilité de produire des rapports en temps opportun et doit gérer à cet effet une vaste base de données sur les indicateurs. Cette base de données devra régulièrement être mise à jour et servira à la préparation des rapports. S'il y a lieu, le service aura également la responsabilité de faire exécuter des études et évaluations.

et accomplissements et faire exécuter un vaste éventail d'études d'évaluation sur divers aspects de la SLP. Cela implique nécessairement l'incorporation des différents rapports sectoriels préparés par les services sectoriels de S&E. Le rapport entre le service central de S&E et les services sectoriels est très variable. L'objectif est que les pays mettent en place un système de S&E qui dépende entièrement du gouvernement, qui soit dirigé par le service central et au sein duquel chaque service sectoriel de S&E soit responsable de la comptabilisation au niveau du secteur. En principe, la coordination est assurée par la création d'un comité technique national de S&E présidé par le chef du service de S&E (encadré 17). Cela établit clairement un certain degré d'autorité sur les services sectoriels, mais les situations réelles peuvent se présenter de manière moins évidente. Dans bien des cas, les services de S&E des secteurs et projets continuent à fonctionner de façon très autonome, parallèlement au service central de la SLP et indépendamment. Les fonctions les plus importantes du service sont la défense du S&E par la promotion du concept de la gestion par les résultats, l'organisation d'ateliers pour examiner les retombées des diverses activités de suivi et l'étude des enseignements qu'on peut en tirer. Au Nigeria, où il existe un vaste éventail d'initiatives de S&E oeuvrant à différents niveaux, un atelier de S&E est organisé tous les ans pour réunir les divers intervenants (encadré 18).

Encadré 18. Atelier national de planification, de suivi et d'évaluation au Nigeria

L'Atelier national annuel de planification, de suivi et d'évaluation est une particularité du système de S&E du Nigeria. Il propose un forum où tous les principaux spécialistes du système de S&E et tous ceux qui s'intéressent aux résultats du S&E peuvent se rencontrer pour examiner et analyser les progrès dans la mise en œuvre des projets de développement du pays.

Le principal objectif de l'atelier est de rassembler les responsables de la planification, du suivi et de l'évaluation des projets de développement agricole des états et d'autres programmes nationaux pour étudier les questions relatives à l'efficacité et l'efficience du système de S&E dans le pays. En plus de permettre l'examen des progrès de la mise en œuvre des projets, le forum donne aussi l'occasion de renforcer les capacités des spécialistes du S&E de tout le pays. L'atelier permet également d'évaluer et examiner la réalisation des objectifs déclarés de la politique gouvernementale, des cibles des programmes d'agriculture et de développement rural (ADR), ainsi que le fonctionnement du S&E dans le pays.

continue

Cette réunion annuelle des spécialistes du S&E a commencé à la fin des années 70 avec la mise en place des projets de développement agricole soutenus par la Banque mondiale au Nigeria. A l'origine, on l'appelait le séminaire national de S&E et l'un des principaux participants était le Service de suivi et d'évaluation des projets agricoles de l'époque qui oeuvrait au sein du ministère fédéral de l'Agriculture et des Ressources en eau. Après la fusion, en 2001, du Service fédéral de coordination agricole avec le Service de suivi et d'évaluation des projets agricoles pour former un Service de coordination des projets, le séminaire a été rebaptisé atelier national de planification, de suivi et d'évaluation et la participation étendue à d'autres intervenants.

A l'heure actuelle, le Service de coordination des projets dirige l'organisation et la coordination des activités liées à l'atelier. Celui-ci est hébergé à tour de rôle par les états mais il reçoit invariablement des représentants des autres institutions importantes du pays oeuvrant dans le domaine du S&E, dont:

- la Banque centrale du Nigeria
- le Bureau national des statistiques
- la Commission nationale de planification

L'atelier est parrainé par les responsables des politiques du ministère fédéral de l'Agriculture et des Ressources en eau et de l'état hôte, qui prononcent les discours d'ouverture. On s'emploie aussi à rechercher la participation à l'atelier de bailleurs de fonds et de partenaires du développement. Il arrive couramment d'entendre à la séance inaugurale des messages de bonne volonté de la part des responsables nationaux de la communauté des bailleurs de fonds. La séance plénière comporte des exposés et analyses des communications techniques présentées par des chercheurs invités de renom, relevant du système de S&E ou du monde universitaire, et portant sur des sujets liés au développement de la planification, du suivi et de l'évaluation. Cela suit la présentation des rapports des projets de développement agricole des états et des autres organismes sur leurs activités de S&E durant l'année précédente, ainsi que sur leur plan d'action pour l'année suivante. Les rapports sont analysés de manière approfondie et les résolutions qui s'imposent sont adoptées. Un communiqué est issu à la fin de l'atelier et les comptes rendus de l'atelier sont ultérieurement envoyés aux autorités compétentes pour que soient prises les mesures nécessaires de suivi des décisions adoptées à l'occasion de l'atelier.

LE CADRE STATISTIQUE

Parallèlement à l'intérêt croissant pour le suivi et l'évaluation des programmes nationaux de développement, la réhabilitation des SSN a aussi connu un regain d'intérêt. Le SSN comprend toutes les institutions et organismes qui participent d'une manière ou d'une autre à la base nationale de données statistiques, dont les ministères d'exécution, les douanes et l'accise, la Banque centrale et bien d'autres intervenants. L'institution faîtière des SSN est l'INS. Le SSN joue en quelque sorte le rôle de réseau national de statistiques – l'équivalent du réseau de S&E décrit précédemment. Une grande partie des institutions qui y participent sont les mêmes que celles qui sont représentées dans le comité technique de S&E, mais rien ne garantit que leurs représentants seront les mêmes personnes que celles représentées dans le SSN. Ainsi, on peut trouver deux groupes parallèles d'intervenants dans le même pays, le groupe du S&E et celui des statistiques. Les deux travaillent sur les mêmes sujets, mais ne communiquent ni ne travaillent pas nécessairement ensemble, sauf peut-être au plus haut niveau.

On peut se poser la question «Quelle est la différence entre le S&E et les statistiques?». Il est à espérer que les lecteurs du recueil comprennent mieux maintenant les natures différentes des deux entités mais il peut tout de même être encore difficile de les distinguer. L'encadré 19 illustre la manière dont le Nicaragua a fait face au problème. Il apparaît toutefois clairement que bien qu'elles aient évolué séparément et qu'elles aient des missions différentes, ces deux entités ont encore en commun de vastes sphères où leurs activités se recoupent et où elles ont de nombreuses possibilités de travailler ensemble pour leur profit mutuel. Le suivi des programmes d'ADR et de la SLP suscite un flux constant de demandes.

En général, les indicateurs prioritaires et les statistiques agricoles et rurales de base nécessaires au suivi des programmes d'ADR, qui sont décrits dans les chapitres précédents, sont les mêmes statistiques de base que les SSN devraient produire, sauf que peu d'INS incluent à l'heure actuelle le suivi des prestations de services dans leur programme fondamental d'enquête. Toutefois, étant donné que ces données présentent un intérêt non seulement pour le suivi des programmes d'ADR mais aussi pour le suivi des prestations de services dans tous les autres secteurs, les INS devraient se montrer réceptifs à cette demande. En fin de compte, tout est une question de négociations. La charge supplémentaire que cela représente pour les SSN ne devrait pas être excessive, mais il serait important, au moment des négociations, d'établir un calendrier précisant quand les résultats seront nécessaires, et à quelle fréquence une enquête devra être répétée. Il ne s'agit pas d'une négociation à sens unique: rien ne stipule dans la plupart des pays que l'INS doit être le seul organisme utilisé pour fournir les données. C'est aussi une situation de marché ouvert et concurrentiel, et d'autres institutions des secteurs public ou privé seraient peut-être capables d'effectuer ce travail mieux et/ou à meilleur marché.

La première responsabilité d'un INS est de servir de compilateur et principal dépositaire de toutes les statistiques nationales officielles. C'est son principal mandat. L'INS se voit pressé de fournir des données par un vaste éventail d'utilisateurs qui sont en concurrence pour obtenir des informations statistiques peu abondantes. Il essaiera d'équilibrer les diverses demandes. De plus, on attend de lui qu'il place la fourniture d'appuis statistiques au suivi et à l'évaluation des

Encadré 19. Le Nicaragua – comment relier plus étroitement les activités de S&E et le système statistique national

Le Nicaragua est en train de perfectionner ses services statistiques. Il souhaite également vivement renforcer ses capacités de suivi et d'évaluation afin d'améliorer la qualité de la gestion des entreprises publiques. Il existe dans de nombreux pays un écart important entre l'information souhaitée pour les besoins du S&E et ce qui est fourni par le SSN; le Nicaragua ne fait pas exception à la règle. A l'occasion de l'examen des besoins, dans le domaine des statistiques comme dans celui du S&E, il est apparu clairement que malgré plusieurs sphères de recoupement, il y avait relativement peu de communication et de collaboration entre les statisticiens d'un côté et les spécialistes du S&E de l'autre. Traditionnellement, les priorités statistiques ont été en grande partie déterminées au sein du système statistique lui-même, et les systèmes de S&E ont été mis en place sans que soit sollicité l'avis technique des bureaux du SSN. On s'accorde généralement à reconnaître qu'une amélioration de la coordination bénéficierait à tout le monde et permettrait une utilisation beaucoup plus efficace des ressources nationales.

Plusieurs mesures sont en train d'être prises pour remédier à cette situation. La plus importante est le lancement d'une nouvelle stratégie nationale de développement statistique aux termes de laquelle plusieurs forums sectoriels ont été créés pour veiller à ce que les besoins sectoriels en informations soient complètement satisfaits. Le forum du développement agricole en particulier veillera très activement à examiner le programme de travail statistique et à garantir qu'il est capable de fournir au moins une partie des statistiques dont on a besoin de la manière la plus urgente pour le suivi et l'évaluation. En même temps, le poste de responsable du système de S&E a été reclassé à un niveau plus élevé. L'objectif est d'élever le niveau de sensibilisation en faveur du S&E et de veiller à ce que les besoins du système de S&E soient reconnus par le SSN et qu'ils reçoivent l'attention qui convient.

programmes nationaux de développement à la tête de sa liste de priorités, mais les demandes de données pour le S&E pourraient occasionnellement concurrencer d'autres demandes et ne pas toujours recevoir le niveau de protection le plus élevé, certainement pas sans que la demande ne soit accompagnée de ressources supplémentaires.

Les deux activités du suivi et de l'évaluation ont été considérablement dynamisées par le succès croissant du concept de la gestion par les résultats. Le développement fondé sur les faits observés doit être étayé par des informations et données statistiques. Le S&E a également été relancé par les OMD et la SLP qui

Encadré 20. Le système statistique national réformé du Sénégal

La nouvelle conception que le système statistique national du Sénégal a de lui-même est la suivante: «devenir un système robuste qui est bien coordonné et réceptif aux besoins des utilisateurs». Les réformes en cours seront mises en œuvre dans un cadre temporel de moyen à long terme pour garantir que tous les acteurs y participent et que leur rôle est bien compris. Cette conception se fonde sur quatre piliers essentiels:

- Le renforcement du cadre institutionnel
- L'amélioration de la qualité des produits statistiques
- La diffusion et la promotion de l'utilisation des statistiques, de l'analyse et de la recherche
- Le renforcement des capacités pour garantir l'efficacité du système statistique.

L'élaboration du système statistique réformé se fonde sur des valeurs de transparence, de faisabilité, d'efficacité et d'adaptabilité. Le programme global de travail sera façonné par les besoins des utilisateurs et garantira que les engagements internationaux soient honorés.

L'institution chef de file est l'Agence nationale pour les statistiques et la démographie. On lui a accordé une large autonomie et elle constituera un centre de référence dont les ressources seront à la hauteur de l'ampleur de ses responsabilités et devoirs. Elle est encadrée par les instances suivantes: le Conseil national des statistiques, qui approuve le programme national annuel des activités statistiques, et le Comité technique des programmes statistiques en charge de la préparation de la documentation qui sera soumise à l'approbation du Conseil national des statistiques. Le Comité technique supervise également la mise en œuvre des décisions du Conseil national.

ont conjointement fait de la lutte contre la pauvreté le premier objectif de tous les efforts de développement. Il faut fournir la preuve que la pauvreté diminue réellement, et ces informations probantes doivent être fournies par le biais du SSN. La conséquence la plus importante de cette croissance de la demande s'exprime par le fait que la demande est de plus en plus «émise de l'intérieur» – elle provient du pays, et non pas des bailleurs de fonds de l'extérieur. Sans une telle croissance de la demande interne, on ne voit pas comment le renforcement de l'infrastructure statistique pourrait être durable.

Outre cette croissance de la demande interne, il est évident que la communauté des bailleurs de fonds s'est efforcée de s'engager conjointement à soutenir le renforcement des SSN et cela de manière coordonnée. Pour être éligible au soutien international, le bureau national devra d'abord préparer une stratégie de renforcement des SSN. Il n'est pas nécessaire d'entreprendre un remaniement total du SSN pour mettre en place une capacité de S&E dans le pays, mais il est fortement recommandé qu'à tout le moins un examen des statistiques d'ADR soit effectué dans de nombreux pays dont l'infrastructure statistique est insuffisante. Le Sénégal est l'un des pays qui passe actuellement en revue son système statistique afin de créer un SSN plus autonome et efficace (encadré 20).

LE CADRE INTERNATIONAL

Pour finir, il faut aussi faire face aux défis du S&E des programmes d'ADR au niveau international. L'acceptation universelle des OMD représente un engagement mondial pour sortir les plus pauvres des pauvres de la pauvreté. Il instaure une demande de S&E au niveau le plus haut. Il faudra rendre compte en 2015 si les objectifs ont été atteints ou non. Mais bien avant cela, il importe de mettre en place les mécanismes qui permettront de suivre les progrès accomplis vers la satisfaction de ces objectifs, et les parties intéressées devront être alertées des sujets de préoccupation que constituent les pays ou régions qui font clairement fausse route – et en temps opportun pour que des mesures de redressement puissent être prises. Pour atteindre les OMD, la communauté internationale doit aider plus d'un milliard de personnes à sortir de l'extrême pauvreté et 70 pour cent de ces personnes vivent dans des zones rurales et dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. Le défi est de comprendre comment, où et quand l'agriculture peut contribuer au maximum à la satisfaction des OMD. Même si aucun OMD ne porte directement sur l'ADR, ceux-ci participent de manière essentielle à deux d'entre eux, les OMD 1 et 2, et en renforcent au moins cinq autres ou y participent (encadré 21).

Le suivi des OMD est géré à l'échelle mondiale par le système des Nations Unies qui comprend la Banque mondiale et le FMI. Les organismes spécialisés sont responsables de la compilation des indicateurs qui relèvent de leur secteur particulier. Pour ce qui touche au suivi de l'ADR, c'est la FAO qui est compétente. L'organisation ne recueille pas ses propres données primaires, mais représente essentiellement une source de données secondaires; elle compile et distille

Encadré 21. L'agriculture et les Objectifs du millénaire pour le développement

Les progrès de l'agriculture participent directement et pour une large part à :

L'objectif 1: Réduire l'extrême pauvreté et la faim

L'objectif 3: Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes

Les progrès de l'agriculture renforcent deux objectifs:

L'objectif 7: Préserver l'environnement

L'objectif 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement et ces objectifs renforcent les progrès de l'agriculture.

Les progrès de l'agriculture participent indirectement mais pour une part essentielle à :

L'objectif 2: Assurer l'éducation primaire pour tous

L'objectif 4: Réduire la mortalité infantile

L'objectif 5: Améliorer la santé maternelle

L'objectif 6: Combattre le VIH/SIDA, le paludisme et d'autres maladies

Extrait de Banque mondiale, 2005a

les données issues d'une gamme de diverses sources primaires et provenant pour la plupart directement des pays membres, mais aussi de réseaux satellitaires mondiaux. En ce qui concerne la comptabilisation par pays, on utilise généralement les indicateurs compilés à partir des sources nationales, en général par le SSN.

Le processus de compilation est compliqué par le fait que les données produites par les offices statistiques nationaux sont de qualité extrêmement variable ou comportent d'importantes lacunes. Il existe de nombreuses techniques de pointe permettant de remplir ces lacunes et de donner une cohérence conceptuelle qui paraisse convaincante à l'échelle internationale. Néanmoins, si ces lacunes sont trop importantes ou nombreuses, l'application de ces techniques est de moins en moins satisfaisante. Un autre problème est le fait que différents pays utilisent des méthodologies ou définitions différentes pour calculer les indicateurs standard. Ces disparités peuvent être gérables tant que les pays fournissent leurs données accompagnées de l'ensemble complet des métadonnées complémentaires, dont les définitions et la méthodologie employée, la taille des échantillons et les distorsions connues ou anticipées. Chaque organisme hôte peut transformer considérablement les données pour

assurer la standardisation entre les pays, mais tous ces organismes restent néanmoins très dépendants des extraits produits par les SSN. Le rapport entre les institutions nationales et internationales assurant le suivi n'est pas hiérarchique, mais complexe et symbiotique, les institutions internationales ayant besoin des extraits des institutions nationales et vice versa. Tout bien considéré, la force du réseau mondial de S&E ne peut dépasser la force de son maillon le plus faible. Les bailleurs de fonds ont donc tout intérêt à veiller à ce que la capacité des institutions nationales soit renforcée, à tout le moins, pour maintenir la qualité des systèmes internationaux de comptabilisation des données.

LE RÔLE DES PARTENAIRES DU DÉVELOPPEMENT

La communauté des bailleurs de fonds a indéniablement été l'un des plus fervents défenseurs de la mise en place de bonnes procédures de S&E et du renforcement des capacités de S&E. Les bailleurs de fonds ont également fortement appuyé le renforcement des capacités statistiques nationales et pris des initiatives à cet effet, dont l'une des plus récentes est le Plan d'action de Marrakech pour les statistiques. Ce plan, auquel ils ont tous souscrit, constitue un engagement à travailler en collaboration pour soutenir le renforcement des capacités. Pour bénéficier des avantages de ce soutien, on encourage les pays à établir leurs propres priorités de développement statistique par la préparation et la mise en œuvre de Stratégies nationales de développement statistique (SNDS).

La mise en place d'une SNDS est considérée comme la première étape d'une réhabilitation majeure du SSN. Elle présente une perspective de ce que devrait être le SSN dans cinq ou dix ans et définit les étapes à franchir pour y parvenir. Elle détermine également une structure pour la mobilisation, la canalisation et l'optimisation des ressources, qu'elles soient nationales ou internationales. L'un des principes directeurs importants qu'il faut respecter est que la SNDS devrait soutenir l'ensemble du SSN, et pas seulement l'INS. Le Partenariat statistique au service du développement au 21^e siècle (PARIS21) a préparé une série de directives indiquant comment entreprendre une SNDS.

Une approche en cinq étapes est proposée:

- Lancer le processus (guide de conception d'une SNDS)
- Evaluer l'état actuel du SSN
- Développer la conception et définir les options stratégiques
- Préparer le plan de mise en œuvre
- Assurer le suivi du plan de mise en œuvre

Les organisations internationales représentent un autre groupe d'intérêt important au sein de la communauté internationale. Elles sont en effet responsables de la gestion des bases de données du suivi à l'échelle mondiale et comprennent les organismes financiers internationaux, les organismes spécialisés

Encadré 22. Fondements d'une Stratégie nationale de développement statistique

La SNDS devrait être intégrée aux processus nationaux des politiques de développement et tenir compte des engagements régionaux et internationaux. Elle devrait:

- bénéficier de soutiens et engagements politiques et être parrainée par des responsables nationaux de haut niveau;
- être axée sur la demande et conviviale, et répondre aux besoins et priorités en matière d'information pour permettre aux gouvernements nationaux de gérer leurs données pour obtenir des résultats;
- développer les statistiques comme un bien public financé par les budgets gouvernementaux, complétés (au besoin) par le soutien international;
- être intégrée aux politiques nationales de développement, y compris pour la conception, le suivi et l'évaluation des stratégies de lutte contre la pauvreté, des stratégies sectorielles et des autres plans nationaux de développement, ainsi que pour l'évaluation des progrès accomplis pour atteindre les OMD;
- respecter toutes les lois et règles applicables, en recommandant au besoin des amendements;
- fonctionner dans le cadre national, à la fois sur le plan culturel et institutionnel.

La SNDS devrait être élaborée dans un esprit intégrateur en incorporant les principes de la gestion fondée sur les résultats, et se conformer aux normes de qualité. Elle devrait:


- découler d'un processus de recherche de consensus/sensibilisation qui facilite l'engagement et les partenariats et favorise clairement la consultation durant tout le processus;
- découler de processus participatifs qui soient réellement nationalement dirigés, contrôlés et intégrateurs, et incluent tous les groupes intéressés (ex.: utilisateurs, analystes, producteurs; gouvernements, secteur privé, société civile; organisations internationales et régionales, bailleurs de fonds bilatéraux et organismes spécialisés);
- incorporer les principes de la gestion fondée sur les résultats dans la conception de la SNDS et gérer sa mise en œuvre avec des indicateurs de performance (ex.: pour la fourniture d'informations statistiques, l'optimisation des ressources, la satisfaction des utilisateurs, la gouvernance, le soutien aux politiques nationales, la confidentialité) et un plan de comptabilisation, suivi et évaluation de la performance;

continue

- suivre les valeurs et principes décrits par les Principes fondamentaux de la statistique officielle des Nations Unies afin de produire des données utiles de haute qualité dans lesquelles les utilisateurs de statistiques auront confiance;
- tirer parti des normes, recommandations et expériences internationales pour rentabiliser le savoir mondial et assurer la cohérence entre les pays.

La SNDS devrait être complète et cohérente et servir de fondement au développement durable de statistiques de qualité (c.-à-d. «adaptées aux besoins»). Elle devrait:

- permettre une évaluation de l'état actuel du SSN (où on en est) incorporant une évaluation complète des extrants statistiques mesurés par rapport à des critères convenus;
- gérer la production et les procédures statistiques en tirant parti des activités existantes et des processus en cours tout au long de la conception et de la mise en œuvre de la SNDS;
- définir une vision des statistiques nationales (où on veut aller), des stratégies pour mettre en œuvre cette vision (comment on veut y aller) qui remédient aux contraintes institutionnelles et organisationnelles et intègrent tous les cadres de planification statistique, et des indicateurs de la performance (comment on sait qu'on est arrivé): ce n'est pas juste un plan de travail;
- incorporer des sous-stratégies pour l'encadrement et la gestion, la gestion financière, les ressources humaines, les communications, l'infrastructure (ex.: technologies de l'information) et la diffusion ainsi que pour les domaines de travail technique (ex.: comptabilités nationales, statistiques de la pauvreté, statistiques de la santé);
- élaborer un programme intégré de renforcement des capacités statistiques qui:
 - mette en place la capacité d'appliquer et adapter la stratégie;
 - transforme les statistiques en informations par l'analyse, la diffusion, la publicité et la formation des utilisateurs;
 - hiérarchise et échelonne le travail (on ne peut pas tout faire en même temps);
 - établit un cadre pour la mise en œuvre (annuelle) des plans de travail;
 - soit suffisamment réaliste, pragmatique et souple pour s'adapter aux changements des priorités, nouveaux besoins d'information et leçons apprises et soit aussi facile que possible à exécuter;
- indiquer les conditions financières en répondant aux besoins des utilisateurs mais en restant réaliste par rapport aux ressources (implique la hiérarchisation, l'échelonnement, la rentabilité: ex., considérer d'autres moyens de compiler les données telles que les sources administratives et les enquêtes sur échantillon).



des Nations unies et la Division de la statistique des Nations Unies. En ce qui concerne l'ADR, c'est la FAO qui est l'organisme le plus compétent. Son mandat lui donne pour responsabilité principale et distinctive, à l'échelle internationale, de produire des statistiques sur l'agriculture, les terres, les eaux, les forêts et l'aquaculture. La FAO gère la plus grande base de données statistiques du monde en matière d'alimentation et d'agriculture. Elle compile et extrait les données issues d'une gamme de diverses sources primaires et provenant essentiellement des pays membres, mais aussi de réseaux satellitaires mondiaux. Les organismes responsables dans les divers pays sont les INS et les ministères de l'Agriculture. Dans les pays où les capacités nationales sont insuffisantes, la FAO peut, en principe, leur fournir l'assistance technique dont ils ont besoin.

CHAPITRE 5

L'ÉLABORATION D'UNE STRATÉGIE DE S&E POUR L'AGRICULTURE ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL

Le choix des bons indicateurs est crucial, mais le S&E est beaucoup plus que la simple sélection d'un ensemble d'indicateurs appropriés; il suppose également la détermination et le renforcement des systèmes de données pour garantir que les indicateurs puissent être recueillis de manière fiable et opportune. Il fait généralement intervenir un grand nombre d'institutions différentes et la capacité institutionnelle doit être examinée et renforcée au besoin. Il faut avant toutes choses que la demande interne de S&E soit soutenue et encouragée et les concepts de la gestion par les résultats doivent progressivement être mis en application à tous les niveaux. Il ne s'agit pas là d'un exercice futile et il vaut mieux l'entreprendre en suivant un plan d'action soigneusement jalonné, dont l'objectif serait d'améliorer la circulation et l'utilisation des indicateurs et des autres statistiques destinées à assurer le suivi et l'évaluation des projets et programmes d'ADR. Le plan d'action devrait si possible être élaboré dans le cadre de la SLP ou d'un plan équivalent de développement national. C'est dans les pays où les conditions ne sont pas idéales que le défi est le plus considérable, c'est-à-dire là où la demande est faible, où les faits observés ne servent pas à éclairer la prise de décisions et où les stocks et la circulation de l'information sont irréguliers, peu fiables et/ou disponibles dans des délais inacceptables. La première étape consiste à faire une évaluation des capacités existantes. Certains pays peuvent déjà disposer d'importantes capacités; dans d'autres, en particulier les plus pauvres ou ceux qui connaissent une situation de conflit ou en sortent tout juste, les infrastructures de base peuvent ne pas exister du tout. Ces derniers, bien que tous les pays puissent tirer profit de cet exercice, sont ceux qui peuvent en tirer le plus grand avantage. L'un des principaux objectifs de la stratégie est d'aider les pays à élaborer l'itinéraire qui conviendra le mieux à leur situation particulière – et à suivre les progrès au fur et à mesure de leur progression sur la voie qu'ils ont choisie.

Les pays devraient développer une capacité nationale de S&E qui fasse partie intégrante de leur stratégie globale d'ADR. La première étape consiste à entreprendre une évaluation des capacités existantes. Certains pays peuvent déjà

Les pays devraient définir une stratégie de développement de leurs capacités nationales de S&E qui fasse partie intégrante de leur stratégie globale d'ADR.

disposer d'importantes capacités; dans d'autres, en particulier les plus pauvres ou ceux qui connaissent une situation de conflit ou en sortent tout juste, il peut ne pas y avoir d'infrastructures de base du tout. Ces derniers, bien que tous les pays puissent tirer profit de cet exercice, sont ceux qui peuvent en tirer le plus grand avantage. L'un des principaux objectifs de la stratégie est d'aider les pays à élaborer l'itinéraire qui conviendra le mieux à leur situation particulière – et à suivre les progrès au fur et à mesure de leur progression sur la voie qu'ils ont choisie.

Le lecteur qui désire de l'aide pour élaborer une telle stratégie est renvoyé aux publications de PARIS21 et en particulier au *Guide pour l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de la statistique* (OCDE/DCD, 2007).

L'itinéraire à suivre comprend six étapes:

- 1 Evaluation et diagnostic
- 2 Examen des indicateurs
- 3 Examen des données, sources et lacunes existantes
- 4 Développement des plans d'action
- 5 Examen des ressources nécessaires
- 6 Suivi de la performance du plan d'action du S&E

ETAPE 1: EVALUATION ET DIAGNOSTIC

Le point de départ consiste à faire une évaluation et un diagnostic de la situation existante. L'évaluation devrait repérer les systèmes de S&E qui fonctionnent et les initiatives apparentées et s'appuyer sur ces éléments pour élaborer la stratégie – et ne pas essayer de les remplacer. L'objectif de l'évaluation n'est pas juste de mettre en évidence ce qui fonctionne et ce qui ne fonctionne pas et d'évaluer la demande et l'intérêt pour une gestion davantage orientée sur les résultats. Il faut cultiver cette demande de manière continue et la prolonger dans le temps; c'est un élément essentiel pour que l'initiative progresse. S'il est possible de trouver un défenseur convaincu du S&E pour encadrer ce travail, les chances de succès en seront considérablement augmentées.

Pour faciliter le processus d'évaluation, une enquête d'évaluation simple est décrite à l'annexe 3. Elle comprend une liste des questions à poser. Il y a deux manières d'utiliser la liste. La plus courte convient pour un exercice proposé dans un atelier et se fonde sur les discussions de groupe. Elle est appropriée lorsque l'objectif principal est de sensibiliser et de susciter un intérêt général pour le renforcement des capacités de S&E. La méthode complète convient mieux lorsque l'objectif final est de préparer une proposition de programme de renforcement des capacités de S&E. Quel que soit l'itinéraire retenu, l'objectif est de rassembler suffisamment d'informations pour remplir une «carte de notation» qui servira à classer les capacités nationales de S&E sur une échelle de 1 à 100. A l'évidence les réponses sont subjectives; elle ne peuvent être interprétées qu'en termes généraux, mais pas de manière absolue. Les pays qui obtiennent plus de 75 points seront considérés comme disposant

de fortes capacités globales, et ceux dont le score total est inférieur à 25 auront clairement des capacités très limitées.

ETAPE 2: EXAMEN DES INDICATEURS

L'étape 2 s'appuie sur le cadre analytique étudié au chapitre 2. Là encore, le point de départ consiste à repérer les mesures réelles de développement, en cours ou prévues, et à observer quels sont les indicateurs qui sont actuellement utilisés. Ensuite, un ensemble approprié d'indicateurs est sélectionné pour chaque action de développement grâce à la méthodologie définie au chapitre 2 et au menu des indicateurs de l'annexe 1. Il faudra alors comparer cela aux indicateurs actuellement recueillis, puis proposer une liste définitive. Chaque indicateur devrait être accompagné par un supplément d'informations concernant la source et la périodicité requise.

ETAPE 3: EXAMEN DES DONNÉES, SOURCES ET LACUNES EXISTANTES

L'étape 3 se tourne alors vers le SSN et en particulier l'INS, le ministère de l'Agriculture et les autres ministères dont l'action touche à l'ADR et qui alimentent le système en statistiques, pour comparer ce qui est disponible et ce qui est nécessaire – en fonction de ce qui a été défini à l'étape 2. Cette comparaison vise à repérer les lacunes dans les séries de données et les insuffisances du système de collecte des données, auxquelles il faudrait remédier pour satisfaire ces demandes. L'examen ne s'intéresse pas juste aux données; il doit aussi porter sur les outils utilisés pour les fournir. Comment, par exemple, obtient-on les estimations de production et à quelle fréquence? Existe-t-il d'autres sources d'information qui peuvent être utilisées pour vérifier les estimations officielles? Les institutions intervenant dans le processus sont aussi prises en considération et leur capacité à recueillir, traiter et diffuser les informations statistiques spécifiées est évaluée. L'examen devrait également préciser s'il existe un programme d'assistance en cours ou prévu pour soutenir le renforcement des capacités de l'institution. Enfin, il faut examiner le système lui-même, sa gestion et les rôles que jouent les diverses parties intéressées, ce qui complète et termine le travail de l'étape 1.

ETAPE 4: DÉVELOPPEMENT DES PLANS D'ACTION

L'utilisation du cadre logique a été étudiée dans les chapitres précédents; il permet d'élaborer un projet en commençant par envisager une vision de l'avenir (objectif) et en conceptualisant une trajectoire pour y parvenir. Ce processus démarre à l'étape 4. L'importance d'une vision commune ou partagée du système de S&E apparaît clairement et cela dépend essentiellement de la vision qui s'est imposée pour la stratégie d'ADR. L'encadré 22 résume utilement tous les éléments susceptibles d'entrer en jeu dans une SNDS. Il faut à ce moment faire face à un certain nombre de questions. Le système de S&E est-il envisagé comme un service public qui servira à assurer la responsabilisation des services publics, ou plutôt comme un outil permettant aux bénéficiaires d'être informés des conclusions du

S&E afin de pouvoir comparer par exemple leur situation avec celle du district voisin? Et qu'en est-il de la capacité d'évaluation des impacts? De quelle capacité le système devrait-il disposer de manière permanente et qu'est-ce qui peut être traité à l'extérieur?

Une fois la vision définie, comment l'atteint-on? Est-ce en renforçant ce qui existe déjà ou en mettant en place quelque chose de neuf? Est-ce qu'il s'agira d'un réseau strictement consacré au S&E de l'ADR ou d'un élément d'un système national de S&E plus vaste? Quelles sont les priorités d'action – obtenir des résultats aussi vite que possible ou investir d'abord dans la formation du personnel et le renforcement des capacités puis commencer à travailler sur la production de données?

ETAPE 5: EXAMEN DES RESSOURCES NÉCESSAIRES

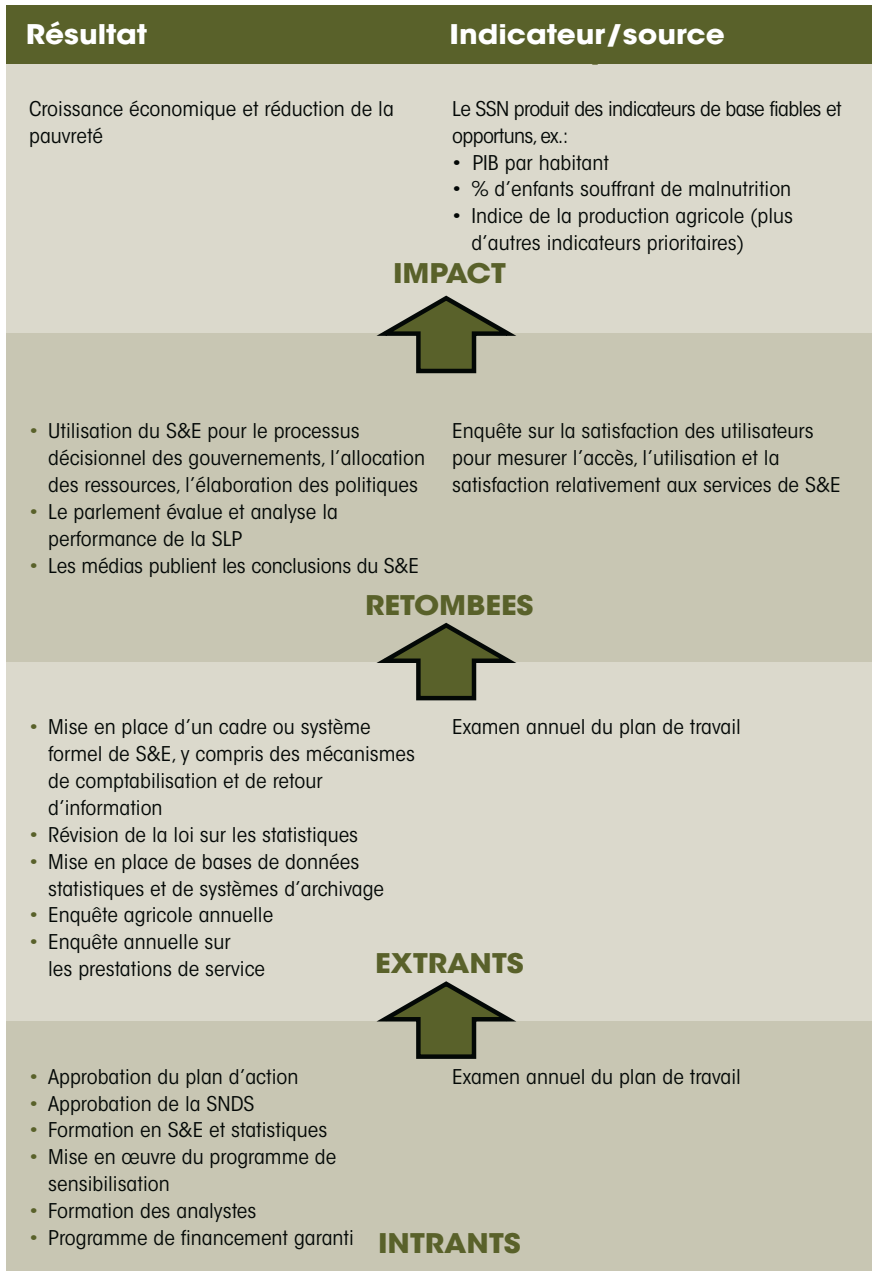
L'étape 5 s'intéresse au problème des ressources nécessaires. Une évaluation du coût actuel du S&E et de son financement extérieur a normalement déjà été faite dans le cadre du diagnostic de l'étape 3. Il faut mettre ces chiffres à jour et estimer le coût futur du système. Enfin, il faut s'occuper du financement et estimer ce à quoi on peut vraisemblablement s'attendre sous forme d'assistance internationale. Il faut calculer le ratio du budget national par rapport aux investissements étrangers et en faire une projection sur une période d'environ cinq à dix ans. Quelle est la part des fonds publics actuellement investie dans le S&E? Quel est le niveau nécessaire d'aide internationale?

ETAPE 6: SUIVI DE LA PERFORMANCE DU PLAN D'ACTION DU S&E

La dernière tâche à accomplir consiste à définir un système pour assurer le suivi de la performance du plan d'action du S&E. Ce système devrait préciser quels sont les rapports qui doivent être fournis, par qui et à quel moment, et devrait comprendre des indicateurs pour chacun des quatre niveaux – intrants, extrants, retombées et impacts – ainsi que des détails sur la manière dont ils doivent être fournis et à quel rythme.

A la fin de ce processus, on devrait obtenir un programme de développement dont la chaîne de résultats est très proche de celle décrite dans l'encadré 23. La conception du programme a suivi le processus détaillé au chapitre 2, que les lecteurs devraient bien connaître maintenant. La partie supérieure de l'encadré 12 montre que l'*impact* prévu d'une capacité renforcée de S&E sur le long terme est de concourir à atteindre les objectifs nationaux de développement que sont la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Les retombées qui permettront la satisfaction de ces objectifs sont l'augmentation du nombre d'utilisateurs et leur plus grande diversité, et le niveau global de satisfaction par rapport à la qualité et à la pertinence de la base de données de renseignements. Parmi les indicateurs figureront les indicateurs standard de retombées initiales concernant l'accès, l'utilisation et la satisfaction. Au début, les premiers utilisateurs ou parties intéressées seront peut-être simplement ceux qui s'intéressent aux

Encadré 23. Chaîne de résultats pour l'élaboration d'un système de S&E



aspects financiers ou à la gestion du projet (bailleurs de fonds, gouvernement). Plus tard, la gamme des parties intéressées devrait s'étendre aux bénéficiaires, à l'ensemble de la société civile et à leurs représentants au parlement. Au fil du temps, même les médias devraient s'intéresser à ces informations.

Les changements prévus dans le comportement de la clientèle dépendent de la capacité du programme de S&E à susciter des retombées utiles en ce qui touche aux indicateurs, rapports, études et évaluations, ateliers et formations, etc. Ces changements doivent être évalués non seulement en fonction des quantités produites mais aussi par rapport à la qualité des produits. C'est à ce niveau que se concentreront vraisemblablement en premier lieu les efforts de renforcement des capacités – et en particulier dans les pays où les conditions ne sont pas idéales. Enfin, au bas de la chaîne se situent les intrants qu'il faut mettre à disposition pour que se produisent les retombées mentionnées ci-dessus. Parmi les intrants figurent les ressources humaines, les ateliers de formation, les équipements et les ressources financières, nationales comme internationales.

BIBLIOGRAPHIE

- Banque mondiale.** 2000. *Core welfare indicators questionnaire*. Washington, DC, E.-U. (accessible sur www4.worldbank.org/afr/stats/pdf/cwiq.pdf).
- _____. **2003.** *A user's guide to poverty and social impact analysis*. Washington, DC, E.-U.
- _____. **2004.** *Monitoring and evaluation, some tools and methods and approaches*. Washington, DC, E.-U., Operations Evaluation Department (OED).
- _____. **2005a.** *Agriculture and achieving the millennium development goals*. Washington, DC, E.-U., Agriculture and Rural Development Department.
- _____. **2005b.** *Gender issues in monitoring and evaluation in rural development: a tool kit*. Washington, DC, E.-U. Juin 2005.
- _____. **2005c.** *Results focus in country assistance strategies: the stocktaking of result-based CASS*. Washington, DC, E.-U., Operations Policy and Country Services.
- _____. **2006a.** *Conducting quality impact evaluation and the budget, time and data constraints*. Washington, DC, E.-U.
- _____. **2006b.** *IDA14 Results Measurement System (RS) update on commitments and implications*. Washington, DC, E.-U., Africa Management Team.
- _____. **2006c.** *Impact evaluation and the project cycle*. Washington, DC, E.-U., Thematic Group on Poverty Analysis Monitoring and Impact Evaluation.
- _____. **2007.** *How to build M&E systems to support better government*. Washington, DC, E.-U.
- Bedi, T., Coudouel, A., Cox, M., Goldstein, M. & Thornton, N.** 2005. *Beyond the numbers: understanding the institutions for monitoring poverty reduction strategies*. Washington, DC, E.-U., Banque mondiale.
- Booth, D.** *Poverty monitoring systems: an analysis of institutional arrangements in Tanzania*. London, UK, Overseas Development Institute (ODI). Préparé pour le DFID et la Banque mondiale.
- Casley, D.J. & Kumar, K.** 1987. *Project monitoring and evaluation in agriculture*. Washington, DC, E.-U., Banque mondiale.
- Casley, D.J. & Kumar, K.** 1992. *The collection, analysis and use of monitoring and evaluation data*. Washington, DC, E.-U., Banque mondiale. DAC Network on Development Evaluation. 2002. Glossary of key terms in evaluation. Paris, France, OCDE.
- Deaton, A.** 2002. *The analysis of household surveys: a microeconomic approach to development policy*. Washington, DC, E.-U, Poverty Reduction Group (PRMPR), Banque mondiale.

- FAO.** 1982. *Estimation of crop areas and yields in agricultural statistics*. Economic and Social Development Paper. no. 22. Rome.
- **1988.** *World Conference on Agrarian Reform and Rural Development (WCARRD.):ten years of follow up. Guidelines on socio-economic indicators for monitoring and evaluating agrarian reform and rural development*. Rome.
- **1989.** *Sampling methods for agricultural surveys*. FAO Statistical Development Series No. 3. Rome.
- **1996a.** *A system of economic accounts for food and agriculture*. FAO Statistical Development Series No. 8. Rome.
- **1996.** *Multiple frame agricultural surveys. Vol. 1- Current surveys based on area and list sampling methods; Vol. 2 – Agricultural survey programmes based on area frame or dual frame (area and list) sample designs*. FAO Statistical Development Series No. 10. Rome.
- **2005a.** *A system of integrated agricultural census and survey. Vol 1. World Programme for the Census of Agriculture 2010*. FAO Statistical Development Series 11. Rome. Chapter 3.
- **2005b.** *Review of the state of world marine fishery resources*. FAO fisheries technical paper No. 457. Rome (accessible at <ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/007/y5852e/y5852e00.pdf>).
- FIDA/Comité administratif de coordination des Nations Unies (CAC):** Task Force on Rural Development. 2002. *Guiding principles of the design and use of monitoring and evaluation in rural development projects and programmes*. Rome.
- Kusek, J. & Rist, R.** 2004. *10 steps to a results-based monitoring and evaluation system: a Handbook for development practitioners*. Washington, DC, E.-U., Banque mondiale.
- Mackay, K.** 1999. *Evaluation capacity development: a diagnostic guide and action framework*. ECD Working Paper Series. Washington, DC, E.-U. Operations Evaluation Department (OED), Banque mondiale.
- OCDE.** 2002. *Glossary of key terms in evaluation*. Paris, France. Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE).
- **2004.** *The Marrakech Action Plan for Statistics. Better data for better results. An action plan for improving development statistics*. Présenté à la seconde table ronde internationale sur la gestion axée sur les résultats en matière de développement, Marrakech, Maroc, 4–5 février 2004 (accessible sur www.Paris21.org/knowledgebase).
- **2007.** *A guide to designing a national strategy for the development of statistics*, Paris 21 (accessible sur www.paris21.org/pages/designing-nsds/presentation-events/index.asp?tab=doc).
- Perrin, B.** 2006. *From outputs to outcomes: practical advice and governments around the world*. Washington, DC, E.-U., Banque mondiale et IBM Centre for the Business of Government.
- Ravallion, M.** 2008a. *Evaluation in the practice of development*. Policy Research Working paper. Washington, DC, E.-U., Banque mondiale.

- ___ **2008b.** *Evaluating anti-poverty programs.* In Handbook of Development Economics, Vol. 4. Policy Research Working Paper Series. No 3625. Washington, DC, E.-U., Banque mondiale. United States Department of Agriculture (USDA)/ National Agricultural Statistics Services (NASS). Crop Progress, (accessible sur www.nass.usda.gov/Publications/National_Crop_Progress/terms_definitions.asp).
- Verma, V., Marchant, T. & Scott, C.** 1988. *Evaluation of crop-cut methods and farmer reports for estimating crop production. Results of a methodological study in five African countries.* Londres, R.-U., Longacre Agricultural Developments Centre Report.
- Wye City Group.** 2000. *Handbook on rural households' livelihood and well-being. Statistics on rural development and agriculture household income.* Genève, Suisse (accessible sur www.fao.org/statistics/rural).

Sites webs

- FAO - Base de données sur l'alimentation et l'agriculture*
www.faostat.fao.org
- FAO - Système de suivi des ressources halieutiques*
www.firms.fao.org/firms
- FAO – Système mondial d'information sur l'eau et l'agriculture*
www.fao.org/nr/water/aquastat/main/index.stm
- FAO Statistiques nationales de la sécurité alimentaire*
www.fao.org/faostat/foodsecurity/index_en.htm
- FAO Système national d'informations statistiques pour l'alimentation et l'agriculture*
www.fao.org/statistics/countrystat
- FAO Terminologie*
www.fao.org/faoterm
- Nations Unies - Classification des fonctions de l'administration publique (CFAP) pour l'agriculture.*
www.unstats.un.org/unsd/cr/registry/regcs.asp?Cl=4&Lg=1&Co=04.2
- Nations Unies – Objectifs du millénaire pour le développement*
www.un.org/millenniumgoals
- Nations Unies – Division de la statistique, Système de comptabilité nationale 1993*
www.unstats.un.org/unsd/sna1993/introduction.asp
- Nations Unies – Division de la statistique, définitions.*
www.unstats.un.org/unsd/cdb/cdb_list_dicts.asp
- Nouvelles du suivi et de l'évaluation*
www.mande.co.uk
- Organisation internationale du travail*
www.laborsta.ilo.org

Programme commun OMS/UNICEF de surveillance de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement

www.wssinfo.org

Banque mondiale - Evaluation, suivi et évaluation de la qualité

www.worldbank.org/evaluation/

Banque mondiale – Développement des capacités de suivi et d'évaluation

www.worldbank.org/oed/ecd/

Banque mondiale – Recueil de référence des CSLP

www.web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTPOVERTY/EXTPRS/0,,contentMDK:20177140~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:384201,00.html

Banque mondiale - Définition de la proportion de la population en dessous du seuil de pauvreté de 1\$EU/jour

www.ddp-ext.worldbank.org/ext/GMIS/gdmis.do?siteId=1&contentId=Content_2&menuId=LNAV01HOME2

ANNEXE 1: UNE LISTE DES INDICATEURS DE BASE

L'annexe 1 devrait être utilisée en parallèle avec le chapitre 2 de ce recueil afin de faciliter la sélection des bons indicateurs pour assurer le suivi des programmes d'ADR. L'élaboration de la liste est le fruit d'un processus participatif dans lequel sont intervenus plusieurs spécialistes et acteurs différents. A l'origine, il a été demandé aux experts des domaines concernés de s'appuyer sur leurs connaissances spécialisées pour créer une première liste basique d'indicateurs en s'intéressant particulièrement aux indicateurs des retombées initiales. Leurs suggestions ont été passées en revue et fusionnées pour former la documentation de base destinée aux cinq études par pays. Un atelier national a alors été organisé dans chaque pays, au cours duquel des spécialistes et statisticiens du suivi et de l'évaluation (S&E) ont été rassemblés pour examiner le contenu du recueil et émettre des recommandations à partir de leur propre expérience pratique sur le terrain. A l'issue des ateliers et retours d'information, un travail de révision approfondie des directives a été effectué et la liste des indicateurs a été mise à jour.

La liste contient 86 indicateurs, dont 19 sont appelés «indicateurs prioritaires» (en vert). Ce sont les principaux indicateurs qui sont utilisés pour assurer le suivi des programmes d'ADR au niveau mondial et auxquels tous les pays sont engagés à souscrire – pas juste pour répondre à la nécessité d'alimenter les systèmes internationaux de suivi, mais aussi pour servir de fondement standard pour assurer le suivi des activités nationales d'ADR. Les autres indicateurs énumérés constituent la liste allongée. Ils ne sont pas obligatoires mais sont censés servir de liste de référence que les pays peuvent utiliser lorsqu'ils décident des indicateurs qu'ils souhaitent expressément inclure dans leur propre système de S&E en plus des indicateurs prioritaires. La liste allongée sert par conséquent de menu à partir duquel des choix peuvent être faits. Elle offre des suggestions et des exemples d'indicateurs qui peuvent servir à suivre et évaluer un vaste éventail d'activités d'ADR.

Il s'agit essentiellement d'indicateurs de retombées et d'impacts, à l'exclusion des indicateurs portant sur les intrants et extrants. Chaque indicateur comprend les éléments d'information suivants:

- le secteur/sous-secteur, qui indique l'activité spécifique d'ADR pour laquelle est conçu l'indicateur;
- la classe d'indicateur, qui peut être (i) retombée initiale; (ii) retombée à moyen terme; (iii) retombée à long terme, et indique la pertinence pour le suivi sur différentes périodes temporelles;

- les fondements des données de base, qui sont les données nécessaires pour élaborer l'indicateur;
- les sources des données – elles peuvent varier d'un pays à l'autre, mais la liste montre les sources d'information les plus courantes;
- les notes techniques qui expliquent les principaux concepts liés à la définition des indicateurs.

Parmi les indicateurs des retombées initiales figurent les indicateurs des prestations de services (accès, utilisation et satisfaction). La méthodologie employée pour sélectionner et adapter ces indicateurs aux différents programmes des sous-secteurs est décrite au chapitre 2. La liste de l'annexe n'inclut pas tous ces indicateurs mais offre quelques (rurale) et classement du patrimoine (par une méthode de mesure quelconque).

N° Indicateurs	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
A Indicateurs sectoriels pour l'agriculture et le développement rural <i>Retombées initiales</i>			
1 Dépenses publiques pour l'agriculture en pourcentage du PIB pour le secteur agricole	Allocations budgétaires, décaissements et dépenses pour des postes liés à l'agriculture; données nationales de valeur ajoutée agricole	Ministère des Finances, comptabilités nationales, Commission nationale de planification, rapports nationaux préparés par les bailleurs de fonds	Cet indicateur montre l'engagement dans le développement de l'agriculture. Avant de mettre en place un système pour compiler régulièrement cet indicateur, il faut préciser clairement les concepts sur lesquels il se base, c.-à-d. les éléments des dépenses publiques constituant la part des dépenses pour l'agriculture. La définition des dépenses publiques pour l'agriculture doit suivre la classification des fonctions des administrations publiques (COFOG) des Nations Unies pour l'agriculture. Pour davantage d'informations, voir: www.unstats.un.org/unsd/cr/registry/regcs.asp?Cl=4&Lg=1&Co=4.2 .
2 Dépenses publiques pour les subventions aux intrants agricoles en pourcentage des dépenses publiques totales pour l'agriculture	Allocations budgétaires, décaissements et dépenses pour des postes liés aux subventions aux intrants agricoles ainsi que dépenses totales pour l'agriculture	Ministère des Finances, Commission nationale de planification, rapports nationaux préparés par les bailleurs de fonds	Parmi les intrants agricoles doivent figurer les engrais, semences, pesticides, l'eau, etc. Les subventions en espèces payées directement aux agriculteurs et/ou aux fournisseurs d'intrants sont plus disponibles et faciles à estimer. Souvent, le calcul des subventions à l'agriculture se fait en rapport avec les prix frontalière des intrants. Selon le critère des prix frontalière, le total des subventions payées par le gouvernement doit être divisé en portions, l'une pour les agriculteurs et l'autre pour les non agriculteurs. La volatilité des prix internationaux rend cette comparaison difficile sur la durée. Il peut aussi y avoir des subventions occultes dues aux prix différentiels pour les différents secteurs et des subventions croisées. L'estimation des subventions pour les grands projets tels que les aménagements d'approvisionnement en eau par canaux pour l'agriculture à peu de frais ou gratuitement peut nécessiter une étude approfondie de la structure de coûts et de prix.
3 Prévalence (pourcentage) d'enfants de moins de cinq ans de poids insuffisant dans les zones rurales	Données anthropo-métriques	Enquêtes anthropo-métriques	Une forte prévalence d'enfants de poids insuffisant dans une zone indique une insécurité alimentaire dans cette zone. On utilise aussi couramment des indicateurs semblables basés sur « la taille par rapport à l'âge » ou « le poids par rapport à la taille ».
4 Pourcentage de la population qui se considère dans une meilleure situation que 12 mois plus tôt	Données d'enquêtes spécifiques auprès des ménages	Enquêtes spéciales auprès des ménages	Il s'agit d'un indicateur de perception; « une situation meilleure » peut donc signifier quelque chose de différent selon les personnes. Ce type d'enquête comprend souvent des questions complètement ouvertes et ne porte pas seulement sur « l'amélioration de la situation économique ».

N° Indicateurs <i>Retombées à moyen terme</i>	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
5 Indice de la production alimentaire	Données sur les superficies, la production et le rendement des principales cultures, effectifs animaux et rendements de l'élevage, taux de coupe, statistiques de la production des pêches	Systèmes statistiques pour les cultures, l'élevage, la pêche et l'aquaculture. Institut National de la Statistique et/ou ministère de l'Agriculture	La catégorie de la production alimentaire porte sur les denrées qui sont considérées comme comestibles et qui contiennent des éléments nutritifs. C'est pourquoi le café et le thé sont exclus et rangés avec les denrées non comestibles parce qu'ils n'ont pratiquement aucune valeur nutritive, bien qu'ils soient comestibles. Des indices distincts pour les cultures, l'élevage et la production piscicole peuvent être associés pour obtenir un seul indice de la production alimentaire sur la base de la valeur de l'extrait. Avant cette opération d'association, il faut ajuster les indices de valeur des extraits pour chacun des sous-secteurs sur les prix de l'année de référence grâce à des indices d'ajustement. Il serait aussi utile de diffuser séparément les indices de production pour les cultures, l'élevage et la production piscicole compliés d'après des quantités physiques. Une autre version de cet indicateur peut être « l'indice de production alimentaire par habitant » qui peut facilement être calculé en plaçant le chiffre de la population au dénominateur. Dans les pays où les fibres (ex.: laine ou jute) et la biomasse sont des denrées agricoles importantes, cet indice pourrait être généralisé et inclure les denrées alimentaires, les fibres et la production de biomasse. Les denrées prises en considération dans le calcul des indices de la production agricole de la FAO sont toutes des produits végétaux et de l'élevage (www.fao.org). Tous les produits sont passés en revue, à l'exception des cultures fourragères. Le fourrage pour animaux est un produit de l'agriculture mais c'est aussi un intrant utilisé dans l'agriculture.
6 Croissance annuelle (pourcentage) en valeur agricole ajoutée	Valeurs des intrants et extraits des denrées agricoles	Branche de la comptabilité nationale de l'Institut National de la Statistique ou BC	Une fois que la série chronologique sur la valeur ajoutée dans le secteur agricole est disponible, il peut être préférable d'utiliser le taux de croissance tendancielle qui est moins influencé par les facteurs aléatoires qui opèrent sur différentes années. On sait que les taux de croissance d'une année à l'autre sont plus touchés par les chiffres de l'année de référence. Les calculs basés sur les moyennes mobiles prenant fin après trois ans peuvent aussi être un bon choix. Une comparaison de la croissance annuelle et de la croissance tendancielle peut fournir une mesure de l'impact des programmes. Une variante de cet indicateur est « la croissance annuelle (pourcentage) en valeur agricole ajoutée par habitant ». Pour calculer cet indicateur par habitant, la base choisie pourrait être la population qui dépend de l'agriculture. Une autre variante de cet indicateur est « la valeur ajoutée dans le secteur agricole par travailleur agricole » qui peut être calculée en utilisant la main d'œuvre agricole au dénominateur.

N° Indicateurs <i>Retombées à long terme</i>	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
7	Les pauvres ruraux en proportion du total de la population pauvre	Estimations des revenus et de la consommation des ménages	Les pays doivent choisir le concept de mesure de la pauvreté (relative ou absolue) qui convient le mieux à leurs conditions particulières.
8	Variation en pourcentage de la proportion de la population rurale qui vit sur moins de 1\$EU (parité des pouvoirs d'achat) par jour ou en dessous du seuil national de la pauvreté	Données sur les revenus ou la consommation (si possible, la consommation est préférable aux revenus pour mesurer la pauvreté)	La proportion de la population qui vit sur moins de 1\$EU par jour est le pourcentage de la population qui vit avec moins de 1,8 \$ par jour en prix internationaux de 1993. Le seuil de pauvreté de un dollar par jour est comparé à la consommation ou au revenu par personne et il inclut la consommation de sa propre production et les revenus en nature. Ce seuil de pauvreté a été fixé pour mesurer le pouvoir d'achat dans tous les pays ou régions et il est souvent appelé « seuil absolu de la pauvreté » ou mesure de l'extrême pauvreté. Le seuil international de pauvreté se base sur le concept de la parité des pouvoirs d'achat (PPA). Ce seuil est en cours de révision d'après la 25e édition du programme international de comparaison sur les PPA. Pour davantage d'informations, voir sur www.ddp-ext.worldbank.org/ext/GMIS/gdmis.do?siteId=1&contentId=Content_2&menuId=LNAV1HOME2 .
9	Pourcentage de la population ayant accès à de l'eau salubre/ potable améliorée	Nombre total de ménages; nombre d'entre eux qui: (i) sont raccordés aux canalisations d'eau; (ii) ont accès aux installations publiques d'eau; (iii) disposent de puits, sources ou d'eaux de pluie protégées	Une population a accès à de l'eau potable si une source salubre et fiable est située à une distance raisonnable. La distance raisonnable doit être quantifiée en fonction des conditions locales. Les sources d'eau potable peuvent être des canalisations, des robinets publics, des puits tubulaires ou des pompes, des puits protégés, des sources ou de l'eau de pluie protégées. Les sources d'eau améliorées ne comprennent pas l'eau fournie par les vendeurs, l'eau en bouteille, les camions-citernes à eau ou les puits et sources non protégés.
10	Indice des prix à la consommation pour les denrées alimentaires	Statistiques administratives ou des infrastructures des organismes nationaux et infranationaux, enquêtes auprès des ménages, enquêtes par grappes à indicateurs multiples, enquêtes sur la démographie et la santé, enquêtes de mesure des niveaux de vie, Programme commun OMS/UNICEF de suivi pour les données de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement. Voir sur www.wssinfo.org	Les indices des prix à la consommation sont groupés par type de composants et les « aliments » en sont généralement un. Il vaut mieux conserver les pratiques actuelles de chaque pays concernant ce qui doit être pris en considération dans cette catégorie. Néanmoins, quelques indications générales doivent être données pour permettre les comparaisons internationales; par exemple, « le groupe des aliments doit contenir des produits alimentaires et des boissons ».

N°	Indicateurs	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
11	Exportations agricoles en tant que pourcentage de la valeur ajoutée totale du secteur agricole	Statistiques commerciales, statistiques de la comptabilité nationale	Données commerciales nationales; données et statistiques principales du développement, Division de la statistique des Nations Unies, FAO, base de données FAOSTAT (www.faostat.fao.org)	Pour permettre les comparaisons internationales, il faut adopter la définition des « produits agricoles » qui figure dans les métadonnées de FAOSTAT.
12	Proportion de population sous-alimentée	Données des enquêtes sur le budget des ménages	Statistiques nationales de la sécurité alimentaire de la FAO (www.fao.org/faostat/foodsecurity/index_en.htm)	La sous-alimentation est définie comme un état résultant d'une consommation insuffisante d'aliments sur une certaine durée. Comme la malnutrition – qui découle d'un régime comportant des déficiences en éléments nutritifs (tels que les protéines ou les vitamines) – la sous-alimentation est courante dans les pays pauvres. Le nombre de personnes sous-alimentées est estimé sur la base des normes nationales de consommation calorique quotidienne à partir des données des enquêtes sur la consommation. Les normes peuvent varier dans un pays selon les zones considérées, urbaines ou rurales, ou le sexe.
13	Indice des prix à la production pour les denrées alimentaires	Prix recrus par les producteurs nationaux de denrées alimentaires	Enquêtes sur les prix, www.fao.org	Les prix de gros des denrées agricoles sont souvent disponibles. Il peut être nécessaire d'ajuster ces prix pour obtenir le prix au producteur. Il faut, pour mettre au point un indice de ces prix, prendre dûment en considération la pondération accordée aux différentes denrées et l'année de référence. Cet indice pourrait porter sur toutes les denrées agricoles y compris les cultures vivrières et non vivrières et les produits de l'élevage. L'Institut National de la Statistique devrait participer au processus d'élaboration de cet indice.
14	Ratio (ou proportion) des superficies agricoles par rapport à la superficie totale du pays	Données de l'occupation des sols	Statistiques agricoles nationales pouvant être obtenues au ministère de l'Agriculture et à l'Institut National de la Statistique; statistiques des ressources agricoles de la FAO (www.fao.org)	Il faut particulièrement s'intéresser à la définition des superficies agricoles. La catégorie définie dans le recensement mondial de l'agriculture (WCA 21 de la FAO) pourrait être adoptée. Voir para. 11.22 de la série de développement statistique n° 11 de la FAO.
15	Variation (pourcentage) du coût unitaire du transport des produits agricoles	Coût et volumes de produits agricoles transportés par mode de transport et par région	Unions des fournisseurs de services de transport; compagnies nationales de transport	Ce coût est généralement calculé par km, par tonne. Il peut varier considérablement selon le mode de transport, la région où se fait le transport et la distance parcourue.

N° Indicateurs	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
16 Pourcentage de la main d'œuvre rurale employée dans l'agriculture	Nombre total de jours/personnes (membres des ménages ruraux) travaillés dans l'agriculture, par type de travail (payé/non payé; permanent /occasionnel) pendant une période spécifique	Enquêtes sur la population active, recensements de la population, recensements agricoles, Organisation internationale du Travail (www.laborsta.ilo.org)	Les travailleurs familiaux constituent un élément important de la main d'œuvre employée dans l'agriculture, mais ils sont essentiellement non payés et souvent non répertoriés. L'une des manières de mesurer la main d'œuvre rurale est d'utiliser une enquête auprès des ménages qui recueille précisément des informations sur le nombre de jours ou d'heures moyennes que chaque membre du ménage passe à travailler sur sa propre exploitation sans salaire précis, ainsi que le nombre de jours ou d'heures où ils travaillent pour un salaire, et séparément pour les activités agricoles et non agricoles. Nombreux sont ceux qui font les deux, c.-à-d. travaillent sur leurs propres exploitations et ailleurs pour un salaire. Il importe aussi de connaître les données démographiques de la main d'œuvre rurale et de répondre à des questions telles que « Quel effet un programme d'amélioration de la fréquentation scolaire aura-t-il sur la main-d'œuvre rurale? ». Pour cela, des données sur la main d'œuvre par tranche d'âge sont nécessaires.
17 Pourcentage de la main d'œuvre rurale employée dans des activités non agricoles	Situation d'activité des membres des ménages ruraux, temps travaillé dans chaque activité	Données sur la main d'œuvre agricole extraites du recensement national de l'agriculture	Voir les notes techniques de l'indicateur n° 16.
18 Pourcentage de la main-d'œuvre sous-employée ou sans emploi	Données sur la population économiquement active, l'emploi et le chômage, heures/jours de travail	Statistiques sur le travail, enquêtes sur la population active, Organisation internationale du Travail (www.laborsta.ilo.org)	Voir les notes techniques de l'indicateur n° 16. Les pays utilisent généralement leurs définitions nationales de la mesure du « sous-emploi » et du « chômage ». Pour établir une comparaison internationale, il faudrait que ces définitions suivent les concepts proposés par l'Organisation internationale du Travail. Les définitions liées à l'emploi suivent généralement une approche basée sur le « statut actuel/quotidien », le « statut hebdomadaire » ou le « statut habituel ». Voir aussi sur www.laborsta.ilo.org pour davantage de détails.
19 Taux de croissance annuel (pourcentage) des revenus des ménages provenant des activités agricoles dans les zones rurales	Revenu des ménages par source et groupes d'activités	Enquêtes annuelles sur les revenus et dépenses	A défaut d'avoir cet indicateur, on peut faire une comparaison des taux de rémunération des travailleurs agricoles et non agricoles dans les zones rurales pour fournir un indicateur substitutif (et non de remplacement). Dans certaines situations, les revenus des deux sous-secteurs peuvent indiquer une tendance complètement différente puisque les revenus dépendent non seulement du taux de rémunération mais aussi de la durée de l'emploi.

N°	Indicateurs	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
20	Taux de croissance annuel (pourcentage) des revenus des ménages provenant des activités non agricoles dans les zones rurales	Revenu des ménages par source et groupes d'activités	Enquêtes annuelles sur les revenus et dépenses	Voir les notes techniques de l'indicateur n° 19.
B Indicateurs spécifiques pour les sous-secteurs de l'agriculture et du développement rural				
1. Cultures (intrants et services liés à la production végétale annuelle et pérenne)				
<i>Retombées initiales</i>				
21	Indicateurs d'accès, d'utilisation et de satisfaction relativement aux services liés aux pratiques, technologies et intrants pour une production végétale durable, par exemple: (i) le pourcentage de petits agriculteurs qui connaissent les pratiques durables de production végétale (ii) le pourcentage d'agriculteurs qui ont appliqué/acheté l'ensemble recommandé d'intrants la saison dernière (iii) le pourcentage d'agriculteurs qui ont adopté des pratiques durables de culture dans leurs exploitations	Nombre total d'agriculteurs et superficie de leurs exploitations; nombre d'agriculteurs qui connaissent/utilisent les pratiques durables de production végétale; superficies totales exploitées avec des pratiques durables de culture	Services de vulgarisation agricole; organismes de certification des productions agricoles durables; services agricoles/de l'environnement; analyses et études effectuées à partir des données produites par les recensements et enquêtes agricoles	Parmi un grand nombre de pratiques locales de production agricole, certaines sont classées « durables » par le système national de recherche et de vulgarisation agricole. En général, le système de vulgarisation essaie d'encourager ces pratiques chez les agriculteurs. L'enquête spéciale pour recueillir les données pour cet indicateur sera axée sur l'utilisation de ces pratiques. En plus d'une question directe sur les pratiques durables posée au cours d'une enquête spéciale, on peut aussi dériver ce type d'indicateurs à partir d'informations sur l'utilisation des intrants, les pratiques de rotation des cultures, etc., recueillies dans les enquêtes agricoles normales.
<i>Retombées à moyen terme</i>				
22	Variation (pourcentage) des rendements des principales cultures du pays	Série chronologique des rendements des cultures par unité de superficies cultivées avec les principales cultures ou les cultures relevant d'un programme spécial	Enquêtes objectives de mesure des rendements des cultures ou autres formes d'évaluation	En raison des importantes fluctuations se produisant d'une année sur l'autre, en particulier dans les zones non irriguées, on peut ne pas pouvoir discerner de tendances statistiques significatives avant qu'une série soit établie sur 8 ou 9 ans. Dans les statistiques agricoles, le concept du rendement a généralement été utilisé pour représenter la quantité moyenne de produits obtenus par unité de superficie cultivée. Dans le cas de certaines cultures arborescentes, le concept du rendement porte sur la quantité moyenne de produits par arbre. Pour davantage d'informations, voir l'étude FAO: développement économique et social n° 22, para. 61-63, sur l'estimation des superficies cultivées et des rendements dans les statistiques agricoles.

N° Indicateurs <i>Retombées à long terme</i>	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
23	Écart de rendement des principales cultures du pays entre les rendements des agriculteurs et les rendements dans les stations expérimentales	Rendement prévu dans les champs des agriculteurs avec l'ensemble recommandé d'intrants et rendement réel tel qu'estimé par le système des statistiques agricoles	Enquêtes sur les récoltes et information sur le rendement potentiel d'une variété végétale indiquée par le système de recherche et de vulgarisation agricole
24	Pourcentage des superficies totales en culture continue	Rendement agricole et enquêtes agricoles en cours	Dans des conditions météorologiques normales, l'écart de rendement est un indicateur du potentiel de croissance. Le potentiel peut ne pas se réaliser en raison de divers facteurs tels que le manque de moyens financiers, l'impossibilité de se procurer des intrants et/ou la différence entre le milieu conditionné des institutions de recherche et l'environnement non contrôlé des champs des agriculteurs. Il serait aussi possible d'élargir cet indicateur pour suivre la composition de l'ensemble des superficies agricoles, y compris les cultures continues, les cultures temporaires, les prairies permanentes, ainsi que la croissance de n'importe lequel des composants individuels du total des superficies agricoles.
2. Elevage			
<i>Retombées initiales</i>			
25	Indicateurs d'accès, d'utilisation et de satisfaction relativement aux services des productions animales, par exemple: <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'éleveurs en contact avec un spécialiste de l'élevage au cours du dernier mois • Pourcentage d'éleveurs ayant utilisé des services vétérinaires au cours du dernier mois • Pourcentage d'éleveurs satisfaits de la qualité des services des productions animales 	Nombre total d'éleveurs; nombre d'entre eux qui ont reçu la visite d'un spécialiste de l'élevage au cours du dernier mois; nombre d'entre eux qui ont été satisfaits de la qualité des services reçus, par type de service	Services de vulgarisation vétérinaire; analyses et études effectuées à partir des données produites par les recensements des animaux d'élevage et les enquêtes en cours; enquêtes spéciales sur les animaux d'élevage
Un certain nombre de services vétérinaires, ex.: trempage, vaccination et insémination artificielle, sont fournis par les organismes gouvernementaux responsables du développement de l'élevage. Il est également possible d'acheter ces services auprès du secteur privé. Il faut faire attention pendant l'élaboration de l'enquête à bien préciser à quel service particulier l'enquête se rapporte — public, privé ou les deux.			

N°	Indicateurs	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
<i>Retombées à moyen terme</i>				
26	Croissance annuelle (pourcentage) en valeur ajoutée dans le secteur de l'élevage	Valeurs des intrants utilisés dans le secteur de l'élevage et extrants produits	Branche de la comptabilité nationale de l'Institut National de la Statistique	Il faut suivre les concepts standard utilisés pour la comptabilisation des revenus nationaux. La valeur ajoutée brute est la valeur de tous les biens et services produits au cours d'une période de production mais pas immédiatement utilisés dans le processus de production de cette période. Ainsi les valeurs brutes ajoutées représentent la valeur de tous les biens et services disponibles pour toutes les différentes utilisations autres que la consommation intermédiaire. (La consommation intermédiaire comprend les biens et services consommés pendant le processus de production, à l'exclusion de la consommation d'actifs immobilisés). Valeur brute ajoutée = extrants – consommation intermédiaire. La formule permettant d'estimer les extrants de l'élevage se base en général sur le rapport suivant: extrants des animaux vivants + importations = animaux abattus ou morts de causes naturelles + exportations + variation des stocks d'animaux. Pour davantage de détails, voir Système de comptabilité nationale (1993, para. 6, 94-6.1): www.unstats.un.org/unsd/sna/1993/introduction.asp et Système de comptabilité économique pour l'alimentation et l'agriculture (FAO, 1996): www.fao.org/docrep/W1E.htm).
<i>Retombées à long terme</i>				
27	Taux de natalité dans l'élevage	Nombre de naissances pendant la dernière année et nombre de femelles en âge de se reproduire pour chaque espèce	Enquêtes périodiques sur le bétail et estimations préparées par les spécialistes de l'élevage	Données à compiler séparément pour chaque espèce.
28	Pourcentage d'augmentation du rendement par unité de bétail	Rendement par animal de lait, œufs, viande, laine, etc., séparément pour chaque espèce	Enquêtes sur l'élevage; données du rendement de l'élevage de la FAO (www.fao.org)	Il s'agit du rendement en lait, œufs, viande ou laine par animal. Comme il peut y avoir plusieurs produits pour le même animal, cet indicateur doit être compilé séparément pour chaque espèce et produit; mais le rendement du produit qui est le principal objectif de production est le rendement le plus pertinent. Pour certains produits, le caractère saisonnier du rendement est important. Par conséquent, il faut insister sur l'utilisation de périodes comparables, susceptibles de varier d'un pays à l'autre, pour effectuer des comparaisons de croissance.
29	Pourcentage de variation des valeurs de l'élevage	Nombre d'animaux d'élevage et prix unitaire des animaux par espèce et par race	Département de l'élevage, branche de la comptabilité nationale de l'Institut National de la Statistique	La valeur des stocks de différents types d'animaux est considérée comme un stock de biens capitaux ou un stock intermédiaire selon l'objectif de l'élevage. Ces données sont habituellement estimées au moment de la préparation de la comptabilité nationale.

N° Indicateurs	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
<p>3. Pêches et aquaculture</p> <p><i>Retombées initiales</i></p>			
<p>30 Indicateurs d'accès, d'utilisation et de satisfaction relativement aux services de pêche/aquaculture, par exemple:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de communautés de pêcheurs en contact avec un agent des pêches au cours du dernier mois • Pourcentage de communautés rurales ayant construit un étang de pisciculture au cours de la dernière année • Pourcentage de pêcheurs satisfaits de la qualité des services des pêches 	<p>Nombre total de communautés de pêcheurs/ménages de pêcheurs; nombre d'entre eux qui ont reçu la visite d'un agent des pêches au cours du dernier mois; nombre d'entre eux qui ont construit des étangs piscicoles au cours de la dernière année; et nombre d'entre eux qui sont satisfaits de la qualité des services reçus, par type de service</p>	<p>Enquêtes auprès des parties intéressées; branche de la vulgarisation du Département des pêches et de l'aquaculture</p>	<p>Dans certains pays, on recommande l'installation de petits étangs piscicoles pour les ménages plutôt que d'étangs communautaires d'aquaculture. Dans ce cas, l'indicateur de remplacement sera le « nombre de ménages ayant installé un étang piscicole privé ».</p>
<p>31 Utilisation d'eau par unité de production aquacole</p>	<p>Production de l'aquaculture, eau utilisée pour la production aquacole, nombre d'unités aquacoles et leur capacité de retenue d'eau</p>	<p>Enquêtes spéciales sur les unités de production piscicole; Département des pêches</p>	<p>Cet indicateur ne convient pas pour les activités aquacoles exercées dans les eaux courantes ou la mer. Il est censé mesurer l'efficacité d'utilisation des ressources en eau employées pour l'aquaculture. Il peut être calculé en quantités physiques et en valeurs, en particulier si plus d'un produit est fourni par la même unité de production ou quand il faut fusionner les données de compagnies engagées dans la production de différents produits.</p>
<p><i>Retombées à long terme</i></p> <p>32 Production de pêches de capture en pourcentage des stocks de poisson (ou une estimation de l'état des stocks des principales pêches de capture valable pour les exportations et l'alimentation locale)</p>	<p>Estimations scientifiques des stocks de poisson et taux d'exploitation ou perception/évaluation de la communauté de pêcheurs sur l'augmentation ou la diminution des stocks de poisson</p>	<p>Institutions impliquées dans l'estimation des ressources halieutiques; études, auprès des parties intéressées, sur l'état perçu des stocks de poisson</p>	<p>Cet indicateur se rapporte particulièrement aux pêches de capture dans les plans d'eau naturels et non à l'aquaculture qui suit généralement un cycle bien établi de culture et de pêche. On peut, pour planifier une enquête d'évaluation, utiliser sept niveaux pour classer l'état des stocks de poisson, soit inconnu, sous-exploité, modérément exploité, pleinement exploité, surexploité, décimé, en voie de reconstitution. Pour davantage de détails, voir ftp://ftp.fao.org/docrep/fao/0/y/5852e/y5852e.pdf. On peut aussi utiliser une classification bidimensionnelle de l'état des stocks basée sur (i) le taux d'exploitation et (ii) l'abondance des stocks. Pour davantage de détails, voir www.firms.fao.org/firms.</p>

N°	Indicateurs	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
33	Part des petits pêcheurs dans la production piscicole	Prix moyen du poisson, nombre de petits pêcheurs ou de producteurs aquacoles, jours de pêche, poids moyen par jour de pêche	Enquêtes nationales sur les pêches; estimations préparées par la branche de la comptabilité nationale de l'Institut National de la Statistique	Cet indicateur doit être calculé pour les pêches intérieures et marines. Si de nombreux types de poissons différents, avec des prix variables, sont produits dans le pays, il peut être approprié de compiler cet indicateur en se basant sur la valeur totale de la production. Il peut ne pas y avoir un critère universellement accepté pour définir la « petite pêche », ce qui se fait généralement d'après le type de bateau et de matériel de pêche, ou selon des facteurs socio-économiques tels que la possession d'un bateau, la taille de l'équipage et les méthodes de commercialisation. Souvent on emploie l'expression « pêche artisanale » pour décrire la petite pêche.
34	Quotas de pêche (pourcentage du total des captures autorisées) affectés aux communautés locales de pêcheurs (droits)	Quantité de captures autorisées par espèce, saison et communauté de pêche, selon les pratiques et directives locales	Organes de réglementation de la pêche	Cela peut s'appliquer à la pêche côtière et à la pêche dans les étangs et lacs intérieurs contrôlés par le gouvernement.
35	Variation annuelle (pourcentage) dans la production des fermes piscicoles	Quantité et prix unitaire moyen des différents produits de l'aquaculture	Département de l'aquaculture et Institut National de la Statistique	Parmi les produits de l'aquaculture figurent les algues, les plantes, les animaux et ces produits ornementaux et médicaux. Il faut s'efforcer de comptabiliser tous ces produits des eaux intérieures et marines. Il est utile de compiler cet indicateur en quantités et valeurs. Les valeurs d'un groupe de produits divers peuvent être regroupées pour donner un indicateur unique. Il vaut mieux compiler cet indicateur au niveau du pays, de la région et du district ou même à des niveaux plus bas.
4. Sylviculture (développement, protection ou culture des forêts; gestion de la production de bois)				
<i>Retombées initiales</i>				
36	Indicateurs d'accès, d'utilisation et de satisfaction relativement aux services forestiers: <ul style="list-style-type: none"> • pourcentage de communautés conscientes des activités des services forestiers dans leur zone • Pourcentage de collectivités impliquées dans la gestion durable des forêts et plans prévoyant d'étendre les superficies exploitées en gestion durable des forêts 	Nombre total de collectivités; nombre d'entre elles qui sont conscientes des services forestiers dans leur zone; nombre d'entre elles qui sont impliquées dans la gestion durable des forêts; zones exploitées en gestion durable des forêts et plans pour l'année suivante par collectivité rurale	Enquêtes auprès des parties intéressées	En général, les enquêtes et recensements agricoles n'ont pas suffisamment d'informations sur la gestion durable des forêts; c'est pourquoi des enquêtes spéciales sont nécessaires.

N°	Indicateurs	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
37	Emploi dans des activités liées à la sylviculture (équivalents temps plein)	Data on paid employment and self-employment	Ministère/organisme responsable des forêts, Institut National de la Statistique, enquêtes spéciales	Les données de l'emploi devraient idéalement inclure le travail salarié et le travail indépendant. Toutefois, les statistiques nationales, souvent, ne comportent pas les données correspondant à ce dernier. Pour les emplois salariés, on peut utiliser les données des statistiques nationales (SIC/NACE Rev.4 Activity A2). Pour les définitions, voir sur www.unstats.un.org/unsd/cdb/cdb_dict_xrxx.asp?def_code=388
38	Valeur des prélèvements de bois et des produits forestiers non ligneux (monnaies sélectionnées)	Permis et licences accordés, statistiques sur les prélèvements, statistiques commerciales	Ministère/organisme responsable des forêts, enquêtes spéciales	La valeur des prélèvements d'un produit indique son importance socio-économique, à condition qu'ils soient effectués dans le cadre de la gestion durable.
39	Valeur des services assurés par les forêts (monnaies sélectionnées)	Valeurs de la fixation du carbone, du tourisme, de l'approvisionnement en eau, etc.	Ministère/organisme responsable des forêts, ministère de l'environnement, enquêtes spéciales	Les forêts assurent un certain nombre de services à l'environnement, dont beaucoup sont difficiles à évaluer en valeur. Ces services peuvent toutefois être très importants, en particulier pour les projets individuels, et dans ce cas, il faut faire des efforts pour les évaluer.
<i>Retombées à moyen terme</i>				
40	Superficie forestière exploitée en gestion durable des forêts (hectares)	Superficies sous certification forestière, superficies avec plan de gestion de la forêt, connaissances locales (documentées), séries chronologiques si possible	Ministère de l'environnement, ministère/organisme responsable des forêts, organismes de certification	Bien qu'il n'existe pas encore de définition internationalement reconnue de la « gestion durable des forêts », cette information est demandée par de nombreux organismes internationaux tels que la CDB, le FNUF, l'OIBT et la FAO. Quand cet indicateur est compilé, il faut documenter le critère utilisé pour son estimation.
<i>Retombées à long terme</i>				
41	Proportion (pourcentage) de superficies occupées par la forêt	Superficies forestières, superficies terrestres	Ministère/organisme responsable des forêts, institut géographique	La forêt est définie comme une terre s'étendant sur plus de 0,5 hectare et portant des arbres de plus de 5 mètres de haut et un couvert arboré de plus de 10 pour cent, ou des arbres capables d'atteindre cette hauteur à maturité in situ. Les terres utilisées principalement à des fins agricoles ou urbaines sont exclues (FAO).
42	Croissance annuelle (ou pourcentage de variation) des revenus des ménages ruraux due aux activités liées à la forêt	Composition des revenus des ménages ruraux	Enquêtes sur les revenus des ménages pour les zones rurales	Seules doivent être considérées les activités liées à la forêt qui constituent une source de subsistance pour les populations rurales. En l'absence de cet indicateur, une comparaison des taux de rémunération des travailleurs oeuvrant dans des activités liées à la forêt et de ceux qui travaillent dans les zones rurales peut donner un indicateur subrogatif (et non de remplacement).

N°	Indicateurs	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
43	Bois sur pied par hectare (m3/ha) de forêt	Superficies des forêts, bois sur pied (volume)	Ministère/organisme responsable des forêts	Le bois sur pied est le volume des arbres sur pied; il peut être converti en biomasse et stocks de carbone grâce aux facteurs de conversion fournis par le GIEC. Le bois sur pied par hectare indique si les forêts, dans une zone donnée, ont augmenté ou diminué leurs stocks.
44	Taux de déforestation	Information sur les superficies portant un couvert forestier, superficies reboisées (augmentation du stock forestier) ou déboisées (diminution du stock forestier) pendant l'année	Ministère de l'environnement et des forêts	La déforestation est la conversion de la forêt à une autre utilisation des terres ou la réduction à long terme du couvert arboré au-dessous du seuil minimal de 10 pour cent. Elle implique la perte, à long terme ou permanente, du couvert forestier et la conversion à une autre utilisation des terres. Elle comprend les superficies forestières converties pour l'agriculture, le pâturage, la création de réservoirs d'eau ou de centres urbains. Elle comprend aussi les zones où l'impact de la perturbation, la surexploitation ou le changement des conditions environnementales affectent tellement la forêt qu'elle ne peut maintenir un couvert arboré supérieur au seuil de 10 pour cent. Le terme exclut toutefois les zones où les arbres ont été enlevés au cours d'opérations d'exploitation ou de récolte, et où il est prévu que la forêt se régénère naturellement. Voir www.fao.org/faoterm . Un autre indicateur apparenté est le « ratio des superficies reboisées au cours de la dernière année par rapport aux superficies totales des terres ».
5. Microfinancement rural et financement des PME				
<i>Retombées initiales</i>				
45	Indicateurs d'accès, d'utilisation et de satisfaction relativement aux services de financement rural, par exemple: <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de la population rurale susceptible d'obtenir un prêt à l'entreprise • Pourcentage des utilisateurs qui sont satisfaits des services bancaires 	Nombre total de ménages ruraux; nombre d'entre eux qui sont susceptibles de bénéficier de services de financement rural, par type de prêt demandé; et nombre d'entre eux qui sont satisfaits de la qualité des services bancaires	Banque centrale ou principales banques commerciales actives dans la zone; enquêtes spéciales	En plus du critère d'admissibilité à un prêt, l'accès aux services bancaires peut être mesuré en fonction de l'étendue du réseau des institutions bancaires ou de la distance à laquelle se situe une succursale bancaire. On peut obtenir les statistiques sur l'utilisation des services bancaires auprès des institutions bancaires, mais une enquête auprès des utilisateurs peut être souhaitable pour obtenir les données sur la satisfaction. Pour planifier une telle enquête, on peut demander une liste de clients aux institutions bancaires et l'utiliser comme base d'échantillonnage. Voir aussi l'indicateur d'utilisation au n° 46.

N°	Indicateurs	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
46	Pourcentage de la population rurale utilisant les services financiers des institutions bancaires formelles	Nombre total de ménages ruraux; nombre d'entre eux qui ont demandé/accédé à un crédit et/ou à l'épargne auprès des institutions bancaires formelles	Banque centrale ou principales banques commerciales actives dans la zone, recensements de la population, enquêtes spéciales	L'utilisation de services financiers se rapporte aux prêts, cartes de crédit et comptes de dépôt de différents types, etc. Les recensements et enquêtes agricoles sont souvent une bonne source d'information pour cet indicateur concernant les ménages des exploitations agricoles. Les recensements agricoles comportent généralement une section sur l'accès au crédit agricole et l'utilisation par type d'institution de crédit y est mentionnée.
47	Pourcentage des succursales bancaires situées dans les zones rurales	Distribution spatiale des succursales bancaires	Banque centrale ou principales banques commerciales actives dans la zone	Il peut être utile d'utiliser le SIG et les atlas agricoles pour recueillir et représenter ces données.
<i>Retombées à long terme</i>				
48	Pourcentage de l'épargne totale mobilisée dans les zones rurales	Mobilisation de l'épargne des différentes zones	Banque centrale ou principales banques commerciales actives dans la zone	Il faut suivre les concepts bancaires standard.
49	Pourcentage des populations rurales utilisant des services financiers non bancaires	Nombre total de ménages ruraux; nombre d'entre eux qui ont demandé/accédé à des services financiers non bancaires	Compagnies d'assurance et de crédit-bail et enquêtes spéciales	Par services financiers non bancaires on entend les crédits-bails et l'assurance.
50	Taux de recouvrement du crédit rural	Volume de prêts par type de crédit et taux de recouvrement pour une période spécifique	Banque centrale ou principales banques commerciales ou institutions de refinancement actives dans la zone	Le taux de recouvrement est un indicateur courant utilisé par les institutions bancaires pour la gestion de leurs opérations. En général, le taux de recouvrement peut être différent pour différentes institutions et différentes catégories de prêts. Mais une gamme de taux de recouvrement par types de crédit est un indicateur utile pour assurer le suivi.

N° Indicateurs	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
6. Recherche et vulgarisation agricoles			
<i>Retombées initiales</i>			
51 Indicateurs d'accès, d'utilisation et de satisfaction relativement aux conseils de la recherche et de la vulgarisation, par exemple: <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'agriculteurs qui connaissent une technologie particulière diffusée par le service de vulgarisation; nombre d'entre eux qui ont appliqué les technologies suggérées par les services de vulgarisation; et • Pourcentage d'agriculteurs qui mettent à l'essai les conseils technologiques spécifiques des systèmes de vulgarisation sur leurs exploitations • Pourcentage d'agriculteurs qui sont satisfaits des recommandations technologiques spécifiques du système de vulgarisation et qui l'ont jugé bénéfique, avec ou sans adaptation 	Nombre total d'agriculteurs; nombre d'entre eux qui ont eu connaissance d'une technologie particulière diffusée par le service de vulgarisation; nombre d'entre eux qui ont appliqué les technologies suggérées par les services de vulgarisation; et nombre d'entre eux qui sont satisfaits de la qualité des services de vulgarisation	Enquêtes spéciales	Bien que les services de recherche et de vulgarisation soient liés, il faut les distinguer entre eux pour mesurer la qualité du service. Il peut aussi être important de faire la distinction entre les différents circuits de l'information de vulgarisation et entre les différents prestataires de services, par exemple publics ou privés. Les visites des agents de vulgarisation aux agriculteurs sont l'occasion de communications bilatérales. Les exemples donnés ici portent réellement plus sur les conseils technologiques que sur les services fournis par les agents de vulgarisation lorsqu'ils apportent ces conseils aux agriculteurs. Une enquête auprès des agriculteurs pour évaluer les services offerts par le système de vulgarisation doit comporter des indicateurs tels que: (1) le pourcentage d'agriculteurs visés visités par les agents de vulgarisation au cours des deux dernières semaines; et (2) le pourcentage d'agriculteurs satisfaits des services de vulgarisation en général. Il faut noter qu'au cours des visites, la nouvelle technologie est divulguée aux agriculteurs et qu'aussi on obtient un retour d'information sur la technologie. Puisque l'indicateur (1) doit mesurer le « degré d'activité » du système de vulgarisation, il faut tenir compte du nombre de contacts entre les agents de vulgarisation et les agriculteurs, sans prendre en considération la raison de la visite.
52 Investissement public dans la recherche agricole en pourcentage du PIB pour le secteur agricole	Allocations budgétaires aux institutions de recherche agricole, PIB pour l'agriculture	Ministère des Finances; Statistiques de la comptabilité nationale	Puisque le même organisme est très souvent impliqué dans la recherche et la vulgarisation, les dépenses publiques pour ces deux activités sont souvent comptabilisées ensemble. Il faut faire attention à séparer les deux types de dépenses. En l'absence de toute autre méthode, on peut répartir les dépenses dans le ratio d'un certain nombre de personnels de recherche et de vulgarisation.
<i>Retombées à long terme</i>			
53 Pourcentage de variation des rendements, résultant des pratiques améliorées, pour les principales cultures du pays	Données du rendement des cultures pour les principales cultures	Statistiques agricoles en cours ou évaluations basées sur des entretiens avec les agriculteurs	Il est souvent difficile d'isoler les effets de plusieurs facteurs qui contribuent au rendement, ex.: la variété de semence, les engrais, l'eau et la météorologie. Pour établir si l'augmentation observée des rendements est due aux pratiques améliorées, il faut définir un schéma expérimental permettant la comparaison hypothétique. Cet indicateur se rapporterait à un projet spécifique dans lequel on demanderait directement aux agriculteurs bénéficiaires comment ils évaluent l'augmentation de leurs rendements.

N°	Indicateurs	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
54	Variation des revenus des agriculteurs résultant des nouvelles technologies (par sexe)	Rendement avant et après l'application de la nouvelle technologie, prix des extrants, distribution des terres agricoles, superficies consacrées à la nouvelle technologie	Etudes spéciales sur les pratiques agricoles améliorées	Lorsque des enquêtes détaillées sur les revenus ne sont pas effectuées, cet indicateur peut être compilé sur la base de l'évaluation et des opinions d'un groupe cible d'agriculteurs.
7. Irrigation et drainage (services liés à l'utilisation des eaux pour l'agriculture)				
<i>Retombées initiales</i>				
55	Indicateurs d'accès, d'utilisation et de satisfaction relativement aux services d'irrigation et de drainage, par exemple: <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de variation dans la proportion d'agriculteurs ayant accès à un réseau opérationnel (fiable et adéquat) d'irrigation et de drainage • Pourcentage de variation du nombre d'utilisateurs 	Nombre total d'agriculteurs; nombre d'entre eux qui ont accès à un réseau d'irrigation et de drainage fiable/adéquat; nombre d'entre eux qui utilisent le réseau d'irrigation et de drainage	Recensements agricoles; autres enquêtes liées aux cultures ou enquêtes sur les usagers de l'eau	Voir les notes techniques sur les indicateurs N° 56 et 57. Le nombre réel de bénéficiaires d'un canal dépend de la mesure dans laquelle il représente une source fiable d'eau. La viabilité de l'irrigation doit être mesurée pendant la saison de culture, quand l'irrigation est la plus nécessaire.
56	Terres irriguées en pourcentage des terres cultivées	Superficies cultivables totales; superficies cultivables irriguées	Recensements agricoles et enquêtes agricoles en cours	L'irrigation est un apport délibéré d'eau autre que la pluie à la terre pour améliorer le rendement des pâturages ou la production végétale. Elle fait généralement intervenir des infrastructures et équipements tels que des canaux, pompes, asperseurs ou un système d'arrosage localisé. Elle comprend aussi l'arrosage manuel des plantes à l'aide de seaux, d'arrosoirs ou d'autres dispositifs. L'inondation non contrôlée des terres par le débordement des rivières ou cours d'eau n'est pas considérée comme de l'irrigation. Pour davantage d'informations, voir la série de développements statistique de la FAO n° 11 (para. 11.68-11.9): Systèmes intégrés de recensements et d'enquêtes agricoles, Vol. 1. Les pays doivent formuler une définition précise des terres irriguées et drainées en se reportant aux directives statistiques de la FAO. Les terres, qui reçoivent au moins une irrigation contrôlée par an, peuvent être considérées comme irriguées. Le concept des « périmètres irrigués pour les canaux d'irrigation » entraîne souvent une surestimation du nombre de bénéficiaires.

N°	Indicateurs	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
57	Pourcentage d'utilisateurs qui signalent une augmentation significative des rendements de leurs cultures du fait de la prestation de services d'irrigation et de drainage	Données du rendement des cultures pour les cultures irriguées; données du rendement des cultures pour les mêmes cultures cultivées dans des conditions semblables sans irrigation	Recensements agricoles; autres enquêtes liées aux cultures ou enquêtes sur les usagers de l'eau	Voir notes techniques sur les indicateurs n° 55, 56 et 62.
58	Droits de service perçus en pourcentage du coût total des activités et fonctions durables de l'Association des usagers de l'eau (AUE)	Budget total des AUE; part de ce budget provenant des droits perçus	Etudes spéciales sur les aspects financiers des AUE	En général, une part considérable des revenus des AUE devrait provenir des droits de service, sur lesquels l'information devrait être disponible dans les registres administratifs.
<i>Retombées à long terme</i>				
59	Pourcentage de variation des débits d'eau moyens en aval pendant la saison sèche	Débits d'eau moyens mensuels en aval	Registres des autorités responsables des projets	En général les registres régionaux sont aussi accessibles.
60	Pourcentage de variation de la valeur agricole ajoutée créée par l'agriculture irriguée	Superficie bénéficiant d'un projet, superficies du périmètre irrigué du projet portant des cultures principales, rendement des cultures avant et après l'accessibilité à l'irrigation, prix des cultures semées dans le périmètre irrigué	Etudes spéciales	L'étude peut devoir se restreindre à un périmètre irrigué d'un projet d'irrigation.
61	Pourcentage des périmètres d'irrigation qui sont financièrement autonomes	Liste des périmètres d'irrigation, leurs coûts de fonctionnement et les revenus perçus	Ministère des Ressources en eau	Ici l'autonomie financière ne se rapporte qu'aux coûts d'exploitation et d'entretien.
62	Pourcentage d'augmentation du rendement des cultures	Données sur les superficies équipées pour l'irrigation, rendement des cultures dans les superficies irriguées	Recensements agricoles; enquêtes agricoles en cours et enquêtes apparentées	Cet indicateur vise à juger des effets des projets d'irrigation. Il existe d'autres indicateurs subrogatifs possibles pour assurer le suivi des effets d'un projet d'irrigation, c.-à-d. le rendement des cultures semées dans la zone ou la variation du choix des cultures lui-même. Voir par exemple les indicateurs N° 23 et 57. Il faut toutefois noter que le rendement des cultures est très positivement corrélé avec l'expansion des installations d'irrigation, alors que l'augmentation des rendements et le choix des cultures peuvent aussi être attribués à d'autres facteurs.

N°	Indicateurs	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
8. Agro-industrie (commercialisation et échanges de produits agricoles et agro-industrie)				
<i>Retombées initiales</i>				
63	Indicateurs d'accès, d'utilisation et de satisfaction relativement aux services de l'agro-industrie et de la commercialisation, par exemple: <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage d'agriculteurs conscients des cours des marchés et de l'existence des services d'information • Pourcentage d'agriculteurs qui utilisent les cours des marchés et les services d'information • Pourcentage d'agriculteurs qui sont satisfaits des services de l'agro-industrie et de la commercialisation 	Nombre total d'agriculteurs; nombre d'entre eux qui sont conscients des cours des marchés et de l'existence des services d'information; nombre d'entre eux qui utilisent l'information sur les cours des marchés et/ou les services de commercialisation; et nombre d'entre eux qui sont satisfaits des services reçus relativement à l'information sur les marchés	Enquête auprès des parties intéressées	Les enquêtes peuvent être complétées par des études sur les moyens de communication pour chaque région, leur audience, etc.
64	Pourcentage de variation du nombre et de la valeur des activités gérées par les agro-entreprises	Nombre et valeur des transactions gérées par les agro-entreprises, par type d'entreprise	Enquêtes sur les entreprises	Il peut être nécessaire, pour obtenir des informations régulières à partir des enquêtes sur les entreprises, de revoir la définition de l'entreprise et d'y inclure les petites entreprises rurales. Cet indicateur peut être complié à partir des informations qui sont généralement relevées pour le cadre d'échantillonnage de l'enquête sur les entreprises.
65	Proportion (pourcentage) d'agro-entreprises adoptant le système amélioré/de certification de l'hygiène/de gestion des aliments	Nombre d'agro-entreprises par type d'entreprises. Nombre d'agro-entreprises certifiées comme suivant les mesures phytosanitaires spécifiques et les normes de qualité des aliments	Ministère de l'Industrie; organismes de certification pour l'hygiène et les aliments	Il faut donner une description précise du « système amélioré/de certification de l'hygiène/de gestion des aliments ». Cela peut se faire en suivant les normes nationales pour la salubrité et la transformation des aliments.
<i>Retombées à moyen terme</i>				
66	Variation (pourcentage) dans les ventes/chiffre d'affaires des agro-entreprises	Repères et données subséquentes sur les entreprises portant sur les ventes, les structures de coûts et les profits bruts et nets	Collecte directe des données au moyen d'enquêtes spéciales, y compris les entreprises et un groupe de contrôle des entreprises	Il faut suivre des concepts standard de comptabilité.

N° Indicateurs <i>Retombées à long terme</i>	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
67	Pourcentage de variation du nombre de points de vente d'intrants agricoles	Nombre de points de vente au détail pour chaque type d'intrant	Ministère de l'Agriculture; compagnies commercialisant les intrants agricoles
68	Pourcentage d'augmentation des investissements du secteur privé dans l'agriculture	Formation de capital privé dans les secteurs agricoles et non agricoles dans les zones rurales	Statistiques des comptabilités nationales; enquêtes spéciales pour évaluer la formation de capital dans une zone
69	Pourcentage d'augmentation de la part de marché des coopératives/ entreprises d'agro-industrie	Série chronologique des valeurs de transaction des coopératives/ entreprises d'agro-industrie, par produit ou groupe de produits	Ministère de l'Industrie, enquêtes spéciales

Ces informations sont généralement tenues à jour par la division de la commercialisation des compagnies qui fournissent les intrants. Il peut toutefois être nécessaire de mettre en place un système de communication de l'information pour compiler cette information sur une base régulière.

L'investissement dans les zones rurales se fait par l'intermédiaire du secteur public et du secteur privé. L'investissement du secteur public stimule celui du secteur privé. Les estimations des formations de capital publiques et privées sont compilées par l'organisation responsable de la comptabilité nationale. Néanmoins, il peut souvent être difficile de trouver ces estimations au niveau infranational, ou désagrégées par zones rurales et urbaines, alors que le suivi des projets a tendance à s'intéresser à des zones spécifiques. Dans une telle situation, il peut être nécessaire d'effectuer une enquête spéciale, ex.: une enquête sur le climat d'investissement en milieu rural axée sur les ménages et les entreprises dans la zone spécifiée. Voir une enquête de ce type réalisée en Indonésie sur [www/web.worldbank.org](http://web.worldbank.org). On peut aussi mettre au point ces indicateurs avec des enquêtes polyvalentes telles que les études sur la mesure des niveaux de vie (LSMS).

Ces données peuvent être compilées pour un produit spécifique ou un groupe de produits. Les activités comprises dans le secteur de l'agro-industrie doivent être précisément définies.

N° Indicateurs	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
C. Indicateurs pour les domaines thématiques liés à l'agriculture et au développement rural			
1. Développement rural axé sur les collectivités			
<i>Retombées initiales</i>			
70 Indicateurs d'accès, d'utilisation et de satisfaction relativement aux services fournis par les organisations de développement rural axé sur les collectivités, par exemple: <ul style="list-style-type: none"> • Pourcentage de membres des collectivités/associations de producteurs indiquant une augmentation de leur production ou de leurs profits du fait de leur adhésion 	Nombre total d'agriculteurs qui sont membres d'organisations de développement rural axé sur les collectivités; nombre d'entre eux qui ont indiqué des augmentations de leur production ou de leurs profits du fait de leur adhésion, et nombre d'entre eux qui étaient satisfaits des services reçus	Enquêtes spéciales auprès des ménages et/ou membres de l'organisation	Il est difficile de mesurer l'augmentation de la production/des profits directement attribuable à l'adhésion. L'indicateur doit être estimé à partir de la perception subjective des agriculteurs interrogés. Les registres d'adhésion des organisations communautaires et les informations démographiques devraient permettre d'établir le cadre d'échantillonnage de l'enquête.
71 Pourcentage d'agriculteurs qui sont membres d'organisations communautaires/de producteurs	Nombre total d'agriculteurs; nombre d'agriculteurs qui sont membres d'organisations communautaires/de producteurs	Enquêtes spéciales pour interroger directement les ménages ou à compiler indirectement à partir des registres d'adhésion des organisations communautaires/de producteurs et informations démographiques	Les organisations communautaires/de producteurs telles que les coopératives ou les groupes d'entre aide peuvent travailler sur une ou plusieurs des activités liées à la production et à la commercialisation. Leurs activités peuvent porter sur l'approvisionnement en intrants, l'utilisation de l'eau, la fourniture de crédits et la commercialisation des denrées, entre autres. Les indicateurs sur les groupes/associations /organisations pour des activités spécifiques produiront aussi des indicateurs utiles pour assurer le suivi du développement des collectivités, ainsi que le développement du sous-secteur spécifique de l'ADR. Par exemple, l'information sur « les groupes d'entre aide qui travaillent dans le micro crédit » constituera un indicateur pour le sous-secteur du crédit rural.
72 Proportion d'organisations communautaires/de producteurs qui sont capables de répondre aux besoins en production et commercialisation de leurs membres	Nombre total d'organisations communautaires/de producteurs; nombre d'entre elles dont les membres ont considéré qu'elles répondaient à leurs besoins, par type d'adhésion	Enquêtes et évaluations auprès des parties intéressées	Il faut, pour qu'on puisse considérer que l'organisation répond aux besoins de production et de commercialisation des parties intéressées, établir une limite quantitative inférieure sur le pourcentage de parties intéressées qui confirment cette capacité. Par exemple, si plus de 8 pour cent des parties intéressées interrogées admettent que « l'organisation A » est capable de satisfaire leurs besoins de production/commercialisation, l'organisation A est considérée comme satisfaisante.

N°	Indicateurs	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
73	Proportion d'organisations communautaires/ONG disposant d'automatismes régulateurs internes et fonctionnels	Nombre total d'organisations communautaires; nombre d'entre elles qui satisfont aux normes pré-établies	Registre national des ONG; lois et procédures applicables et comptabilité des ONG	Il faut effectuer des études spéciales permettant une évaluation subjective de chaque ONG à partir de sa comptabilité, ses règles et ses principes de gestion.
74	Pourcentage de variation du nombre d'associations communautaires exerçant un droit de vote dans le budget du gouvernement local	Séries chronologiques du nombre total d'associations communautaires; nombre d'entre elles qui ont exercé un droit de vote dans l'allocation du budget local	Enquêtes sur les associations communautaires	Il serait utile de stratifier les organisations communautaires en fonction de la taille de leur budget (grand, moyen, petit).
<i>Retombées à long terme</i>				
75	Pourcentage d'augmentation du nombre d'entreprises locales dans les zones rurales	Séries du nombre total d'entreprises locales, par région	Enquêtes sur les entreprises, enquêtes spéciales	Une entreprise locale peut se définir comme une entreprise appartenant essentiellement aux résidents de la zone. Il s'agit en général d'entreprises familiales opérant dans les zones rurales et d'agro-industries. Le cadre de travail devrait être plus précisément défini au moment de la planification de l'enquête. L'échelle opérationnelle de l'entreprise sur laquelle porte une enquête devrait être définie au niveau national.
2. Gestion des ressources naturelles				
<i>Retombées à moyen terme</i>				
76	Prélèvements d'eau pour l'agriculture en pourcentage des prélèvements totaux d'eau douce	Zone équipée pour l'irrigation; superficies irriguées et non irriguées portant différentes cultures; ratios de l'intensité d'irrigation et des besoins en eau des différentes cultures; nombre d'irrigations réellement effectuées par les agriculteurs à la pleine saison (en moyenne dans une zone); estimations de la consommation en eau humaine et animale par habitant; information sur les équipements d'exhaure de l'eau d'irrigation (ex.: puits, etc.	Ministère national des Ressources en eau; études spéciales utilisant les données sur les cultures et l'irrigation des recensements/enquêtes agricoles pour estimer l'utilisation de l'eau en agriculture; consommation humaine et industrielle par habitant	Il serait nécessaire, pour garantir la comparabilité sur la durée, de préciser clairement les concepts apparentés avant d'établir un système pour compiler régulièrement des données pour cet indicateur. Cet indicateur doit tenir compte de l'utilisation des eaux souterraines et de surface. Il peut être nécessaire d'établir la méthodologie en passant par un groupe de travail d'experts locaux et en consultant les méthodes reconnues partout dans le monde. Voir aussi: www.fao.org/nr/water/aquastat/water_use/index.stm ; et www.fao.org/nr/water/aquastat/data/query/index.html .

N°	Indicateurs	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
77	Proportion (pourcentage) des superficies terrestres formellement déclarées zones protégées	Information sur les superficies terrestres zones formellement déclarées zones protégées; superficie terrestre totale du pays ou de la zone du projet	Ministère de l'Environnement	L'UICN définit six catégories de zones protégées, qui vont des réserves naturelles strictes aux zones aménagées de protection des ressources. Les pays classent généralement leurs zones protégées dans l'une de ces catégories. Selon les objectifs d'une évaluation, on peut utiliser tout ou partie de ces catégories.
78	Variation (pourcentage) dans les pertes en terres à partir des bassins versants	Superficies qui sont devenues incultivables ou ont connu des diminutions conséquentes des rendements dues à l'érosion des sols et superficie totale du bassin versant	Autorités responsables des bassins versants	L'érosion des sols est un type de dégradation des sols. Selon le recensement mondial de l'agriculture (WCA 21 de la FAO), « l'érosion des sols est le déplacement du matériau constitutif du sol par les eaux courantes, les précipitations, le vent et les autres facteurs résultant de l'altération des couches arables » (voir para. 11.65). Cet indicateur doit être compilé sur la base d'une mesure quantitative des superficies affectées par les pertes en terres.
<i>Retombées à long terme</i>				
79	Variation (pourcentage) des terres agricoles exposées aux inondations/sécheresses	Séries chronologiques sur l'information sur les zones exposées aux inondations/sécheresses des terres agricoles et superficie totale des terres agricoles	Ministère de l'Agriculture, ministère de l'Environnement	Cet indicateur doit se baser sur les évaluations nationales des superficies exposées aux inondations/sécheresses.
3. Politique foncière et administration des terres				
<i>Retombées initiales</i>				
80	Pourcentage de superficies inventoriées	Superficie terrestre totale et superficies enregistrées totales	Recensements agricoles, registres fonciers/cadastraux	Il est important de considérer la date du cadastre. Dans certains pays où les registres cadastraux sont dépassés, il faut joindre une indication de la date du registre cadastral à l'indicateur pour éviter toute confusion.
81	Pourcentage des superficies terrestres pour lesquelles il existe une forme de régime foncier légalement reconnue	Superficie terrestre totale et superficies sur lesquelles les exploitants ont un droit d'accès et d'utilisation clairement défini	Recensements agricoles; autorités d'enregistrement des terres	Il peut y avoir de nombreuses formes de régimes fonciers reconnues par un tribunal local de règlement judiciaire des litiges, qui sont considérées comme « légales ». Ce qui est « légal » dans un pays peut ne pas l'être dans un autre, voire être « illégal ». Cet indicateur vise à évaluer la superficie terrestre sur laquelle les propriétaires ou locataires possèdent un droit stable d'accès et d'utilisation. Pour davantage de détails, voir les concepts recommandés dans le programme de recensement mondial de l'agriculture de la FAO (WCA 21, p. 8-81) sur www.fao.org/es/ess/census/wca21.asp . Notez que l'information obtenue à partir d'un recensement agricole ne porte que sur les terres travaillées par les exploitants agricoles. Les terres qui ne sont pas exploitées pour l'agriculture ne seront pas traitées dans les données du recensement agricole.

N° Indicateurs <i>Retombées à long terme</i>	Données de base requises	Source des données	Notes techniques
82	Part (pourcentage) des terres sur lesquelles il y a des litiges	Registres fonciers/cadastraux; autorités/tribunaux de règlement des litiges sur les terres	Cet indicateur contrôle l'état de fonctionnement des lois d'aménagement des terres et le système administratif qui s'y appuient. Si on ne dispose pas des superficies litigieuses, le nombre de litiges peut constituer un indicateur de substitution.
83	Pourcentage des ménages agricoles qui ont des droits légalement reconnus sur les terres	Recensements de la population et recensements agricoles, enquêtes spéciales dans les zones de projet	Un ménage agricole est un ménage dont la principale source de revenus est l'agriculture. Un exploitant agricole opérationnel est un exploitant qui gère des terres ou de l'élevage sur son entreprise. La plupart des exploitations agricoles ont besoin de terres pour leurs activités, sauf peut-être celles des éleveurs nomades. L'indicateur donne donc le pourcentage des ménages dont la principale source de revenu est l'agriculture et qui exploitent la terre en possession d'un droit légal (propriété légale ou coutumière ou tenure légale). Un autre indicateur complémentaire peut être le « pourcentage de variation de la population de ménages agricoles sans terres » ou la « main d'œuvre agricole sans terres ». Pour calculer ces indicateurs, on doit définir la taille minimum des terres en dessous de laquelle le ménage est considéré sans terres. Cette taille minimum peut être définie d'après les données du recensement agricole.
84	Pourcentage de variation du nombre de transactions foncières formelles (sur une base trimestrielle ou annuelle)	Séries des transactions foncières formelles sur une base trimestrielle/ annuelle; estimation du nombre total de transactions foncières	Puisqu'il est difficile d'évaluer le nombre total de transactions foncières non formelles, l'indicateur se concentre seulement sur les transactions formelles.
85	Variation (pourcentage) de l'accès aux terres pour les femmes et groupes minoritaires	Recensements agricoles, registres fonciers/ cadastraux	En général, le recensement agricole présente des informations sur l'exploitant qui travaille les terres et non sur le propriétaire des terres.
4. Politiques et institutions			
<i>Retombées à long terme</i>			
86	Ratio du revenu moyen du quintile le plus riche par rapport au plus pauvre (%) dans les zones rurales	Revenu moyen par quintile dans les zones rurales	Une comparaison de cet indicateur pour les zones rurales et urbaines, au moins au niveau national, et aussi par sexe, pourrait fournir un aperçu significatif des inégalités de revenu.

ANNEXE 2: ÉTUDES DE CAS PAR PAYS

RÉSUMÉ DES ÉTUDES PAR PAYS ET DES INDICATEURS D'ADR ACTUELLEMENT UTILISÉS DANS CHAQUE PAYS

L'annexe est divisée en deux parties. La première offre un résumé des cinq études de cas par pays qui font partie intégrale du processus de validation. La seconde partie comprend les tableaux des indicateurs actuellement utilisés dans chacun des cinq pays.

1^{ÈRE} PARTIE – ÉTUDES PAR PAYS

Étude de cas 1 – le Cambodge

Le cadre politique du S&E – Il existe à l'heure actuelle au Cambodge un cadre favorable à la mise en place d'un système fonctionnel de suivi et d'évaluation (S&E). Le Plan national de développement stratégique (PNDS) en œuvre actuellement donne des directives claires pour l'intégration et l'utilisation d'un système de S&E comme outil permettant de tracer systématiquement les progrès des programmes et actions stratégiques en vue d'atteindre les buts et objectifs du plan.

Appuis institutionnels au S&E – le ministère de la Planification (MdP) a été désigné ministère principal responsable de: la préparation du cadre global présentant la méthodologie; la définition de la fréquence des comptabilisations; la coordination des activités; et la consolidation et la préparation du rapport annuel d'activité du PNDS. Les ministères/organismes d'exécution ont la charge de suivre et de recueillir les indicateurs d'intrants et d'extrants, tandis que le ministère de la Planification est responsable du suivi et de l'évaluation des indicateurs de retombées qu'il assure grâce aux enquêtes périodiques entreprises par l'Institut National de la Statistique du Cambodge (INS), le seul organisme légalement et techniquement compétent pour recueillir, traiter, gérer et présenter les diverses données du pays. En général, presque tous les principaux ministères/organismes gouvernementaux, dont le ministère de l'Agriculture, de la Forêt et des Pêches et le ministère du Développement durable, disposent de bureaux du S&E qui relèvent habituellement du département de la Planification et de la Statistique des ministères.

Le Bureau de la coordination des projets et du suivi et de l'évaluation a été créé en 2004 au sein du ministère de l'Agriculture, de la Forêt et des Pêches. Le système est décentralisé et tous les pouvoirs sont détenus par les départements de mise en oeuvre. Les bureaux du suivi et de l'évaluation n'ont pas la compétence légale pour suivre et évaluer directement les extrants et retombées des activités et projets menés par les départements de mise en oeuvre. En général leurs activités se restreignent à la consolidation des rapports. La capacité institutionnelle des bureaux du suivi et de l'évaluation est généralement mal développée. Parmi les contraintes dont souffrent les organismes de mise en oeuvre figurent le personnel restreint et peu compétent et un manque de ressources et de pouvoir.

Le système des indicateurs pour le S&E – Un système d'indicateurs basé sur une «structure à deux volets» a été adopté pour appuyer le cadre actuel de suivi du PNDS. Au niveau national, c'est-à-dire du premier volet, on a défini 43 indicateurs de base qui s'alignent sur les objectifs de macro-développement et sur les Objectifs cambodgiens du millénaire pour le développement (OCMD). Au niveau des ministères/organismes, soit du deuxième volet, on a développé des ensembles d'indicateurs de la performance basés sur la mission du PNDS, les indicateurs des OCMD qui sont de son ressort et les autres indicateurs pertinents pour le suivi au niveau sectoriel. Un troisième volet d'indicateurs peut être ajouté au niveau des ministères/organismes pour assurer le suivi des activités des programmes et sous-programmes.

Les indicateurs de développement au niveau des pays pour les programmes d'ADR – En matière d'utilisation d'un système d'indicateurs pour suivre et évaluer les projets d'ADR, le Cambodge n'en est encore qu'à ses débuts. La capacité institutionnelle et les diverses infrastructures d'appui indispensables à la mise en place d'un système efficace d'indicateurs de développement y sont encore mal développées. Des mesures importantes ont toutefois été prises récemment pour améliorer le système. Les étapes cruciales des différentes tentatives d'amélioration du système sont: la promulgation de la loi sur les statistiques; la mise en place du système statistique national (SSN) et de l'Institut National de la Statistique du Cambodge (INS) au sein du ministère de la Planification; et l'adoption du Schéma directeur de la statistique. Ces mesures mettent en évidence la nécessité croissante de statistiques abondantes, opportunes, fiables et de qualité correspondant aux tentatives de développement du pays. Pour l'heure, des améliorations notables ont été apportées dans les domaines de la structure formelle, de la gestion, de la formation du personnel, des pratiques de la diffusion et de l'accessibilité des données.

Le système statistique actuel est: (i) dépendant des financements externes et axé sur les besoins des bailleurs de fonds; (ii) fragmentaire et désorganisé, à cause du manque de concordance entre les activités statistiques et les

procédures standardisées; (iii) basé sur le Système général de diffusion des données (SGDD); et largement décentralisé. On a appris que les deux premiers aspects avaient imposé de nombreuses contraintes sur le processus de développement vers l'harmonisation des statistiques officielles du pays. Cela est dû à un manque d'appui ou à une instabilité du soutien qui se sont traduits par un développement fragmentaire des statistiques officielles dans le pays. Les données produites visaient essentiellement à répondre aux besoins et priorités des programmes des bailleurs de fonds externes, plutôt qu'à satisfaire les besoins du pays, tels qu'il les percevait lui-même, en données pertinentes et appropriées pour les programmes nationaux de suivi. Il a été constaté que l'absence de consensus sur les priorités des activités statistiques et des procédures standardisées a entraîné des difficultés avec le traitement, l'analyse et l'interprétation. Cela s'est soldé par une utilisation limitée des données pour l'élaboration des politiques, la planification et la formulation et l'évaluation des programmes.

Parmi les secteurs clés qui constituent le système des indicateurs pour fournir des statistiques économiques, sociales, démographiques et environnementales figurent l'agriculture, la santé, la nutrition, l'éducation, le commerce et l'économie. Un stock relativement important d'indicateurs liés à ces secteurs est disponible sur la base de données CAMInfo produite par l'INS du ministère de la Planification. En outre, les données électroniques de l'Institut économique du Cambodge, accessibles au moyen d'une carte prépayée, constituent une autre source en ligne de statistiques et d'indicateurs officiels portant sur le pays.

La loi sur les statistiques de 2005 établit une démarcation claire des responsabilités et rapports entre les ministères/organismes qui sont parties prenantes dans le SSN. Conformément à la loi, c'est l'INS qui a la responsabilité de préparer les politiques sur les statistiques officielles et de coordonner et classer par ordre de priorité les activités, normes et méthodes nécessaires pour créer un SSN intégré. Divers ministères/organismes recueillent et produisent des statistiques dans le cadre de leurs activités. Certaines données proviennent de systèmes administratifs et d'autres d'enquêtes statistiques.

Selon le cadre du suivi du PNDS, 26 des 43 indicateurs de base doivent être mis à jour tous les ans par la collecte de statistiques administratives. En général, il est recommandé de mettre à jour et de diffuser chaque année les indicateurs portant sur la macro-économie, la population active et l'emploi, l'agriculture et la production d'aliments et l'éducation et l'alphabétisme. La plupart des indicateurs sur la santé et la nutrition doivent être diffusés tous les deux ans, mais certains devraient l'être sur une base annuelle.

Le principal mode de diffusion des statistiques gouvernementales a toujours été la publication de documents sur support papier. Pour l'heure, les utilisateurs se servent de la version papier de l'*Annuaire des statistiques* qui est publié tous les ans. Les autres formes de diffusion adoptées par l'INS sont: (i) les sites web; (ii) les CD-ROM (ex.: CD-ROM de CAMInfo); (iii) les

courriers électroniques; (iv) les centres d'utilisateurs de données; et (v) la bibliothèque. Il est possible d'accéder aux métadonnées nécessaires sur les séries statistiques expliquant les méthodologies détaillées utilisées pour les diverses compilations de statistiques, leur périodicité, leur opportunité et leur diffusion sur le site web du SGDD.

L'un des principaux problèmes cités comme entravant le travail statistique au Cambodge est l'absence de directives pour définir les normes nationales. L'utilisation de différentes méthodologies a provoqué de la confusion et des difficultés dans l'analyse et l'interprétation des données. Par exemple, il y a abondance de données sur les revenus et la pauvreté, mais les analystes de la pauvreté indiquent qu'ils ont des difficultés à tirer des conclusions à partir de ces données. En outre, des doutes ont été émis sur la qualité, l'opportunité et la fiabilité des données, en particulier celles qui sont recueillies par l'intermédiaire du système administratif. Des lacunes ont aussi été observées dans des domaines importants tels que les statistiques économiques, la finance, la santé, l'éducation et l'agriculture. Il a été mentionné que le manque de ressources financières et humaines constituait une contrainte majeure sur les efforts de développement du SSN et de l'ensemble des statistiques officielles.

Le cadre de travail de l'ADR – Les résultats d'une série de consultations organisées avec un certain nombre d'experts ont révélé un accord unanime concernant l'utilité du recueil proposé comme une « boîte à outils » offrant un vaste éventail d'indicateurs qui peuvent être adaptés/adoptés pour les programmes d'ADR. Il a été estimé que les indicateurs d'accès, d'utilisation et de satisfaction entraient bien dans le cadre des politiques, de la planification et du S&E.

Les indicateurs sous-sectoriels – Les conclusions ont indiqué que presque tous les indicateurs proposés dans le recueil étaient appropriés et réalistes, bien que près de la moitié d'entre eux ne soient pas encore disponibles dans le pays. L'agro-industrie et les marchés, le développement rural axé sur les collectivités, la finance rurale et la gestion des ressources en eau sont les sous-secteurs pour lesquels très peu d'indicateurs sont proposés dans le recueil en comparaison d'autres sous-secteurs.

Il n'est toutefois pas indiqué pour l'instant d'utiliser ces résultats pour tirer des conclusions sur la validité ou l'insuffisance des indicateurs d'ADR dans le pays. En fait, un expert chargé du service CAMInfo au sein du ministère de la Planification a confirmé que la base de données actuelle contenait plus de 5 indicateurs, mais qu'ils étaient pour l'essentiel différents de ceux qui étaient proposés. Cela ne signifie pas nécessairement que les experts nationaux ont pris du retard par rapport au développement et à l'utilisation des indicateurs; ils sont peut-être simplement différents de ceux qui sont proposés. Une étude plus complète, si on en trouve le temps, donnerait sans doute une idée plus claire des indicateurs utilisés dans divers sous-secteurs du pays.

Fourniture de données pour les indicateurs de base – Les registres administratifs restent les principales sources de données pour au moins 26 indicateurs de base du PNDS qui doivent être recueillis et suivis sur une base annuelle. Le reste des indicateurs de base, essentiellement des indicateurs de retombées/impacts, sont alimentés par les données fournies par les grands recensements/enquêtes périodiques. Les grands recensements/enquêtes périodiques d'importance menés à ce jour sont les enquêtes agricoles (ex.: enquêtes par prélèvement sur les récoltes, enquêtes de commercialisation et enquêtes sur les coûts), les enquêtes démographiques et sanitaires, les enquêtes socio-économiques, les enquêtes inter-recensement sur la population, les enquêtes sur les enfants et le travail domestique, les enquêtes sur la main-d'œuvre infantine, les enquêtes sur la population active, les enquêtes sur les établissements industriels et les recensements de la population. La base de données CAMInfo et l'annuaire des statistiques produit par le ministère de la Planification, ainsi que les données électroniques proposées par l'Institut économique du Cambodge constituent d'importantes sources de données et de statistiques officielles pour les indicateurs de base nationaux, ainsi que pour les indicateurs proposés.

Pour l'heure, il va de soi que le Cambodge dispose d'une capacité encore limitée à fournir des données pour les indicateurs de base, malgré les avancées significatives résultant de l'adoption du Système général de diffusion des données, du cadre d'évaluation de la qualité des données et de la stratégie intégrée de diffusion. Les sources de données ne peuvent pas encore répondre aux multiples besoins de tous les utilisateurs de données intéressés. Etant donné les conditions locales entravées par les restrictions techniques, institutionnelles et financières, on estime qu'il y a encore beaucoup de chemin à parcourir avant que le Cambodge ne devienne réellement capable de mettre en place un système qui produise et fournisse des données adéquates et conformes aux normes internationales pour les indicateurs de base.

Conclusions et recommandations – Les résultats de l'étude suggèrent que les expériences du Cambodge relativement au S&E, aux statistiques et aux systèmes d'indicateurs sont généralement limitées. Néanmoins, le trajet à effectuer n'a rien d'impossible. On peut envisager pour très bientôt de meilleures perspectives pour une amélioration des capacités nationales de S&E, adéquatement étayée par des intrants statistiques opportuns et de qualité, à condition de prendre en considération les recommandations suivantes:

- Il faut vigoureusement poursuivre l'application de la feuille de route du Schéma directeur de la statistique.
- Il faut effectuer un inventaire systématique des indicateurs actuellement utilisés au sein des institutions nationales et à l'extérieur.
- Il faut encourager de manière dynamique l'harmonisation et la standardisation du système national de S&E.
- Il faut responsabiliser les services de S&E en leur accordant davantage de pouvoirs légaux et de privilèges.

Les résultats de l'étude ont révélé que les directives proposées ont été bien acceptées. Les recommandations suivantes ont pour objectif d'améliorer encore ces lignes directrices:

- Il faut transférer certains indicateurs aux sous-secteurs appropriés, dont les indicateurs sur les valeurs/volumes de l'élevage, les importations/exportations agricoles et les superficies forestières.
- Il faut ajouter certains indicateurs particulièrement importants pour le Cambodge aux directives proposées, dont les indicateurs sur les agro-industries et les marchés, le développement rural axé sur les collectivités, les pêches et l'aquaculture, la sylviculture, l'élevage et les politiques et stratégies.
- Certains indicateurs ayant été estimés inappropriés et irréalistes, on a émis l'avis qu'ils pourraient être rayés des directives. Parmi ceux-ci figurent des indicateurs sur l'ADR, l'agro-industrie et les marchés et la gestion des ressources en eau.
- Il faut apporter des modifications aux indicateurs et en particulier en simplifier le langage, ou ajouter/ôter certains mots employés pour élaborer les indicateurs, de manière à en améliorer la clarté ainsi que la compréhension qu'en ont les utilisateurs. Certains indicateurs devraient être modifiés, dont ceux portant sur la recherche et la vulgarisation, les agro-industries et les marchés, les politiques et les stratégies, la finance rurale et la sécurité alimentaire.
- Il faut intensifier l'initiative mondiale actuelle visant à renforcer les systèmes de S&E et d'indicateurs en les faisant passer du niveau du conceptuel à celui de la mise en œuvre, et envisager des programmes de renforcement des capacités dans les domaines du S&E et du développement des systèmes d'indicateurs.

Etude de cas 2 – Le Nicaragua

Les systèmes d'information pour le suivi et l'évaluation (S&E) sont conçus dans un cadre institutionnel spécifique et selon ses nécessités particulières. Ils répondent aux besoins des institutions, programmes et projets qu'ils doivent évaluer à différents niveaux. Certains systèmes opèrent au niveau des projets, mais ce sont des exceptions: ils n'ont pas été considérés comme prioritaires au moment du projet et ont souvent été remplacés par l'approche sectorielle dans la gestion par les résultats.

Deux niveaux, sectoriel et sous-sectoriel, se distinguent fondamentalement dans la mise en œuvre des mesures de suivi basées sur les indicateurs suivants.

Au niveau global, la validité de l'utilisation des systèmes tels que le Système national d'indicateurs de développement (SINASID) dépend de son utilisation dans le cadre d'une gestion globale par les résultats. Néanmoins, le pays ne disposant pas d'un système institutionnel de planification légalement reconnu et équipé du matériel technique qui convient pour un tel objectif, la programmation conjointe avec les bailleurs de fonds reste très limitée, et ces restrictions se retrouvent au niveau des systèmes nationaux d'information sur le plan de l'évaluation par les retombées.

Le concept du système sectoriel de S&E appelé le Système de suivi et d'évaluation pour l'apprentissage (SISEVA) a été mis en place dans le cadre d'une approche sectorielle, parallèlement à l'élaboration d'un cadre programmatique sectoriel, la Stratégie nationale pour un développement rural productif – ProRural.

Cette stratégie ProRural comprend cinq éléments dont trois s'intéressent respectivement à la sylviculture, à la recherche et à l'innovation et à l'agro-industrie et aux marchés. Le quatrième s'occupe d'un ensemble de plusieurs thèmes: développement rural, développement axé sur les collectivités, gestion durable des terres et cultures, et financements ruraux. Le cinquième porte sur le développement d'une infrastructure de base, un thème qui ne fait pas partie de la liste d'indicateurs proposée.

Tous les indicateurs nationaux figurent dans la liste des projets de l'Institut de développement rural, dans le Système de suivi et d'évaluation pour l'apprentissage, ou dans les cadres d'évaluation des projets ou de programmes isolés. Le suivi dépend par conséquent de la diffusion de l'information des institutions à ce système de suivi et d'évaluation, qui ne comporte que 30 indicateurs de résultats initiaux et d'impacts limités. Le bon fonctionnement de ce système dépend des conditions structurelles des institutions sectorielles (Secteur public agricole et rural), qui ne sont pas optimales pour l'efficacité de l'exercice d'évaluation, et des demandes de la planification globale, qui sont sérieusement limitées par l'absence d'un système national de planification.

Le succès de la mise en œuvre du Programme d'approche sectorielle, tout comme dans la stratégie ProRural, dépend fondamentalement de la capacité

institutionnelle du secteur mis en œuvre. La mise en œuvre est un processus dynamique qui exige de la coordination, une direction éclairée, de l'ouverture et de la motivation pour aller vers le changement.

Pour toutes ces raisons, davantage d'efforts institutionnels sont nécessaires au niveau national et sectoriel, ainsi que des relations plus fluides dans les deux directions. Le rapport entre le niveau sectoriel et le niveau national est clair, puisque les retombées stratégiques du premier doivent faire partie des objectifs nationaux.

Il faut mentionner un point important qui est le processus actuel de restructuration des politiques d'ADR entrepris par le gouvernement nicaraguayen. Ce processus a provoqué des changements structureaux du cadre du programme ProRural et entraîné la création d'une nouvelle composante de la politique de sécurité alimentaire, ainsi que des modifications profondes de quelques-unes des composantes actuelles. On n'a pris connaissance de ces changements qu'au dernier trimestre de 2007, c'est-à-dire après l'achèvement du rapport portant sur le pays.

Bien qu'il soit trop tôt pour accéder aux indicateurs parce qu'ils n'ont pas été mis à jour, une étude de la proposition d'ADR et des indicateurs d'ADR au Nicaragua a été menée en se fondant sur le cadre logique actuel des principaux projets et institutions liés au développement rural.

La conclusion essentielle sur la situation de la fourniture des données est que les systèmes statistiques fonctionnent indépendamment des systèmes d'évaluation qui sont alimentés par les registres institutionnels et par leurs propres études, et complétés par des enquêtes auprès des utilisateurs ou des ménages.

Les projets territoriaux ou spécifiques, dont une grande partie est déjà achevée, n'ont pas recours aux statistiques nationales, mais à leurs propres annales et aux études spéciales qu'ils ont eux-mêmes entreprises.

Les systèmes statistiques sectoriels tels que celui du ministère de l'Agriculture et de la Forêt servent de base de données pour la comptabilité nationale, mais ne fournissent pas d'informations utiles pour la gestion et la planification du ministère.

Le système statistique pourrait être modifié et adapté à la demande particulière d'informations analytiques des systèmes d'évaluation; en fait, sa modification et sa réorganisation ont déjà commencé, mais celles-ci ne sont pas encore opérationnelles. Selon la Stratégie nationale de développement statistique, le SSN est faible et dépassé, et devrait être modernisé et renforcé sans plus attendre.

Enfin, un aspect très important qu'il faut mentionner ici est l'annonce faite par le gouvernement, à l'occasion du séminaire de validation, de son intention d'intégrer cette étude à l'organisation conceptuelle de l'information sectorielle pour la Stratégie nationale de développement statistique mise en œuvre dans le pays.

Etude de cas 3 – Le Nigeria

Le Nigeria dispose de plusieurs plans axés sur la lutte contre la pauvreté et la croissance de l'agriculture, dont: la Stratégie nationale de responsabilisation et de développement économique (2004) (NEEDS) (versions fédérale et des états), qui constitue une stratégie prépondérante; la Politique agricole nationale (1988, 2001); la Stratégie pour le secteur rural; et l'Orientation de principe pour un développement rural intégré (2004).

La stratégie de développement du gouvernement consiste à diversifier la base productive de l'économie en s'écartant du secteur du pétrole et du gaz naturel, et à s'orienter vers un développement économique axé sur les marchés et piloté par le secteur privé, en s'appuyant sur une forte participation locale. L'agriculture est considérée comme un instrument d'atténuation de la pauvreté.

De nombreux organismes sont impliqués dans le S&E de l'ADR – à la fois au sein du ministère de l'Agriculture et à l'extérieur. On estime qu'une meilleure coordination entre les organismes, un encadrement plus efficace et la standardisation des procédures amélioreront les résultats du S&E.

Les organisations susceptibles d'être candidates à l'encadrement du système de S&E sont: le Service de coordination du plan du ministère de l'Agriculture, la Commission nationale de planification, le Bureau national des statistiques, le Service du budget du ministère des Finances et le Programme national de réduction de la pauvreté, entre autres.

Les résultats des études réalisées par l'INS, en particulier celles portant sur la mesure des retombées et impacts, sont accessibles au système de S&E (ex.: QUIBB, LSMS).

La Banque mondiale, la Banque africaine de développement (BAD), le Fonds international de développement agricole (FIDA) et le DFID (Department for International Development du R.-U.) sont les principaux organismes bailleurs de fonds. Le système de S&E pour les projets soutenus par les bailleurs de fonds a tendance à être plus élaboré que celui des projets financés par le gouvernement. Dans les projets entièrement financés par le gouvernement, le S&E se limite au suivi des cibles matérielles et financières.

Le financement du travail de S&E pose problème. On a émis l'idée qu'il faudrait rendre obligatoire l'affectation d'une réserve pour le S&E qui porterait sur un certain pourcentage du financement des projets. Il a aussi été suggéré d'assurer une base légale pour le S&E et de constituer une commission indépendante pour le S&E, sur le modèle du Bureau du vérificateur général, pour améliorer le S&E.

Les résultats du S&E sont rarement utilisés par le parlement, les hommes d'état et les hauts fonctionnaires pour la prise de décision et l'allocation des ressources. Il est essentiel de renforcer la capacité technique du personnel dans les services de S&E dans les divers départements d'exécution. Il faudrait en particulier former le personnel dans le domaine de concepts tels que le «cadre logique».

Parmi les indicateurs de la liste dont il a été estimé qu'ils mériteraient d'être reconsidérés figurent le seuil de pauvreté de 1\$EU, la fixation du carbone et l'augmentation de l'emploi. On a aussi estimé qu'un indicateur supplémentaire, la «qualité de l'eau dans les réservoirs», pourrait être ajouté à la liste des indicateurs de base. Les indicateurs d'accès, d'utilisation et de satisfaction ont généralement été considérés utiles.

Etude de cas 4 – Le Sénégal

Cette étude de cas a été estimée appropriée et opportune par les responsables sénégalais parce que le gouvernement et les partenaires se sont engagés dans un processus de renforcement et de rationalisation du système de S&E du pays visant à améliorer son efficacité, au niveau global et sectoriel. Plusieurs hauts fonctionnaires du gouvernement ont assisté aux deux journées du séminaire de validation et participé activement aux débats.

Le Sénégal, comme la plupart des pays africains, a préparé et adopté une Stratégie de lutte contre la pauvreté (SLP) comme cadre global de développement. Etant donné leur importance dans l'économie, les sous-secteurs de l'ADR doivent contribuer pour une large part à la réduction de la pauvreté. La mise en œuvre des projets et programmes des sous-secteurs de l'ADR est axée sur la réduction de la pauvreté et la sécurité alimentaire.

Un Service de suivi de la pauvreté se trouve au sein du ministère de l'Economie et des Finances et les ministères d'exécution disposent de groupes de contact. Ils travaillent sous l'autorité d'un Comité directeur national et d'un Conseil d'orientation interministériel présidés par le Premier Ministre. Parallèlement à cette structure, les ministères d'exécution disposent de services en charge des études et de la planification, qui sont aussi responsables du suivi, de l'évaluation et des statistiques de toutes les activités de leurs propres ministères et aussi du Cadre de dépenses sectorielles à moyen terme (CDSMT). Ces CDSMT font dans une certaine mesure partie du CSLP. A l'heure actuelle, il semble y avoir des rôles qui se recoupent au sein du système et son fonctionnement n'est pas complètement satisfaisant. En outre, la formulation des stratégies et politiques d'ADR n'est pas systématiquement développée au sein de la stratégie globale. Les résultats du S&E ne sont pas encore utilisés comme fondement de l'allocation des budgets, ce qui limite son impact sur la prise de décisions aux plus hauts niveaux.

De plus, au sein du secteur de l'ADR, aucun service particulier n'est globalement responsable du S&E et des statistiques, puisque plusieurs ministères disposent de leurs propres services sans être réellement coordonnés (Agriculture, Elevage, Pêches, Sylviculture, etc.). Il existe par conséquent toute une diversité de systèmes et d'indicateurs de S&E dans le secteur, et le gouvernement et les partenaires ont pris des mesures pour assurer une meilleure coordination, standardisation et harmonisation dans le secteur. Le processus est également en cours d'intégration avec la réforme du SSN et l'élaboration de la Stratégie nationale de développement des statistiques (SNDS).

Un ensemble d'indicateurs a été sélectionné pour assurer le suivi du CSLP, et au niveau sectoriel, certains programmes et projets opèrent à partir de cadres logiques et d'indicateurs. L'évaluation des indicateurs de base proposés dans l'étude en fonction de la situation actuelle révèle qu'un grand nombre des indicateurs proposés sont pertinents et recourent les indicateurs sélectionnés pour le CSLP ou au niveau sectoriel. Dans l'ensemble, parmi les 100 indicateurs

proposés dans l'étude, 55 ont été compilés au Sénégal, et pour 42 d'entre eux les sources de données sont des recensements et enquêtes. La situation varie toutefois d'un sous-secteur à l'autre et quelques-uns des indicateurs ne sont ni pertinents ni réalistes dans le contexte national. Par exemple, les données liées au financement rural sont très fragmentées et très peu d'indicateurs ont réellement été compilés. Cela se vérifie aussi pour les programmes de développement communautaires, pour lesquels on a estimé que les indicateurs proposés n'étaient pas réalisables au Sénégal.

Enfin, il faut noter que le Sénégal a entrepris une grande réforme de son SSN et créé une Agence nationale des statistiques et de la démographie (ANSD) semi-autonome au cœur du système. Le pays s'est aussi engagé dans l'élaboration d'une SNDS avec des composantes sectorielles. Ce processus représente une opportunité de mieux aligner les données et le système de S&E au niveau global et sectoriel et de les rationaliser. Les activités globales et sectorielles au sein de la SNDS doivent être définies et répondre aux besoins en données de la conception, de la mise en œuvre, du suivi du CSLP et des programmes sectoriels de développement.

Etude de cas 5 – La République unie de Tanzanie

La République unie de Tanzanie a consenti de gros efforts pour définir un cadre et des mécanismes permettant de mettre en place un système de S&E efficace et efficient pour tracer les résultats de sa stratégie nationale pour la croissance et la réduction de la pauvreté (MUKUKUTA) qui sert de cadre global de développement. Cela s'est fait par le dialogue et des consultations avec toutes les parties intéressées, y compris le gouvernement et les partenaires du développement. Une structure globale de S&E est maintenant en place avec un ensemble d'indicateurs clairement définis et régulièrement contrôlés et des rapports publiés annuellement. Il y a également un plan directeur du suivi, MUKUKUTA, qui constitue un cadre pour la planification et la mise en œuvre des principales opérations statistiques grâce à un panier de financements correspondants.

Au niveau sectoriel, le gouvernement tanzanien a adopté une approche sectorielle du développement et le Programme de développement du secteur agricole (PDSA) est le principal outil du gouvernement central pour coordonner et suivre le développement agricole, et pour incorporer des réformes à l'échelle de la nation. Le cadre et le contenu du PDSA ont été développés conjointement par les quatre ministères responsables du secteur agricole – le ministère de l'Agriculture, de la Sécurité alimentaire et des Coopératives, le ministère des Industries, du Commerce et de la Commercialisation, le ministère de l'Elevage et le ministère de l'Eau – et le Bureau du Premier Ministre – Administration régionale et Gouvernement local, en accord avec les autres parties intéressées. Dans le cadre du PDSA, un processus intensif de consultation avec toutes les parties intéressées a permis d'élaborer une liste courte et une liste longue d'indicateurs, qui sont analysées pour le suivi et l'évaluation du programme. Parallèlement au PDSA, des projets autonomes sont encore mis en œuvre dans le secteur agricole et rural, avec leurs propres systèmes de S&E. Le gouvernement a pour objectif de faire éventuellement converger tous les projets au sein du PDSA. Certains bailleurs de fonds participent à l'effort par l'intermédiaire des paniers de financements, tandis que d'autres continuent à passer par les mécanismes de financement classiques. Il est trop tôt pour juger comment le système de S&E à l'échelle de tous les secteurs fonctionnera en pratique, mais toutes les dispositions ont été prises pour adopter des solutions pratiques.

En République unie de Tanzanie, une orientation politique importante est la décentralisation par transfert des responsabilités, qui responsabilise les gouvernements locaux par l'allocation de ressources. A ce niveau, un système de données de routine, qui utilise essentiellement des sources administratives, est en cours de développement afin de compléter les données issues des recensements et enquêtes pour le suivi et l'évaluation des impacts et retombées des programmes.

La comparaison des indicateurs de base proposés dans le recueil et de ce qui est actuellement disponible montre que de nombreux indicateurs

du menu de base des indicateurs ne correspondent pas exactement aux indicateurs spécifiques des projets/programmes. Ils sont toutefois semblables ou représentent des approximations proches. Certains indicateurs ont été exclus en raison des difficultés techniques et financières que constitue la compilation des données pour les établir. Le processus de formulation des indicateurs est continu, ce qui permet aux projets/programmes de réviser et/ou préciser les indicateurs au fil du temps.

Les résultats du système de S&E sont extrêmement appréciés par les décideurs, car ils sont de plus en plus utilisés comme base de discussion pour les allocations budgétaires aux ministères et gouvernements locaux. Il y a par conséquent une demande croissante de données répondant à des normes élevées de qualité, d'opportunité et de régularité, ce qui devient difficile pour le système. Celui-ci a ses faiblesses, dont la capacité limitée des structures décentralisées, à la fois pour le S&E et pour la méthodologie, les normes et les concepts fondamentaux de la statistique. Les recensements et enquêtes représentant une source majeure de données, l'opportunité des résultats ne correspond pas toujours aux exigences du système de S&E. La demande élevée exerce une certaine pression sur le Bureau national des statistiques qui ne dispose que de capacités limitées en ressources humaines. Par conséquent, il semble que le renforcement des capacités à tous les niveaux, en particulier aux niveaux décentralisés, est l'élément déterminant du fonctionnement efficace du système de S&E.

2^E PARTIE – INDICATEURS D'ADR UTILISÉS DANS CHAQUE PAYS

Bien que de l'avis unanime la liste générique des indicateurs soit utile et que leur collecte soit réalisable, un des problèmes couramment évoqués dans tous les ateliers est qu'on ne trouve réellement que moins d'un tiers de ces indicateurs dans chaque pays. La situation de chaque pays est résumée dans le tableau A2.1.

Tableau A2.1 Résumé des indicateurs génériques actuellement disponibles dans les cinq pays

Sous-secteur	Total des indicateurs	Nombre d'indicateurs génériques actuellement disponibles				
		Cambodge	Nicaragua	Nigeria	Sénégal	République unie de Tanzanie
A. Indicateurs de base du secteur de l'ADR	28	8	7	9	8	3
B. Développement de l'agro-industrie et des marchés	13	2	4	4	3	3
C. Développement rural axé sur les collectivités	9		2	4		2
D. Pêches (aquaculture)	6	3	3	1	1	
E. Sylviculture	13	5	3	3	5	3
F. Elevage	8	5	5	7	6	2
G. Politiques et institutions	18	6	11	11	7	6
H. Recherche et vulgarisation	7	4	3	4		
I. Financements ruraux	7		5	5		4
J. Gestion durable des terres et des cultures	9	6	6	5	2	
K. Gestion des ressources en eau	13	1	7	3	6	4
Total	131	4	56	56	38	27

Le Nicaragua et le Nigeria déclarent produire 56 des quelques 130 indicateurs de la liste originale, le Sénégal 38, le Cambodge 4 et la République unie de Tanzanie 27. Chaque pays a également fourni une liste supplémentaire des indicateurs subrogatifs ou semblables qui sont actuellement disponibles. Il est apparu à l'occasion de la comparaison avec la liste générique que l'écart n'était pas réellement très important et que de nombreux indicateurs alternatifs ou subrogatifs étaient en fait très proches de ceux de la liste générique, voire semblables. Néanmoins, la faible capacité des SSN demeure un obstacle majeur à l'établissement de procédures efficaces de S&E.

Tableau A2.2 Indicateurs d'ADR disponibles dans les cinq pays pilotes

Secteur/Sous-secteur			Liste des indicateurs disponibles dans chaque pays d'essai				
	Classe	Indicateur	Cambodge	Nicaragua	Nigeria	Sénégal	République unie de Tanzanie
A. Indicateurs de base du secteur de l'ADR							
Retombée à plus long terme		% de variation de la proportion de la population rurale qui vit sur moins de 1\$EU par jour et en dessous du seuil national de la pauvreté	√		√	√	√
Résultat initial		% de variation du coût unitaire du transport des produits agricoles					√
Résultat initial		% de la main-d'oeuvre employée, sous-employée ou sans emploi	√	√	√		
Retombée à plus long terme		% de la population ayant accès à de l'eau salubre/ potable améliorée	√	√	√	√	
Retombée à plus long terme		Croissance annuelle du PIB par habitant (%)	√		√	√	√
Résultat initial		Prévalence d'enfants de moins de cinq ans de poids insuffisant (%)	√	√	√	√	
Résultat initial		Proportion de la population souffrant de malnutrition	√	√	√	√	
Retombée à plus long terme		Ratio (proportion) des superficies cultivables par rapport aux superficies totales (%)	√	√	√	√	
Retombée à plus long terme		Part du quintile le plus pauvre dans le revenu ou la consommation nationaux	√	√	√	√	
Retombée à plus long terme		Valeur ajoutée dans le secteur agricole par travailleur agricole		√	√	√	
Retombée à plus long terme		% de variation de la superficie de toutes les principales cultures		√	√	√	
Résultat initial		% de variation de la valeur des importations agricoles		√	√		
Retombée à plus long terme		% de variation de la part de marché des coopératives/ entreprises publiques					√
Résultat initial		% de variation du nombre des opportunités commerciales locales (sur une période donnée)		√	√		
Retombée à plus long terme		% de variation des investissements du secteur privé dans les zones rurales	√				

Secteur/Sous-secteur	Classe	Indicateur	Liste des indicateurs disponibles dans chaque pays d'essai				
			Cambodge	Nicaragua	Nigeria	Sénégal	République unie de Tanzanie
	Résultat initial	% de la population qui se considère dans une meilleure situation que 12 mois plus tôt			✓	✓	
	Retombée à plus long terme	Croissance annuelle (%) des revenus des activités rurales non agricoles	✓	✓	✓	✓	
	Résultat initial	Augmentation de la part des prix à l'exportation (prix au consommateur urbain) réalisée à la production		✓			✓
	Retombée à plus long terme	Proportion (ou ratio) de la valeur totale des exportations du secteur agricole par rapport à la valeur ajoutée totale du secteur agricole		✓	✓		✓
B. Développement de l'agro-industrie et des marchés							
	Résultat initial	% de variation du nombre, de la valeur et du volume des activités gérées par les agro-industries				✓	✓
	Résultat initial	% d'agriculteurs qui ont appliqué/acheté l'ensemble minimal d'intrants recommandés au cours de la dernière saison		✓	✓		
	Résultat initial	% des entrepreneurs ciblés qui ont accès à l'information sur les marchés			✓		✓
	Résultat initial	Proportion (%) d'agro-industries adoptant un système amélioré/de certification de l'hygiène/de gestion des aliments		✓			
	Résultat initial	Proportion d'agriculteurs ciblés (par sexe) qui sont membres d'organisations de producteurs	✓				✓
	Résultat initial	Proportion d'organisations de producteurs capables de répondre aux besoins en production et commercialisation de leurs membres	✓		✓		
	Retombée à plus long terme	% de variation de la valeur des intrants agricoles (importés et locaux)		✓			
	Retombée à plus long terme	Bon fonctionnement des systèmes de surveillance de la sécurité alimentaire, d'analyse des risques, d'inspection et d'essai		✓	✓	✓	✓
C. Développement rural axé sur les collectivités							
	Résultat initial	Indicateurs d'accès, d'utilisation et de satisfaction relativement aux services de développement rural basés sur les collectivités				✓	
	Résultat initial	% de variation du nombre d'associations communautaires exerçant un droit de vote dans les processus d'allocations budgétaires des gouvernements locaux		✓	✓		
	Résultat initial	% des collectivités ciblées ayant un projet de développement rural basé sur les collectivités			✓		✓
	Résultat initial	Proportion d'organisations communautaires/ONG disposant d'automatismes régulateurs internes et fonctionnels		✓	✓		
	Résultat initial	% de projets achevés fonctionnant encore après 3 ans			✓		✓

Secteur/Sous-secteur	Classe	Indicateur	Liste des indicateurs disponibles dans chaque pays d'essai				
			Cambodge	Nicaragua	Nigeria	Sénégal	République unie de Tanzanie
D. Pêches (aquaculture)							
	Retombée à plus long terme	Croissance annuelle ou % de variation de la disponibilité de poisson/production par habitant	√	√	√	√	
	Retombée à plus long terme	Croissance annuelle ou % de variation de la valeur de la production de l'aquaculture, par zone (pays, région, district, etc.)	√	√			
E. Sylviculture							
	Résultat initial	% d'augmentation des taxes et droits de coupe issus du secteur forestier	√			√	
	Résultat initial	Croissance annuelle ou % de variation des superficies exploitées en gestion durable (superficies sous certification forestière, en ha)		√	√	√	
	Résultat initial	Proportion des superficies forestières privées ou communales	√				
	Retombée à plus long terme	% de variation de la superficie forestière du pays	√	√	√	√	
	Retombée à plus long terme	% des ménages ciblés bénéficiant d'un emploi dans le secteur forestier				√	
	Retombée à plus long terme	Croissance annuelle ou % de variation des revenus des ménages ruraux issus des activités forestières				√	
	Retombée à plus long terme	Taux de déforestation	√	√			
	Retombée à plus long terme	Taux des superficies boisées par rapport aux superficies terrestres totales	√		√	√	
F. Elevage							
	Résultat initial	% des agriculteurs/éleveurs ciblés (par sexe) conscients de l'amélioration des races, des aliments pour animaux, des services vétérinaires et des techniques de gestion des parcours	√	√	√	√	
	Retombée à plus long terme	% de variation de la production/des ventes des produits d'origine animale	√	√	√	√	
	Retombée à plus long terme	% de variation des valeurs de l'élevage	√	√	√	√	
	Retombée à plus long terme	% de variation du nombre d'animaux	√		√	√	

Secteur/Sous-secteur			Liste des indicateurs disponibles dans chaque pays d'essai				
	Classe	Indicateur	Cambodge	Nicaragua	Nigeria	Sénégal	République unie de Tanzanie
	Retombée à plus long terme	Croissance annuelle de la population animale	√	√	√	√	√
	Retombée à plus long terme	Taux de natalité dans l'élevage, par espèce, par zone			√	√	
G. Politiques et institutions							
	Résultat initial	% de variation du nombre d'opportunités locales d'emploi sur une période donnée			√		√
	Résultat initial	Croissance annuelle de la production alimentaire (%)	√	√	√	√	√
	Retombée à plus long terme	% de variation de la valeur des exportations agricoles		√	√	√	√
	Retombée à plus long terme	Croissance annuelle des revenus du secteur agricole (%)	√	√	√	√	
	Retombée à plus long terme	Proportion de la population disposant de peu de terres ou sans terres par rapport à la population totale (ou à la population agricole)	√	√			√
	Retombée à plus long terme	Ratio du revenu moyen du quintile le plus riche par rapport au plus pauvre (%)	√	√	√		
H. Recherche et vulgarisation							
	Résultat initial	% de variation des petits exploitants agricoles (par sexe) qui utilisent (appliquent, adoptent) les conseils technologiques proposés par le système de vulgarisation	√	√	√		
	Résultat initial	% d'agriculteurs contactés par les services de vulgarisation au cours des deux dernières semaines	√	√	√		
	Résultat initial	Proportion d'agriculteurs ciblés (par sexe) contribuant au système de recherche agronomique	√	√	√		
	Retombée à plus long terme	% de variation des rendements résultant de l'utilisation des pratiques améliorées	√		√		

Secteur/Sous-secteur	Classe	Indicateur	Liste des indicateurs disponibles dans chaque pays d'essai				
			Cambodge	Nicaragua	Nigeria	Sénégal	République unie de Tanzanie
I. Financements ruraux							
	Résultat initial	% de variation du nombre de ruraux ayant accès aux produits financiers pour des investissements économiques	√	√		√	
	Résultat initial	% de la population rurale utilisant les services financiers	√	√		√	
	Résultat initial	Ratio des emprunteurs par rapport aux épargnants	√	√			
	Retombée à plus long terme	% de variation de l'accès au crédit formel	√	√		√	
	Retombée à plus long terme	% de variation de l'accès au crédit formel des femmes et groupes minoritaires	√	√		√	
J. Gestion durable des terres et des cultures							
	Résultat initial	Proportion d'agriculteurs ciblés (femmes, hommes) qui appliquent ou ont adopté des pratiques durables de production végétale dans leurs exploitations	√	√			
	Résultat initial	Proportion d'agriculteurs ciblés qui connaissent les pratiques, technologies et intrants permettant une production végétale durable	√	√	√		
	Retombée à plus long terme	% de variation de l'accès aux terres des femmes et groupes minoritaires	√	√			
	Retombée à plus long terme	% de variation des revenus de l'utilisation des ressources naturelles			√		
	Retombée à plus long terme	% de variation du rendement des cultures	√	√	√	√	
	Retombée à plus long terme	% de variation des transactions foncières formelles	√	√	√		
	Retombée à plus long terme	% de réduction des risques d'inondation	√	√	√	√	

Secteur/Sous-secteur			Liste des indicateurs disponibles dans chaque pays d'essai				
	Classe	Indicateur	Cambodge	Nicaragua	Nigeria	Sénégal	République unie de Tanzanie
K. Gestion des ressources en eau							
Résultat initial		Pourcentage de variation dans le nombre ou la proportion d'agriculteurs ciblés (par sexe, régime foncier, position en tête ou fin de système) ayant accès à un réseau opérationnel (fiable et adéquat) d'irrigation et de drainage			√	√	√
Résultat initial		% de variation du nombre ou de la proportion d'usagers de l'eau conscients des rôles et responsabilités des membres d'une association d'usagers de l'eau	√		√		√
Résultat initial		Proportion de la collecte des droits de service par rapport au coût total des activités et opérations durables liées à l'eau et à l'irrigation			√	√	
Retombée à plus long terme		% de variation des types de cultures exploités dans toutes les parties du système d'irrigation et drainage		√		√	
Retombée à plus long terme		% de variation des débits d'eau moyens en aval pendant la saison sèche et pendant la durée du projet		√			
Retombée à plus long terme		% de variation du rendement des cultures dans toutes les parties du système d'irrigation et drainage		√		√	√
Retombée à plus long terme		% de variation de l'intensité des cultures dans toutes les parties du système d'irrigation et drainage		√		√	
Retombée à plus long terme		% de variation du PIB engendré par l'agriculture irriguée		√			
Retombée à plus long terme		% de variation des pertes en terres à partir des bassins versants sur lesquels le projet intervient		√			
Retombée à plus long terme		% des périmètres d'irrigation qui sont financièrement autonomes		√		√	√

Tableau A2.3 Indicateurs alternatifs et substitutifs utilisés dans les cinq pays d'essai

Niveau	Indicateurs subrogatifs
A. Indicateurs de base du secteur de l'ADR	
	Nombre de produits échangés et annoncés par la publicité sur les marchés, par l'intermédiaire des radios et pages web, des prospectus et des foires
	% d'agriculteurs recevant une aide technologique qui ont adopté les pratiques recommandées
	Augmentation de l'équité entre les groupes sociaux en matière d'accès aux aliments
	Niveaux de production alimentaire, par catégorie d'aliments
	Niveaux des réserves alimentaires
	Réduction des maladies liée aux habitudes alimentaires
	Volume de la production végétale (autre que le riz)
B. Développement de l'agro-industrie et des marchés	
C. Développement rural axé sur les collectivités	
	Nombre d'organisations de groupes de jeunes et de femmes qui ont accès au financement direct
	% de femmes et de filles dans des emplois salariés (agriculture, industrie, services)
	Indice de sécurité des régimes fonciers
	Titres fonciers détenus par les agriculteurs (% du total des terres agricoles)
D. Pêches (aquaculture)	
	Nombre d'institutions municipales de financement qui ont commencé à diversifier leurs offres de services financiers et de micro-crédit
	% de bénéficiaires féminins ayant accès au financement par crédit
	Crédits approuvés et versés à hauteur d'un niveau prévu précisé au préalable
	Crédit domestique
	Niveau du total des arriérés
	Montant net des prêts et emprunts; épargne
E. Sylviculture	
	Variation des superficies occupées par les bois et forêts
	Dépendance par rapport au bois de feu (% des ménages)
	% des ménages ayant accès à des propriétés communes
	% de personnes employées dans l'agriculture, la chasse et la pêche
F. Elevage	
	Aucun indicateur subrogatif n'a été proposé pour l'élevage

Niveau	Indicateurs subrogatifs
G. Politiques et institutions	
	% d'amélioration du développement humain et des indicateurs de la pauvreté au niveau municipal
	% de sous-alimentation chronique chez les enfants de moins de cinq ans
	% des familles rurales bénéficiaires qui ont amélioré leur capacité à formuler des plans de formation pour l'emploi et les affaires
	Variation de la balance extérieure des échanges avec les principaux partenaires
	Incidence des maladies liées à l'hygiène
	Augmentation de la production céréalière de base dans les régions du Pacifique, du Centre et du Nord du Nicaragua
	Taux de rémunération de la main-d'œuvre non qualifiée dans les zones rurales
	Valeur/volume total des exportations agricoles par an
	Valeur/volume total des importations agricoles par an
	Rendements et productivité agricole
H. Recherche et vulgarisation	
	Nombre de thèmes technologiques diffusés
	% de groupes bénéficiaires qui mettent en oeuvre les technologies appropriées pour la protection des ressources naturelles
	% de fermes pratiquant l'agrosylviculture et utilisant des pratiques efficaces d'alimentation du bétail
I. Financements ruraux	
	Nombre de familles bénéficiant des nouveaux produits financiers offerts par les prestataires de services financiers locaux
	Nombre de prestataires de services financiers non bancaires consolidés par un programme de soutien institutionnel
J. Gestion durable des terres et des cultures	
	% de superficies rizicoles détruites par la sécheresse et les inondations
	% de ménages touchés par les calamités naturelles
	% de petits et moyens agriculteurs qui utilisent des pratiques de production améliorées et respectueuses de l'environnement, dont la diversification
	Indice de la qualité environnementale au niveau des ménages
	Indice de la sécurité des régimes fonciers
K. Gestion des ressources en eau	
	% de communautés d'agriculteurs usagers de l'eau ayant la capacité d'exploiter et d'entretenir leurs systèmes d'irrigation de drainage
	Superficies irriguées (% des superficies rizicoles)

ANNEXE 3: CARTE DE NOTATION POUR L'ÉVALUATION DES CAPACITÉS DE S&E

Il est proposé ici, afin de faciliter l'évaluation des capacités nationales de S&E, une liste de questions à poser qui peut être utilisée de deux manières. La méthode courte convient mieux lorsque l'objectif essentiel est de sensibiliser les parties intéressées et d'éveiller de manière générale l'intérêt pour le renforcement des capacités de S&E. La méthode complète est plus appropriée lorsque l'objectif final est de préparer une proposition pour un programme de renforcement des capacités de S&E.

La méthode courte. La méthode courte se fonde uniquement sur des discussions de groupe et constitue un bon exercice pour un atelier. Un tel atelier réunit les parties susceptibles d'être intéressées, dont par exemple les bailleurs de fonds et les représentants des organisations internationales. Grâce à cette méthode, l'évaluation complète peut être réalisée en quelques heures. Elle n'implique aucune collecte des données proprement dite mais repose sur les connaissances du groupe de parties intéressées – dont des représentants du secteur privé, de la société civile et éventuellement des bailleurs de fonds – qui sont déjà bien informées sur les activités de S&E en cours dans le pays. Les participants se basent sur la liste d'environ trente questions et sur leur propre connaissance du fonctionnement du S&E dans leur pays pour attribuer une note nationale. Celle-ci représente une mesure approximative de l'écart qui sépare la situation actuelle et non idéale de la situation idéale.

La méthode complète. La méthode complète est plus longue et nécessite une collecte des données basée sur des enquêtes et entretiens avec un vaste éventail d'utilisateurs et fournisseurs de données. Le questionnaire d'enquête devrait être élaboré à partir de la même liste de vérification. Ce travail pourrait convenir à un groupe d'étude ou à un consultant, qui pourraient concevoir et mettre en oeuvre l'enquête et en faire une première analyse. Il devrait comprendre la préparation d'un questionnaire à soumettre à un échantillon soigneusement sélectionné d'utilisateurs et prestataires. Cette phase pourrait prendre plusieurs semaines.

Quelle que soit la méthode employée, l'objectif est d'accumuler suffisamment d'informations pour remplir la carte de notation. Celle-ci se divise en six sections: capacité de S&E de base (niveau du projet); capacité de S&E de niveau sectoriel; suivi de la pauvreté; capacité de S&E de niveau national; capacité de S&E de

niveau infranational; et possibilités d'expansion. Chaque section contient de trois à huit questions auxquelles les groupes de consultation doivent répondre. À côté de chaque question se trouvent des réponses à choix multiples. On demande fondamentalement aux groupes de se concentrer sur les différentes activités de S&E et de classer la capacité et l'expérience du pays dans chaque zone en choisissant entre quatre possibilités (1 = aucune capacité; 2 = capacité très limitée; 3 = capacité modérée; 4 = bonne capacité). Les groupes examineront chaque question individuellement, marqueront la réponse la plus appropriée et enregistreront la note correspondante dans la case située tout à fait à droite de chaque question. Lorsque toutes les questions ont reçu une réponse, on additionne les notes section par section et on transfère les totaux dans une feuille de notation récapitulative.

Tableau A3.1 Feuille de notation pour l'évaluation des capacités de S&E

Feuille de notation récapitulative	Notes	Max
A. Capacité de S&E de base (niveau du projet)		24
B. Capacité de S&E de niveau sectoriel		12
C. Suivi de la pauvreté		15
D. Capacité de S&E de niveau national		21
E. Capacité de S&E de niveau infranational		15
F. Possibilités d'expansion		9
TOTAL		96

Puisqu'à l'évidence les réponses sont subjectives, elles ne peuvent être interprétées en termes absolus, mais seulement en termes généraux. Les pays dont la note totale est inférieure à 25 ont généralement les capacités les plus faibles; ceux qui totalisent de 25 à 50 points ont des activités de S&E relativement limitées; et ceux qui ont de 50 à 75 points possèdent de fortes compétences. On estime que les pays qui obtiennent plus de 75 points ont une capacité globale élevée. Une fois attribué le niveau général de capacité du pays, les participants devraient revenir aux questions section par section pour déterminer où exactement les capacités sont les plus faibles.

Carte de notation pour l'évaluation des capacités de S&E

1. Capacité de S&E de base (niveau du projet)					
La plupart des programmes/projets d'ADR comportent un composant actif de S&E.	[1] Pas du tout d'accord	[2] Pas d'accord	[3] Ni d'accord ni pas d'accord	[4] D'accord	[5] Tout à fait d'accord
La plupart des projets d'ADR possèdent leurs propres services de S&E.	[1] Pas du tout d'accord	[2] Pas d'accord	[3] Ni d'accord ni pas d'accord	[4] D'accord	[5] Tout à fait d'accord
Le cadre logique est généralement utilisé pour la conception et le S&E des projets.	[1] Pas du tout d'accord	[2] Pas d'accord	[3] Ni d'accord ni pas d'accord	[4] D'accord	[5] Tout à fait d'accord
Le suivi des intrants et extrants est généralement bien exécuté.	[1] Pas du tout d'accord	[2] Pas d'accord	[3] Ni d'accord ni pas d'accord	[4] D'accord	[5] Tout à fait d'accord
La plupart des projets utilisent des systèmes intégrés de gestion informatisés.	[1] Pas du tout d'accord	[2] Pas d'accord	[3] Ni d'accord ni pas d'accord	[4] D'accord	[5] Tout à fait d'accord
La plupart des projets produisent des rapports de suivi réguliers.	[1] Pas du tout d'accord	[2] Pas d'accord	[3] Ni d'accord ni pas d'accord	[4] D'accord	[5] Tout à fait d'accord
Les rapports de suivi influencent l'allocation des ressources pour la prochaine période de comptabilisation.	[1] Pas du tout d'accord	[2] Pas d'accord	[3] Ni d'accord ni pas d'accord	[4] D'accord	[5] Tout à fait d'accord
Les services de S&E des projets ont la capacité d'effectuer des enquêtes sur les bénéficiaires visés.	[1] Pas du tout d'accord	[2] Pas d'accord	[3] Ni d'accord ni pas d'accord	[4] D'accord	[5] Tout à fait d'accord
Notation de la capacité de S&E au niveau du projet =					
2. Capacité de S&E de niveau sectoriel					
Les activités de S&E des projets sont bien coordonnées.	[1] Pas du tout d'accord	[2] Pas d'accord	[3] Ni d'accord ni pas d'accord	[4] D'accord	[5] Tout à fait d'accord
Les ministères sectoriels qui s'occupent d'ADR ont des services de S&E.	[1] Pas du tout d'accord	[2] Pas d'accord	[3] Ni d'accord ni pas d'accord	[4] D'accord	[5] Tout à fait d'accord
Ces services produisent des rapports d'activités opportuns, fiables et utiles.	[1] Pas du tout d'accord	[2] Pas d'accord	[3] Ni d'accord ni pas d'accord	[4] D'accord	[5] Tout à fait d'accord
Ces services travaillent à la fois sur le suivi de la performance et sur la mesure des résultats.	[1] Pas du tout d'accord	[2] Pas d'accord	[3] Ni d'accord ni pas d'accord	[4] D'accord	[5] Tout à fait d'accord
Notation de la capacité de S&E au niveau sectoriel =					
3. Suivi de la pauvreté (Parmi les éléments suivants, lesquels figurent dans le programme de suivi de la pauvreté?)					
Existe-t-il un service de suivi de la pauvreté et quelle est son efficacité?	[1] Aucun service	[2] Pas très efficace	[3] Efficace	[4] Très efficace	

Une enquête auprès des ménages (incluant les données de la consommation des ménages) est-elle effectuée tous les 3 à 5 ans par l'INS ou son équivalent?	[1] Aucune enquête	[2] Enquête peu fiable ou dépassée	[3] Enquête adéquate	[4] Bonne enquête
Les indicateurs de prestation de service sont-ils régulièrement recueillis?	[1] Aucune collecte	[2] Collecte peu fiable	[3] Assez bonne collecte	[4] Bonne collecte
Existe-t-il des enquêtes/études qualitatives sur la pauvreté?	[1] Aucune étude	[2] Etudes insuffisantes	[3] Assez bonne collecte	[4] Bonnes études
Existe-t-il des rapports annuels/bisannuels de suivi de la pauvreté?	[1] Aucun rapport	[2] Rapports irréguliers	[3] Assez bons rapports	[4] Bons rapports fiables
Notation de la capacité de suivi de la pauvreté =				
4. Capacité de S&E de niveau national				
Existe-t-il un service de S&E et quelle est son efficacité?	[1] Inexistant	[2] Influence très limitée	[3] Modérément efficace	[4] Très efficace
Existe-t-il un comité national de coordination du S&E (ou l'équivalent) et quelle est son efficacité?	[1] Inexistant	[2] Influence très limitée	[3] Modérément efficace	[4] Très efficace
Le système de S&E produit-il des rapports d'activités réguliers (annuels) dans le cadre du SCP?	[1] Aucun rapport	[2] Rapports irréguliers	[3] Assez bons rapports	[4] Bons rapports fiables
Y a-t-il des études de modélisation économétrique?	[1] Aucune capacité	[2] Capacité très limitée	[3] Capacité modérée	[4] Bonne capacité
Le système de S&E a-t-il la capacité d'entreprendre des études d'évaluation de l'impact?	[1] Aucune capacité	[2] Capacité très limitée	[3] Capacité modérée	[4] Bonne capacité
Quelle est la capacité disponible pour planifier et exécuter un programme d'enquêtes auprès des ménages?	[1] Aucune capacité	[2] Capacité très limitée	[3] Capacité modérée	[4] Bonne capacité
Les utilisateurs intéressés peuvent-ils accéder aux ensembles de données primaires pour approfondir les recherches et analyses?	[1] Impossible	[2] Très difficile	[3] Modérément difficile	[4] Modérément facile
Notation de la capacité nationale de S&E =				
5. Capacité de S&E de niveau infranational				
Existe-t-il au niveau infranational les structures nécessaires pour mener des activités de S&E?	[1] Aucune capacité	[2] Capacité très limitée	[3] Capacité modérée	[4] Bonne capacité
Des rapports d'activités réguliers (annuels) dans le cadre du SCP sont-ils produits au niveau infranational?	[1] Aucun rapport	[2] Rapports irréguliers	[3] Assez bons rapports	[4] Bons rapports fiables
Existe-t-il un système standard de comptabilité et de tenue des registres financiers?	[1] Aucun système	[2] Système très limité	[3] Capacité modérée	[4] Bonne capacité
Quelle est la capacité disponible au niveau infranational pour produire des estimations annuelles de la production de l'agriculture et de l'élevage?	[1] Aucune capacité	[2] Capacité très limitée	[3] Capacité modérée	[4] Bonne capacité
Quelle est la capacité disponible pour effectuer des enquêtes auprès des ménages?	[1] Aucune capacité	[2] Capacité très limitée	[3] Capacité modérée	[4] Bonne capacité
Notation de la capacité infranationale de S&E =				
6. Possibilités d'expansion				
Existe-t-il de l'expérience et/ou des capacités pour assurer le suivi au niveau des collectivités?	[1] Aucune capacité	[2] Capacité très limitée	[3] Capacité modérée	[4] Bonne capacité
Les activités de S&E comportent-elles une forme de contrôle de la corruption?	[1] Non	[2] Très peu	[3] Un peu	[4] Beaucoup
Les médias (radios, journaux, etc.) favorisent-ils une diffusion plus large et une analyse des résultats du S&E?	[1] Non	[2] Très peu	[3] Un peu	[4] Beaucoup
Notation des développements futurs =				



Le recueil présente un certain nombre d'approches susceptibles d'être mises en pratique pour concevoir un système de S&E qui pourrait être extrêmement utile pour diverses activités agricoles et de développement rural (ADR), différents projets et programmes et aussi pour des degrés variables de disponibilité des données.

Un ensemble de 19 indicateurs prioritaires fondés sur des critères de comparabilité, de disponibilité et de pertinence a été défini pour permettre la réalisation de comparaisons internationales. La plupart des pays, quel que soit le stade de développement de leur système de suivi et de leurs capacités statistiques, devraient pouvoir fournir des données périodiques sur ces indicateurs.

Un ensemble exhaustif de 86 indicateurs validés dans différents pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine et portant sur tous les sous-secteurs de l'ADR et sur certaines sphères thématiques offre aux spécialistes du S&E, aux planificateurs de projets et aux responsables de l'élaboration des politiques une liste toute prête permettant de sélectionner les indicateurs qui répondent le mieux à leurs besoins. Les responsables de la préparation de cette liste se sont efforcés d'élaborer des indicateurs qui soient exploitables même dans les situations où la disponibilité des données n'est pas idéale.

ISBN 978-92-5-206082-6



9 789252 060826

10380F/1/01.11